

Mai 2022

Vol. CXII, n° 5

L'Action NATIONALE



Démocratie et indépendance

Le legs ambigu de René Lévesque

En couverture

Catherine Côte

Blossoming

Techniques mixtes sur toile, 48" x 60", 2016

Œuvre réalisée en direct lors de l'édition 2016 du Festival Classica de Saint-Lambert. Collection privée Claude Gagnon

Démarche artistique

Depuis 1997, ma démarche porte sur le quotidien. Parfois tragique, parfois prodigieux, parfois habituel. Je le décortique pour le réévaluer en étant attentive à chaque détail. Une forme de contemplation qui m'évite de tomber dans l'ordinaire de la vie qui défile, vidant ainsi le sens des choses. J'explore l'ordinaire au lieu de ne pas le considérer. J'y donne un sens nouveau, une importance que je lui perçois.

Construites à partir du principe opposant la séduction à la répulsion, mes œuvres abordent le thème de la dérision, et offrent une lecture plurielle, à différents niveaux. J'interroge une peine d'amour, la disparition de quelqu'un, les silences d'un pianiste, la page blanche d'un auteur, ces systèmes préétablis qui nous ennuient comme la mort, la dépression, etc. Je trouve l'audace de rire des difficultés en les allégeant du sérieux de la vie. Quelque part entre le drame et la futile rigolade. Tant de prétextes qui stimulent ma réflexion et qui amplifient ma position face à mon questionnement.

M'inspirant directement de mon expérience en scénographie et en illustration: je mets en scène des personnages. Je place les éléments banals de la vie sur la sellette en les sortant de leur contexte habituel pour en dévoiler l'ampleur. Mon travail pictural se présente sur des formats allant de 20 cm à 180 cm. Ma peinture s'allie aux collages, aux diagrammes, aux cartes topographiques. Des personnages à la fois dramatiques et loufoques évoluent dans des tableaux dépeints de plans, de planches et de légendes descriptives. Jeux de mots et phrases chocs s'ajoutent.

Je me fais un devoir de garder un angle particulier dans la vision des choses et l'humanité dans le regard.

Bio courte

C'est à l'UQAM et à l'École des beaux-arts de Quimper que Catherine Côte obtient son baccalauréat en arts visuels, pour ensuite obtenir un diplôme de l'École nationale de théâtre du Canada en scénographie en 2003. À la fin de cette formation, elle travaille sur différents projets, tant au théâtre qu'à la télévision et au cinéma. À la fois illustratrice (sceau d'argent M. Christie), scénographe et enseignante dans les écoles d'arts et de théâtre, elle entreprend une démarche personnelle à titre de peintre www.catherinecote.com et obtient de faire partie de la collection Loto-Québec. Elle offre des ateliers en arts au privé ([fishNship](http://fishNship.com) – Les Ateliers de Catherine Côte) et vend ses produits sur www.fishNship.etsy.com Elle a cocréé l'atelier boutique Le Bar Rayé à Carleton-sur-Mer.



L'Action
NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
Numéro sans frais : 1 866 845-8533

revue@actionnationale.quebec
www.actionnationale.quebec

Directeur : Robert Laplante
Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur ; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne ; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal ; Michel Rioux, journaliste ; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès : Lucille Beaudry (science politique, UQAM) ; Robert Comeau (histoire, UQAM) ; Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Membres du jury du prix André-Laurendeau : Jean Chartier, Pierre-Paul Sénéchal ; Lucia Ferretti.

Animation du séminaire de lecture : Mathieu Bock-Côté

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

Sommaire

Éditorial

- Une autre rebuffade, la millième** 4
- Robert Laplante

Articles

- Michel Lessard 1942-2022*
Celui qui a inscrit le patrimoine dans la grande histoire du Québec 10
- Pierre-Paul Sénéchal
- Fernand Dumont... je me souviens ?** 17
- Serge Cantin
- Que voulez-vous qu'il fit contre trois ?** 21
- Alain Messier
- La fin de la verticalité dans l'exercice du pouvoir, vraiment ?** 26
- Pascal Leduc

Événements

- Remise du prix Rosaire-Morin 2021 à Michel Rioux** 33
- Christian Gagnon
- Bonsoir !** 36
- Michel Rioux

Dossier

- Démocratie et indépendance*
LE LEGS AMBIGU DE RENÉ LÉVESQUE
- Le rêve de René Lévesque abandonné par le Parti québécois sera-t-il réalisé par François Legault ?** 47
- André Larocque
- Faire du pays le projet d'un peuple** 77
- Gilbert Paquette

Lectures

Recensions

- LOUIS CORNELIER** 102
Une affaire de sens. Essais sur la littérature et la transcendance
- THOMAS LABERGE** 107
En rupture avec l'État

Primeur

- Norbert Rodrigue.**
Une vie au cœur des autres
- ROBERT BLONDIN** 111

Robert Laplante

Une autre rebuffade, la millième

François Legault n'avait pas aussitôt terminé les phrases de sa rhétorique nationaliste pour «réclamer» les pouvoirs en immigration que Justin Trudeau l'envoyait cavalièrement sur les roses. Cavalièrement, pas seulement parce que c'est dans ses manières de mal élevé, mais bien parce que c'est dans la logique du régime. La domination s'exerce, ses exécutants n'ont cure des politesses auxquelles s'attendent les quémandeurs qui ne comprennent rien – ou font semblant de ne pas savoir – à quoi les condamne la soumission.

Le Canada s'est donné le projet d'en finir avec sa minorité plaignarde, il ambitionne de recruter le plus tôt possible environ un demi-million d'immigrants par année. La Century Initiative doit lui permettre d'atteindre les 100 millions d'habitants. Le Canada se saoule de son mythe postnational. Les élites du multiculturalisme ont depuis longtemps fait le pari de liquider les fondements historiques de leur société. C'est leur affaire. Mais ils en sont tellement convaincus et sont désormais tellement certains que notre défaite nationale est consommée qu'ils n'ont plus aucune retenue.

Pas besoin d'un doctorat en mathématiques pour comprendre que sa politique aura pour résultat de dissoudre une fois pour toutes la nation québécoise. Il est impossible

pour le Québec de souscrire à un tel objectif sans consentir à sa propre disparition. C'est pourtant ce qui est en train de se passer.

Le Québec a totalement perdu le contrôle de son immigration: Ottawa contourne allègrement l'esprit et la lettre de son entente sur l'immigration en jouant de tous les subterfuges pour ouvrir les vannes de l'immigration temporaire, en sabotant les initiatives québécoises pour recruter des étudiants étrangers francophones, en laissant pourrir les dossiers de demandes de résidence permanente, en laissant grande ouverte la passoire du chemin Roxham, etc. La CAQ subit rebuffade sur rebuffade. Le suave ministre Boulet n'a rien d'autre à dire que ses couplets bonne-ententistes. On le comprendra. Il chantonne sur le pont du Titanic.

Il est impossible que François Legault ne sache pas ce qui est en train de se passer. Mais en bon politicien provincial, en champion de la résignation béate, il encaisse. Rien de ce qu'il a demandé à Ottawa ne lui a été accordé. Rien de ce qu'il demandera ne lui sera accordé, mais il n'en a cure. Il lui suffit de promettre. Il lui suffit de faire semblant que le gros bon sens et la bonne volonté vont tenir lieu de rapport de force. Plus cyniquement, il lui suffit d'instrumentaliser le déni collectif. La CAQ est le gouvernement du reposoir sur la voie agonique.

Devant les perspectives sombres qu'inspirent à d'aucuns les défis du choc démographique du vieillissement, l'immigration pratiquée par Ottawa est même réclamée par les inquiets de la rareté de main-d'œuvre, par les angoissés de l'effondrement possible des structures de peuplement de régions entières. La pensée molle rejoint ce qu'il y a de plus puissant dans le déni collectif: l'idée que les choses puissent s'arranger d'elles-mêmes.

L'immigration n'est qu'une partie de la réponse aux enjeux démographiques qui sont les nôtres. Mais les objectifs et pratiques *canadian* sont en tous points contraires à la politique dont le Québec a besoin. Pour le maintien du caractère français, certes, mais également pour la préservation de notre capacité à former nation et à habiter notre territoire, il faut une politique de population. Les défis démographiques qui sont les nôtres ne peuvent se résumer au recrutement d'immigrants. Il faut des actions pour maintenir les masses critiques nécessaires pour la viabilité des communautés, pour le financement des services publics, pour soutenir le développement économique régional, pour encourager la natalité, pour mieux accompagner les parents, pour s'occuper convenablement des vieillards.

Ce ne sont là que quelques-uns des éléments sur lesquels il faudrait agir avec cohérence et avec des moyens conséquents. Cette incomplète énumération suffit pourtant à faire voir que cela dépasse les pouvoirs et les moyens d'une province. Il faut un État et ce n'est pas le Canada qui permettra de faire face aux tendances lourdes qui pèsent sur notre développement. Il n'en a cure. Il fait ses choix, nous les impose et laisse aux notables provinciaux et aux apôtres de la résignation le soin de produire les jérémiades. François Legault a choisi de se faire chef de chorale.

Les rebuffades qu'il encaisse sont humiliantes, mais elles ne produisent pas encore assez de fracas pour couvrir les sérénades de la fierté sans objet qu'il tient avec un orgueil qui lui fera faire de plus en plus de simagrées. Car il y en aura encore et tant et plus. Pour personne au monde la minorisation et la folklorisation qui l'accompagne ne se font sans douleur. Il peut toujours tenter de

faire rêver à égaliser les salaires de l'Ontario, il ne touchera que les dividendes de l'impuissance consentie. Il a renié l'indépendance, mais elle reviendra le hanter. Le Québec va refuser de mourir et finira bien par se débarrasser des pense-petit. ◆

Campagne de financement

2022

de L'Action nationale



sous la présidence d'honneur de

Lorraine Pintal

Comédienne, metteuse en scène,
réalisatrice, directrice artistique et autrice

Première lauréate du prix du Québec
Denise-Filiatrault des arts de la scène en 2021

Mesdames, Messieurs,

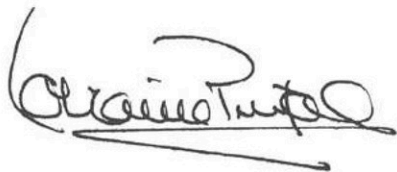
En ces temps tourmentés, le travail de la pensée est plus nécessaire que jamais. Les débats sont l'énergie vitale de la démocratie. Ils aident à la clarification des repères sociétaux, à la formulation des espérances et à la mobilisation des forces rassembleuses. C'est la poursuite de L'Action nationale depuis plus de 100 ans. C'est un lieu où s'élaborent, se discutent et se partagent les aspirations nationales. Sa mission est essentielle à la vitalité de notre culture, au partage et à la valorisation de ses manifestations dans tous les domaines de la vie.

La défense et la promotion de la langue française, la reconnaissance et la valorisation de la culture québécoise comme fondement de notre existence nationale et le combat pour que le Québec contrôle tous les instruments de son développement sont les dimensions fondamentales de son travail. À chacune de ses livraisons, la revue explore et discute des enjeux qui font le devenir de notre société, fait connaître et discute des œuvres de ses créateurs, exerce une pensée critique indispensable à la construction du bien commun. C'est un travail qu'elle réalise grâce à la fidélité de ses lecteurs, grâce à l'engagement des auteurs qu'elle publie et grâce à la générosité de ses donateurs.

Vos dons gardent L'Action nationale en vie. Ils lui apportent les moyens nécessaires à l'édition, mais c'est d'abord parce qu'ils sont des gestes de solidarité et d'engagement qui peuvent changer les choses. En soutenant L'Action nationale, vous redites votre attachement à la vie intellectuelle et à la place qu'elle doit occuper dans la culture.

L'avenir du Québec dépendra toujours de la force de sa culture. L'Action nationale y contribue à sa manière. Je vous invite à participer avec moi à l'essor de cet indispensable confluent de nos délibérations.

Je vous remercie d'avance pour votre don et je salue votre engagement à «faire lever l'horizon» (Gaston Miron).



L'Action nationale remet des reçus fiscaux à titre d'organisme d'éducation politique reconnu par le gouvernement du Québec (n° OEP/002).

L'Action nationale, 82 rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3

à partir du site internet de L'Action nationale au téléphone avec votre carte de crédit VISA ou MasterCard

actionnationale.quebec/campagne 514 845-8533 ou sans frais 1 866 845-8533

Pierre-Paul Sénéchal*

Michel Lessard

1942-2022

Celui qui a inscrit le patrimoine dans la grande histoire du Québec

L'historien Michel Lessard s'est éteint le 5 avril dernier à sa résidence de Lévis, grande hune sur le Saint-Laurent et par devant le plus ancien territoire de peuplement européen du continent. Elle était, son lieu d'inspiration, son repère d'écriture. De là, il pouvait exercer de façon assidue, une vigie de la capitale nationale et de sa péninsule, véritable acropole naturelle et architecturale. Il la considérait, à tort ou à raison, sous menace constante en dépit d'une protection de ville du Patrimoine mondial. Chaque soir venu, il aimait voir le soleil se coucher lentement derrière les Laurentides, laissant les étoiles reprendre lentement leur place. Ainsi coulait sa vie d'écrivain, de chantre de pays, de poète, de veilleur de nuit.

Patrimoine architectural, paysages humanisés, culture matérielle du Québec ont été pour cet insatiable passionné de découvertes, source intarissable d'inspiration. Plus de 8000 étudiants de l'UQAM ont eu le privilège de son enseignement, de son talent de conteur. D'autres, par milliers également, amoureux du Québec ou passionnés d'architecture et d'objets anciens, ont puisé et puisent encore dans ses publications et recherches, le sens de leur action et l'inspiration pour mener un chantier de conservation et de mise en valeur.

* Membre du GIRAM et ami de Michel Lessard.



Crédit photo: Normand Rajotte

C'est dans une vingtaine d'ouvrages substantiels et tout à fait remarquables produits sur cinq décennies, dans une production cinématographique vivante (*Un pays, un goût, une manière*) et dans de nombreuses contributions à des revues que sont compilés les chapitres de son fabuleux récit de civilisation. Mille et une pages d'illustration sur l'invention d'un pays neuf. Généreux de sa personne, il a, presque jusqu'à la fin, supporté des émules, les mettant en contact avec ses meilleures sources et/ou en rédigeant pour plusieurs des préfaces toujours invitantes. Bon communicateur et prodigue de son savoir, il n'a jamais refusé une conférence ou une entrevue. Tous les médias étaient bons pour diffuser son message: magazines, télévision et radio et même la grande toile.

Jeune historien doué d'une capacité de travail et de synthèse inouïe, pédagogue dans l'âme, Michel Lessard a voulu dès le départ contribuer au façonnement de notre identité collective, mais d'une autre façon que les François-Xavier Garneau et Lionel Groulx. Son intuition déferlante le porta à imaginer un récit abordant le côté abstrait du temps et de l'espace au moyen du concret, de l'objet, du bâti, de l'image, des couleurs. N'est-ce pas pour beaucoup dans les objets et les lieux que s'incarne la mémoire? La photographie ancienne (Livernois, Prudent-Vallée, Notman) et la contemporaine allaient lui permettre de réaliser son ambition.

On est au début des années 70, il y a renouveau d'intérêt des Québécois pour leur passé en même temps qu'une perspective d'avenir collectif. Un contexte éminemment propice à la référence historique et au développement d'un récit «nouvelle manière». Dès la publication de ses encyclopédies, Michel Lessard réussira d'emblée à créer une émotion, plus, un coup de cœur dans le grand public. Jamais on n'avait fait connaître avec autant d'intensité, l'univers pittoresque de la culture matérielle de nos ancêtres («la rencontre du langage du cœur et des mains») et le génie de leurs trois siècles d'habitations construites pour affronter des hivers à pierre fendre.

Au cours de ses nombreux périple, à pied, en voiture, les milliers d'images emmagasinées dans sa lanterne magique vont nous convier à un grand voyage à travers les paysages humanisés des régions du Québec. Les bâtiments de nos villes et de nos campagnes façonnés jadis au prix de labeurs surhumains vont nous être révélés sous un jour nouveau, enlumines, riants et chantants.

Pour Michel Lessard, l'habitation traditionnelle du Québec, sa culture matérielle façonnée par quatre siècles d'apprentis-

sage, ne relèvent pas du tour guidé. Elles doivent raviver la fierté de son peuple, participer à la construction d'une identité résolument nationale, elles doivent être porteuses d'un sentiment national et de cohésion. Sous sa plume, la « maison canadienne » de la génération de nos grands-parents devient « maison québécoise », le sens du mot national en matière de patrimoine doit dorénavant référer au peuple québécois.

C'est dans une telle optique de construction du pays que Michel Lessard a conçu son œuvre et qu'il a souhaité qu'elle soit lue.

On connaît, par ailleurs, un peu moins le côté frondeur de l'historien. Son œil tout comme sa plume en constant état d'alerte pourront s'avérer militants et parfois fougueux. Durant ses quelque trente ans au sein du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), il n'hésitera pas à tirer sur la sonnette d'alarme et à monter au créneau pour sauver des bâtiments menacés ou faire échec aux affairistes, marchands du Temple et usurpateurs de paysages. Il sera quelques fois pugnace et sans ménagement pour les « peddleurs » de projets insensés, notamment ceux de la petite oligarchie autoproclamée du Port de Québec, véritable principauté fédérale au sein de la capitale nationale. Rappelons à ce chapitre, l'épisode des silos d'alumine sur la berge de Sillery (1989), aujourd'hui site de la promenade Samuel-De Champlain, la trop longue saga du terminal gazier Rabaska/Gazprom (2005-2009), puis plus récemment le projet d'oléoduc Énergie Est (2014) et Beauport 2020 (2017), inacceptables tentatives pour faire transiter les « huiles sales de l'Ouest » vers des marchés externes à travers la vallée du Saint-Laurent.

Esprit libre, Michel Lessard n'hésita jamais non plus à vilipender les usurpateurs de mémoire. En 2008, année

du 400^e anniversaire de Québec et de la naissance du pays, les couleurs du Québec sont littéralement mises sous le tapis. Refusant le mutisme politique ambiant et le manque de hauteur qui devait normalement entourer une commémoration de cette importance, c'est sans retenue qu'il en dénoncera l'odieux détournement de sens au profit d'un tonitruant festival d'été. Plus d'une fois, il se désolera publiquement que plus de 40 % du territoire historique de sa capitale nationale soit sous propriété et couleurs fédérales. Il n'aura jamais compris que le Québec ait jadis laissé aller au profit du Canada une partie de ses plus beaux symboles identitaires, incluant son hymne national.

Son riche parcours lui permettra de recevoir plusieurs hommages et récompenses, notamment les prix Robert-Lionel Séguin (1985) et Gérard-Morisset (1996), la médaille de l'Assemblée nationale (2011) et celle du Mérite exceptionnel remise par le lieutenant-gouverneur (avril 2022). Il portait, faut-il le souligner, une affection toute particulière pour les activités organisées régionalement dans le cadre de la Journée nationale des patriotes. Il fut l'heureux récipiendaire en 2009, du prix Étienne Chartier, le prêtre patriote. Le fleurdelisé dominait en permanence son bout de falaise de Lévis et son pavoisement du 24 juin était des plus ostentatoires.

En 2013, au lendemain du défi et franc succès d'édition de son *Québec éternelle: Promenade photographique dans l'âme d'un pays*, l'heure de la retraite semblait devoir sonner. Mais la passion demeurait toujours vivante, indomptée par les années de travail. D'autres chantiers l'appelaient allant jusqu'à le hanter parfois; le matériel était déjà en réserve. Mais sur terre, malheureusement, aucune vie ne serait assez longue pour ces êtres exceptionnels qui auraient encore tant à raconter.

En Michel Lessard, le Québec perd un être aux convictions hors dimensions, un puits de connaissances, une plume généreuse, un combattant sans trêve, un éternel amoureux de la vie, un talentueux chantre du pays, un plaideur de grand talent, un patriote dont la voix demeurera un repère essentiel sur notre route. Son pays et ses compatriotes, il les aura aimés à en mourir.

Mille fois merci, cher Michel.

Qu'en ton honneur, dansent éternellement sous la grande voûte azurée du Québec, les enivrantes couleurs des Patriotes. ♦

Ouvrages les plus marquants

Encyclopédie des antiquités du Québec: Trois siècles de production artisanale (1971)

Encyclopédie de la maison québécoise: Trois siècles d'habitations (1972)

La maison traditionnelle au Québec: Construction, Inventaire, Restauration (1974)

Complete guide to French-Canadian antiques, Michel Lessard et Huguette Marquis (1974)

L'art traditionnel au Québec: Trois siècles d'ornements populaires (1975)

Les Livernois, photographes, Musée du Québec (1987)

Québec, ville du patrimoine mondial. Images oubliées de la vie quotidienne 1858-1914 (1992)

Montréal, métropole du Québec. Images oubliées de la vie quotidienne 1852-1910 (1993)

Objets anciens. Vie sociale et culturelle (1994)

Objets anciens du Québec. La vie domestique (1994)

Montréal au XIX^e siècle. Regards de photographes.
(Avec Serge Allaire, Martin Brault, Lise Gagnon
et Jean Lauzon) (1995)

L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de
l'Amérique française (1998)

Meubles anciens du Québec (1999)

Le Vieux-Québec sous la neige (2003)

La nouvelle encyclopédie des antiquités du Québec (2007)

Québec éternelle – Promenade photographique dans l'âme
d'un pays (2013)

Fernand Dumont... je me souviens ?

*Car la mémoire et la profondeur sont la même chose, ou plutôt la
profondeur ne peut être atteinte par l'homme autrement que par le
souvenir.*

Hannah Arendt

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis la mort de Fernand Dumont. Elles n'auront guère altéré le noyau dur de son œuvre, laquelle demeure aussi lumineuse qu'hier, un peu à l'image de ces astres qui continuent de resplendir longtemps après avoir cessé d'exister. Mais encore faut-il, pour espérer une nuit les reconnaître, lever les yeux vers le ciel et les chercher parmi la poussière des étoiles. Un exercice auquel, il faut bien l'avouer, le présentisme de notre époque s'avère peu propice.

Qui lit encore Fernand Dumont aujourd'hui ? Mais l'a-t-on jamais lu ? Je ne doute pas qu'un bon nombre l'aient fait et le fassent encore, sans toutefois toujours comprendre à quoi rime au fond la prose austère et sinieuse du *Lieu de l'homme* ou de *L'anthropologie en l'absence de l'homme*. Je ne les chicanerai pas, moi qui ai consacré une grande partie de ma vie intellectuelle à déchiffrer le langage dumontien. Non pas que celui-ci se veuille délibérément hermétique ;

* Auteur de *La distance et la mémoire, essai d'interprétation de l'œuvre de Fernand Dumont*, Québec, PUL, 2019.

sa difficulté tient plutôt à la hauteur de l'exigence intellectuelle, esthétique et éthique à laquelle il répond et qui risque de décourager le lecteur.

Cela dit, de nombreux textes de Dumont témoignent d'un style d'écriture plus accessible. Je pense notamment à ce chef-d'œuvre que représente *Genèse de la société québécoise*. D'où vient alors qu'on en ait si peu parlé, que ce livre, paru en 1993, ait été si peu discuté au Québec même, là où pourtant il aurait dû susciter force commentaires et débats?

Cela s'explique sans doute, du moins en partie, par le caractère transdisciplinaire du geste intellectuel dumontien, que *Genèse de la société québécoise* illustre particulièrement. Car si, au premier coup d'œil, ce livre se présente comme un livre d'histoire et donc susceptible d'intéresser les historiens, ceux-ci furent en général déroutés par la perspective qu'il déploie. Non sans quelque raison, puisque Dumont se défend bien d'avoir voulu écrire une histoire du Québec. « Il en est, écrit-il dans son introduction, de nombreuses et d'excellentes; je n'ai pas la compétence pour en écrire une meilleure ». Soit, mais alors de quoi s'agit-il? Quelques lignes plus loin, il dit avoir contracté une dette à l'égard des historiens, bien qu'il affirme garder sa « liberté d'interprétation ». Certes, mais comment qualifier son interprétation?

Dans une entrevue qu'il a accordée à propos de son livre, Dumont caractérisait son interprétation – en usant du terme de « façon analogique » – de psychanalyse de la société québécoise, avec l'espoir, ajoutait-il, qu'elle « puisse servir – c'est beaucoup demander – à cette restauration de la mémoire qui, à mon avis, est le commencement d'une redécouverte de notre identité profonde ».

Telle est, je crois, l'autre raison, et la principale, en mesure d'expliquer la non-réception de *Genèse de la société québécoise*. Car c'est bien connu : toute psychanalyse rencontre chez le patient, ou l'analysant, des résistances, qui se révèlent d'ailleurs assez souvent insurmontables. Dans le cas de la société québécoise, le patient n'est autre qu'elle-même et, plus spécifiquement, ses intellectuels, qui s'en veulent les porte-parole. À quoi ceux-ci ont-ils, inconsciemment, résisté ? À la genèse elle-même, dont Dumont reconstitue minutieusement les étapes. Plus nettement encore, à l'inconscient refoulé qu'il débusque en montrant la « persistance de l'ancien sous les revêtements du nouveau », c'est-à-dire « le poids de l'héritage », avec tous les effets funestes que ce poids impondérable implique pour le présent, car il y a un « prix à payer pour la survivance ». Bref, le silence poli qui fut réservé à *Genèse de la société québécoise* de la part de ceux et celles à qui il s'adressait, trouve son motif essentiel et inavouable dans la volonté d'échapper à la réalité, à cette « dure réalité » (pour parler comme Freud) que le livre de Dumont mettait à nu.

Mais, objectera-t-on, cette réalité-là, celle de la survivance canadienne-française, n'est-elle pas révolue ? Ne sommes-nous pas sortis une fois pour toutes de la survivance ? Le procès de l'Église et des élites traditionnelles n'a-t-il pas été instruit il y a plusieurs décennies et celles-ci ne furent-elles pas condamnées sans appel ? Mais ce que Dumont n'a jamais cessé de répéter pendant quarante ans, c'est que le passé n'est jamais mort, et qu'il est même d'autant plus agissant que l'on s'acharne à l'occulter. Ainsi continue-t-il secrètement d'intervenir, et de plus en plus, dans une société québécoise poussée dans les derniers retranchements de sa survivance soixante ans après le déclenchement de sa révolution tranquille, laquelle fut aussi nécessaire que périlleuse.

Une question demeure : à travers *Genèse de la société québécoise*, Dumont ne s'est-il pas fait néanmoins historien du Québec ? Il me semble que oui, mais non pas au sens « scientifique » que revêt de nos jours la discipline historique. Dumont fut historien comme l'avait été avant lui, *mutatis mutandis*, François-Xavier Garneau ou encore Jules Michelet, voire Lucien Febvre. Il leur ressemble en ceci que sa genèse de la société québécoise ne se préoccupe pas tant de la genèse elle-même, aussi indispensable fût-elle, que de la mémoire. C'est, à mon avis, ce qu'il faut retenir de ce passage tiré de la conclusion :

Confortablement installé dans les savoirs et les préjugés de son époque, rien n'est plus aisé que de faire comparaître les défunts devant le tribunal de l'histoire [...] Je suis persuadé, pour ma part, que le métier d'historien ou de sociologue relève d'une autre urgence : celle de comprendre et, si possible, d'expliquer. Il commande de prendre une distance, de faire soigneusement la part de l'esprit critique ; il n'exclut pas pour autant la complicité avec les gens d'autrefois, l'effort pour nous réapproprier quelque chose afin de rendre un peu intelligible ce qu'ils ont vécu.

N'est-ce pas cette complicité qui nous aura manqué depuis un demi-siècle ? En elle, au creux de notre mémoire collective, se trouve peut-être le commencement de cette « redécouverte de notre identité profonde », à laquelle, courageusement et lucidement, Fernand Dumont a voulu contribuer en écrivant *Genèse de la société québécoise*. ♦

Que voulez-vous qu'il fit contre trois?***

Un homme qui se tient debout est le plus beau des monuments
Georges Dor

Le climat d'affaissement et d'érosion de l'espoir de l'indépendance du Québec, résultante de la défaite du référendum de 1995, n'est pas irréversible. Elle est tributaire d'un élément imprévisible, le temps en Histoire.

La lecture d'une pensée du sculpteur Alfred Laliberté¹ m'apparaît paradoxalement un excellent message d'espoir pour ceux que la naissance d'un pays appelé Québec ont jugé qu'elle était devenue une utopie. Écrite dans les années 1930, la réflexion du sculpteur Laliberté, n'est pas étrangère au passage du temps et peut facilement s'insérer dans les réflexions négatives de nos adversaires des deux référendums sur l'indé-

1 Laliberté Alfred (Sainte-Élisabeth-de-Warwick, 19 mai 1877– Montréal, 13 janvier 1853) Sculpteur, peintre et auteur. Acquit une réputation enviable de son vivant. Il a réalisé quelque 925 sculptures en bronze, marbre, plâtre et bois, sans compter environ 500 toiles jugées de moindre intérêt. Ses monuments commémoratifs et funéraires de même que ses statues de personnages historiques peuvent être admirés un peu partout au Québec. Il est l'un des sculpteurs québécois les plus représentés dans les collections muséales québécoises et canadiennes.

* Historien.

** Corneille, *Horace*, acte III, sc VI.

pendance du Québec, mais aussi dans une prise de conscience positive de l'avancement de la future réalisation de celle-ci :

Incompréhensible la folie d'un groupe qui organise une démonstration au Monument-National.

Il y a pourtant des hommes sérieux dans ce groupe. Ils vont parler de l'indépendance du Canada en parlant du Statut de Westminster.

Comment le Canada pourrait-il devenir indépendant ?

Se figurent-ils que les Anglais cèderaient un pays qui leur est tout acquis ?

Comment ensuite le pays pourrait-il se défendre contre toute convoitise étrangère ?²

N'en déplaise à notre ami Laliberté, le Canada devint indépendant le 11 décembre 1931³.

2 Laliberté Alfred. *Pensées et réflexions*. Présentées par Odette Legendre, Septentrion, Québec 2008, p 28.

3 Comme tous les pays membres de l'Empire britannique: Australie, Irlande, Nouvelle-Zélande, ils étaient des Dominions. À la suite de la ratification de ce Statut, le gouvernement britannique ne pouvait plus légiférer pour un Dominion (comme le Canada) sauf à sa demande, le Canada devient indépendant, mais ne pouvait modifier sa Constitution sans l'accord du Parlement britannique (un certain Pierre-Elliott Trudeau en fera la demande avec tromperie et corruption intellectuelle: «Au moins deux juges, dont le juge en chef, ont partagé de l'information en temps réel avec les gouvernements fédéral et britannique. Cela constituant une violation du principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Le plus haut tribunal devait se prononcer sur la constitutionnalité du rapatriement et il a tranché que notre consentement n'était pas nécessaire, ce qui a permis à Trudeau d'isoler sa propre province, et ce, avec l'appui du Canada anglais». Voir à ce sujet de l'historien Frédéric Bastien. *La bataille de Londres, dessous secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*. Boréal, 2013.

Revoyons sa réflexion, elle nous semble un calque des arguments que nous avons vu surgir dans les deux référendums de 1980 et 1995⁴: Laliberté s'étonne « de ces gens sérieux ».

Nos adversaires politiques ont aussi toujours été impressionnés par la qualité de nos dirigeants, de nos chefs politiques, mais sans qu'ils renoncent pour autant à leur opinion teintée de la recherche du pouvoir, de l'intérêt, plutôt que des idées, l'avoir prédominant l'être.

Laliberté n'a pas la vision du temps, de la géopolitique, sinon il comprendrait que les Britanniques sont dans le fractionnement de leur empire, de l'effritement de leur pouvoir et de leur économie, ce sera le cas en 1947 avec l'indépendance de l'Inde.

Mais la réflexion la plus pertinente et la plus naïve de Laliberté, témoignant de son peu de confiance aux ressources humaines et économiques du Québec, ici entendre le Canada, lorsqu'il mentionne :

Comment le pays pourrait-il se défendre contre toute convoitise étrangère ?

Laliberté pense ici aux États-Unis sans aucun doute. N'avons-nous pas entendu cet argument facile et sans démonstration intellectuelle, tout au long des deux référendums ? Puisque l'objet de cet écrit est la dimension temps, il manque une force à notre démarche indépendantiste : la patience.

4 À la souveraineté-association, je préfère le qualificatif indépendance, qui est le contraire de dépendance, qui aurait été un symbole fort au débat, le terme souveraineté est plutôt féodal sans pour autant juger le choix des stratèges de l'époque. Quant à l'association, tous les pays ont des ententes, des traités, des lois, des tarifs, des contrats communs sans pour autant restreindre leur indépendance.

Nous n'acceptons malheureusement pas le temps, voilà le piège, nous voulons que l'indépendance soit de notre temps, légitime et normal bien sûr. L'indépendance adviendra, mais pas nécessairement dans le temps présent, il faut comprendre que les conjonctures ne se fabriquent pas.

Les grandes idées naissent, se propagent, se discutent, s'établissent, émergent, triomphent ou s'estompent, mais ne disparaissent pas, elles se transforment, puis selon la conjoncture des hommes et des événements, elles réapparaissent et souvent plus fortes.

Le temps est là, prêt à saisir l'opportunité de ramener dans l'espace l'idée d'indépendance et même sa réalisation.

Un exemple marquant : le mur de Berlin. Mur de la honte pour les Allemands de l'Est, érigé dans la nuit du 12 au 13 août 1961 par la République démocratique allemande, RDA, comprendre plutôt les soviétiques, ce mur sépara Berlin pendant vingt-huit ans, devenant le symbole du rideau de fer. Ce mur, un réseau complexe de miradors, de dispositifs d'alarme jumelés à 14 000 gardes militaires, 300 chiens et des barbelés rappelant ceux des camps de concentration. L'affaiblissement de l'Union soviétique, la *perestroïka* conduite par Mikhaïl Gorbatchev et la détermination des Allemands de l'Est qui organisèrent de grandes manifestations provoquèrent le 9 novembre 1989 la chute du mur de Berlin, suscitant l'admiration incrédule du monde libre et ouvrant la voie à la réunification allemande. Symbole matériel et intellectuel détruit, puis nouvelle Allemagne avec ses forces, ses faiblesses et ses cicatrices. Le temps s'inscrivait dans l'Histoire.

Sommes-nous face à un mur de Berlin comparable à l'effritement de l'accession à l'indépendance ?

Oui, psychologiquement une grande partie de la population adhère à un armistice à la Pétain, acceptant de tendre la main, dans la bonne entente des vaincus, et surtout dans la passivité de ceux qui acceptent les illusions du nationalisme courtois, sans bruit, à demi-voix, tout en symboles, mais sans l'essence d'une nation, sans complète indépendance. Même certains de ceux qui prônent l'indépendance acceptent la défaite inconsciemment, oubliant malheureusement qu'une conjoncture peut survenir subrepticement par le cheminement des idées, par un événement marquant, par ses porteurs.

Présentement, elle est toutefois fragile parce qu'absente du discours, ensevelie sous le doux manteau du nationalisme courtois et d'une prison dorée. Le passé toujours présent nous enseigne toutefois, par un des nôtres, il y a cent-quatre-vingt-quatre ans, qui avait compris ce qui devrait être notre force, favorisant le respect et le cheminement des idées :

Peuples, soyez peuples et l'on vous respectera.

Soyez courtisans et l'on vous méprisera, et vous l'aurez bien mérité.

Louis-Joseph Papineau avocat, seigneur, et chef du parti patriote.

La fin de la verticalité dans l'exercice du pouvoir, vraiment?

C'est connu, la révolution numérique soustrait de plus en plus de tâches humaines (physiques comme intellectuelles) au profit de la technologie. Au même moment, d'aucuns se réclamant d'une gestion progressiste militent pour en finir avec la verticalité en entreprise, ce type de direction misant sur une chaîne de commandement de haut en bas dans l'organisation moderne. La plupart des écoles de gestion soutiennent cette vision progressiste. Depuis plusieurs années, on a effectivement et graduellement mis de côté la verticalité, c'est-à-dire «le bon vieux modèle de la hiérarchie militaire» pour le dire comme la revue *Gestion* de nos HEC.

Dès lors, notre époque célèbre l'idée d'un rapprochement du dirigeant avec sa base, voire une évolution inéluctable de la figure et de la fonction d'autorité dans l'entreprise vers un partage en profondeur du pouvoir et vers une plus grande humanité. Ainsi, outre les questions reliées au contrôle des décisions, cette évolution s'arrime parfois avec un passage obligé, celui d'une démonstration de vulnérabilité pour les gens en position de pouvoir. Il

* L'auteur est dirigeant commercial depuis plus de 20 ans dans l'industrie des biens de consommation au Canada. Au cours des dernières années, il a également occupé des rôles de direction sur des conseils d'administration et comités d'association de manufacturiers canadiens. Il partage ses réflexions à titre personnel.

fut effectivement démontré que des modèles comme le taylorisme et la chaîne de montage Ford étaient déshumanisants, aliénant les employés et minant la motivation et la créativité, deux ingrédients essentiels dans la plupart des secteurs industriels aujourd'hui. En s'affranchissant de ce vieux modèle pour les bonnes raisons, l'enthousiasme de certains a peut-être également mené à la destruction des murs de fondation dans la structure managériale.

Ainsi, on a remis en question et parfois dénoncé la distance et la solitude du décideur, deux éléments jadis essentiels à des décisions dénudées de biais personnels, lors de crises, de réorientation stratégique ou de licenciements massifs. Avec la présence importante d'entreprises de service et de consultants en transformation organisationnelle, l'entreprise moderne est systématiquement invitée à opter pour un aplanissement des structures, un décloisonnement des fonctions, une direction horizontale où le patron est un collaborateur comme tant d'autres, à la fois accessible et imparfait. Dans les grandes entreprises globales en particulier, on veut faire vivre ce nouveau modèle avec des bureaux organisés selon un «concept ouvert», témoignant ainsi de l'intention des entreprises faire vivre ce nouveau modèle de relations cadres-employés. On proclame et officialise la fin de la segmentation formelle et physique du pouvoir entre cadres occupant jadis de grands bureaux fermés et leurs employés de bureau qui devaient se contenter d'étroits cubicules. On proclame la fin observable des privilèges liés à l'autorité.

Avec des intentions nobles se pointent aussi les partenariats improbables, celui entre l'école nationale de l'humour et les HEC par exemple. Flairant la bonne affaire, l'École nationale de l'humour propose à son impressionnante liste de clients de: «Positionner l'humour comme instrument

de proximité, de déhiérarchisation, de dédramatisation, de communication, d'humanisation, de créativité et d'interactivité, en plus d'être porteur de transparence, d'authenticité et de solidarité.». C'est qu'on croit pertinent que le gestionnaire d'aujourd'hui et de demain se sensibilise « au pouvoir de l'autodérision, aux types d'humour utilisés par les gestionnaires et au rire comme outil de communication et de proximité. » En effet, qui n'a pas récemment participé à un team building, question de bâtir un vaisseau spatial en équipe par exemple. À partir de matériaux désassortis dans un exercice où les rôles formels sont abolis et où le manager se présente en humain comme les autres, cabotin même, dans toute cette vulnérabilité apparemment prisee par les employés. Pour utiliser une formule de Beau Dommage, il est maintenant plus que convenable que le gestionnaire fasse tourner des ballons sur son nez. Tout est donc prêt, l'espace est créé pour « connecter » le dirigeant avec sa base, ou sa base idéalisée avec des employés triés au volet pour représenter la masse dans une photo sur le site web ou la *newsletter* de l'entreprise. Il serait exagéré de diaboliser de telles initiatives. Il s'agit plutôt de considérer leur multiplication comme des symboles d'efforts vers une direction horizontale où le pouvoir est partagé et l'accessibilité au patron se trouve renforcée dans la mesure où les niveaux hiérarchiques sont moindres.

Déjà en mars 2019, le *Financial Times* rapportait que des entreprises avaient instauré des programmes de « mentorat inversé » pour permettre un échange direct entre un employé et le dirigeant. L'un d'entre eux avoua même avoir appris à envoyer des invitations aux cocktails de Noël dégenrées grâce à l'apport de son mentor-employé.

Chez nous, des intellectuels du monde des affaires continuent de mettre les dirigeants en garde contre ce vestige

qu'est l'autorité. Dans une rubrique qui faire sourire, Olivier Schmouker du journal *Les Affaires* nous prévient contre «le danger insoupçonné de la cravate». Répondant à un lecteur lui avouant son aversion envers la cravate au bureau, le chroniqueur lui répond que «la cravate se veut un symbole d'autorité, et c'est pourquoi elle est encore si fréquente dans certains milieux professionnels, en particulier dans celui du conseil. Le hic, c'est que ce symbole est devenu, en ce début de XXI^e siècle, un symbole désuet, l'autorité n'étant plus considérée comme un synonyme de compétence.» Fournissant à son lecteur des études qui jurent que la cravate nuit à la santé, il le met toutefois en garde contre l'idée de traiter son patron de «dinosauré».

L'autorité n'a plus la cote. Pourtant, a-t-on vérifié le coût et les désavantages liés à l'absence d'autorité, à une vacuité du pouvoir ou à l'éparpillement de celui-ci? Rappelons-nous l'étrange impression qu'ont laissée des syndicats de professeurs prenant la parole lors du débat sur la loi 21 au Québec pour nous expliquer qu'ils n'avaient aucune autorité. Combien de parents s'étaient alors demandé qui menait en classe? Évidemment, les promoteurs proclamant la désuétude de l'autorité s'appuient généralement sur des exemples de dérives autoritaires bien réels pour mettre l'autorité voire la verticalité au banc des accusés. Et ils opposent à ceux-ci des exemples d'entreprises ayant réussi en s'affranchissant du vieux modèle. Les modèles allemand et japonais ont joué ce rôle dans les années 90, à une époque où les plafonds de verres d'une hiérarchie trop militaire étaient remis en question en occident. On réclamait un renouveau dans les modes de gestion, une direction horizontale pour libérer la créativité et l'innovation où le leader deviendrait plus accessible et délivré des échelons de cadres intermédiaires qui le coupaient de sa base de salariés.

Plusieurs années plus tard, d'aucuns réalisent que l'autorité pourrait être bien plus une obligation qu'un privilège, qu'elle est assortie de grandes responsabilités qui ont pour but de protéger à la fois l'entreprise et ses employés. Combien de fois, au lendemain d'une crise, a-t-on entendu des employés à la machine à café constater que «la dernière restructuration était probablement la bonne décision, mais je suis soulagé de ne pas avoir eu à la prendre.» Les employés reconnaissent d'entrée de jeu que le (la) gestionnaire a un pouvoir et une responsabilité décisionnels. Ils s'attendent à ce que le patron prenne les décisions difficiles, de façon intelligente, transparente, parfois en consultant et toujours de façon non biaisée en maximisant la communication et le dialogue, en respectant la confidentialité et l'intégrité des salariés. La solution ne serait-elle pas plutôt ici, dans ce dosage et cette modernisation éclairée de l'autorité, plutôt que dans sa diabolisation et sa dispersion ?

D'ailleurs, comme le rapportait justement notre chroniqueur du journal *Les Affaires* dans une chronique subséquente traitant du modèle de direction à la mode, la direction horizontale, on réalise qu'il est loin d'être une panacée. La définition proposée par l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés est large :

[La direction horizontale] se manifeste donc par le partage de la direction entre les membres d'une équipe. Selon les dossiers, les sujets ou les projets, la direction est accordée à celui ou à celle qui possède la compétence ou la légitimité pour l'assumer. De plus, [la direction horizontale] est de type collaboratif en ce qu'elle amène les gens à agir de concert plutôt qu'à miser sur les directives formelles. Les membres de l'équipe sont en mouvement et décident ensemble.

La direction horizontale n'est pas inéluctablement vouée à l'échec, mais elle n'est pas non plus une garantie de succès.

À cet égard, comme pour le fameux concept de «*fit* culturel», il y a un risque de contorsionnisme et de décontextualisation qui peuvent arriver à faire dire n'importe quoi et son contraire à cette conception de la direction. Comme cette idée voulant qu'il fasse y arriver coûte que coûte parce que la «venue des jeunes travailleurs n'est certes pas sans lien avec cette transformation du leadership. S'ils influencent la notion de leadership, c'est qu'ils semblent plus engagés à l'égard de leur équipe qu'envers leur supérieur immédiat.»

Bien que la génération montante semble effectivement moins bien disposée face à l'autorité et plus orientée vers les décisions d'équipe, beaucoup de salariés, jeunes et moins jeunes, découvrent le fossé qui existe souvent entre les principes de la direction horizontale menant au débouloonnement de la figure d'autorité et son application réelle. Communément, l'installation d'une structure horizontale suit une transformation organisationnelle, une restructuration au cours de laquelle des niveaux de cadres ont été abolis. Il peut s'agir d'une noble idée, légitime à tout le moins, si elle est bien exécutée... ou d'une initiative terrifiante si les processus administratifs ne sont pas réduits ou simplifiés de façon consubstantielle dans le passage d'un mode de direction traditionnel à la direction horizontale.

Prenons l'exemple de la grande entreprise où les processus d'approbation et d'autorisation requièrent souvent la révision et la signature de toute une série de gestionnaires, selon leur grade et niveau d'autorité. Si ces processus ne sont pas revus et simplifiés avec l'implantation d'une structure aplatie, les quelques gestionnaires survivants se voient submergées de paperasse et sollicités pour toute une série de décisions. Ensuite, les hauts dirigeants voient leurs responsabilités se multiplier, incluant le nombre

d'employés sous leur responsabilité. Ironiquement et dans un revirement de situation plutôt cruel, les patrons à bout de souffle ne seront pas plus disponibles ni accessibles que dans l'ancienne structure, en plus de devoir prendre une tonne de décisions dont certaines sont probablement éloignées de leur champ de compétence principal.

Au-delà des défis pour les gestionnaires survivants le passage à la direction horizontale, la relève pourrait faire gravement défaut dans ce nouveau modèle organisationnel s'il est mal pensé, ou simplement incompris. Pour nombre de candidats internes qui aspiraient à des postes plus importants dans l'entreprise, l'implantation d'une nouvelle structure aplatie devient un obstacle à leurs ambitions. Quant aux candidats externes, ils verront aussi moins de postes alléchants et entendront sûrement parler de la charge de travail écrasante et plusieurs refuseront même les appels des chasseurs de tête.

Dans un contexte de pénurie de talents, il faut y penser à deux fois avant de mettre en place une structure aux visées angéliques qui finira par se retourner contre l'entreprise lorsque ses employés, passés et actuels, iront décrire leur expérience sur le très populaire site pour les chercheurs d'emplois *Glassdoor*. ♦

<https://ordrecrha.org/ressources/revue-rh/archives/et-si-le-leadership-horizontal-etait-bon-pour-la-sante>

<https://www.lesaffaires.com/strategie-d-entreprise/management/la-cravate-un-danger-insoupconne/629841>

<https://www.lesaffaires.com/strategie-d-entreprise/management/gare-a-la-face-cachee-du-leadership-horizontal/631911>

Remise du prix Rosaire-Morin 2021 à Michel Rioux

7 avril 2022

Chers amis,

Le prix Rosaire-Morin de L'Action nationale est remis chaque année depuis 2011 à un militant ou une militante indépendantiste qui, par ses écrits et son action, a contribué de façon significative au développement de la conscience nationale. Le prix porte le nom d'un ancien directeur de L'Action nationale qu'on a décrit comme un « éveilleur de conscience », un « homme de la résistance » et un « défricheur de la liberté ». C'est comme cela qu'on doit considérer les récipiendaires du prix Rosaire-Morin.

Cela m'amène à vous parler de Michel Rioux. Originaire de Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie, il a été éduqué chez les Pères capucins du Séminaire Saint-François de Cap-Rouge. Journaliste, syndicaliste et communicateur, il a entrepris sa carrière au journal *Le Soleil* de Québec en 1965. Pigiste au *Petit Journal* et à *Macleans*, il a par la suite travaillé au journal *L'Action* et a été correspondant à Québec pour *Québec-Presse*. En 1969, il est entré au service de l'information de la CSN où il a milité durant près de 30 ans, dont 14 ans comme directeur de ce service. En 1978, il a été membre du tout premier Conseil de la langue

* Président de la Ligue d'Action nationale

française du Québec. Au cours de cette longue carrière de communicateur à la CSN aux côtés de quatre présidents, Marcel Pepin, Norbert Rodrigue, Donatien Corriveau et Gérard Larose, Il a représenté le Québec et la CSN dans une douzaine de congrès internationaux. Dans les années 1980, il publiait chaque semaine son billet dans le bulletin *Nouvelles CSN*. Après l'interruption de cette publication, Michel Rioux est devenu, de 1999 à 2010, collaborateur au journal *Le Couac*.

De 1992 à 2002, il a aussi coanimé chez Vidéotron plus de 250 émissions de télévision *Vies de travail*. Par la suite, durant 13 ans, il a coanimé à Radio Ville-Marie une émission hebdomadaire d'affaires publiques, *Sociétés ouvertes*. Il signe depuis une douzaine d'années une chronique dans le mensuel *L'Aut'Journal*. «J'ai toujours admiré la prose de Michel», m'écrivait d'ailleurs il y a quelques jours le directeur de *L'Aut'Journal*, Pierre Dubuc. Michel Rioux est aussi secrétaire du conseil d'administration du quotidien *Le Devoir* depuis 2003.

En 1973, il a publié *La grande tricherie*, une réflexion sur la manipulation de l'opinion publique. En 1991, il a cosigné avec Marcel Pepin une histoire de la CSN intitulée *La CSN au cœur du Québec*. En 2000, il a publié *La CSN: Portrait d'un mouvement*. En 2016, il a été l'auteur de *Donner du sens à l'argent, une histoire de Fondation*. En 2017, il a rédigé le manifeste de la CSN *Voir loin, Viser juste*. La même année, il a collaboré avec Benoît Lévesque à la publication de *Fondation. Un fonds pleinement engagé dans la finance socialement responsable*.

Michel Rioux est un indépendantiste de terrain, un homme pour qui l'émancipation est d'abord dans l'action. Il a été au cœur des grandes batailles pour la langue. Il a construit

des ponts lors des campagnes référendaires entre les grandes organisations. Sur le plan politique, sa pensée a été très proche de celle son oncle Marcel Rioux, indépendantiste et farouche partisan de l'autogestion et de l'émancipation économique.

Au comité de rédaction de la revue *L'Action nationale* depuis 1994, Michel Rioux apporte sa connaissance fine du monde du travail et des organisations syndicales. Il exerce un sens critique indispensable à la production de numéros et de dossiers en prise sur les enjeux fondamentaux. Il le fait avec une érudition qui n'a d'égale que son sens de l'humour et une ironie constamment piqués de citations latines et des vestiges de sa formation classique. Lui qui, à 11 ans, rêvait de devenir missionnaire l'est effectivement devenu. Mais c'est par l'agilité de sa plume qu'il a fait le bien autour de lui et ce, au grand bénéfice de son peuple.

Chers amis, la pandémie de COVID-19 a beaucoup retardé cette cérémonie. Mais enfin, pour tout ce que je viens de vous dire, la Ligue d'Action nationale est heureuse de remettre aujourd'hui le prix Rosaire-Morin 2021 à Monsieur Michel Rioux! ♦

Michel Rioux*

Allocution du récipiendaire du
prix Rosaire-Morin 2021

Bonsoir!

Bonsoir!

Ce mot a une grande signification pour plusieurs d'entre nous qui avons côtoyé Rosaire Morin.

Mais avant d'aller plus loin, on me permettra de citer ce mot d'esprit d'un auteur dont j'ai oublié le nom et que rappelait souvent mon célèbre oncle, Marcel Rioux. L'auteur en question avait dit de quelqu'un: «Il parlait de lui avec beaucoup d'humilité. Mais sans cesse...»

J'espère ne pas trop tomber dans ce travers dans les minutes qui vont suivre... Mais que voulez-vous, je n'ai pas le choix. C'est à moi que la Ligue a décidé de décerner cette année ce prix qui porte son nom.

Un matin de 1994, je suis à mon bureau, à la CSN, le téléphone sonne. Je réponds. Au bout du fil, c'est monsieur Morin. «Bonsoir!», me lance-t-il. Un peu interloqué, je lui souligne que nous sommes plutôt le matin...

Il me répond quelque chose comme ceci: Tant que l'indépendance ne sera pas faite, le soleil ne se sera pas levé sur le Québec...

* Récipiendaire du Prix Rosaire-Morin 2021

Il me propose alors de devenir membre du comité de rédaction de la revue *L'Action nationale*, que je connaissais pour avoir fréquenté son prédécesseur Gérard Turcotte au sein du Mouvement Québec français. Il me dit: J'ai besoin de quelqu'un comme vous. Un homme de gauche qui a des idées progressistes. Je lui demande alors s'il ne craint pas d'avoir à son comité quelqu'un qui ne craint pas de s'afficher socialiste... À sa réponse, vous reconnaissez son ironie légendaire. «J'en ai vu d'autres, M. Rioux...»

28 ans plus tard, je suis encore au comité de rédaction de cette revue dont M. Morin, dans un mot écrit à l'occasion de mon départ de la CSN, avait bien identifié les lignes de force:

L'Action nationale est une revue d'idées. Une école d'éducation nationale. Elle lutte contre l'éphémère, contre l'inculture. Elle distribue des coups de cravache et de boutoir. Elle éclaire la route qui conduira le Québec à la libération sociale et à l'indépendance politique. Il faut bâtir le présent. Et inventer l'avenir. Il faut rêver à l'action collective salvatrice.

Quand il est décédé en 1999, j'ai rappelé, dans un texte publié dans *Le Devoir*, «qu'il souriait quand je lui disais qu'il avait connu une trajectoire un peu semblable à celle de Victor Hugo qui, parti de l'extrême droite, s'est retrouvé à gauche à un âge où le commun des mortels a plutôt tendance à sombrer dans le conservatisme et à se délecter dans la dégustation d'idées reçues qui sont celles du temps qui passe.»

On a dit et écrit de monsieur Morin qu'il était un militant dans l'ombre. Un militant qui est convaincu qu'il n'y a pas de tâches moins nobles dans le combat quotidien pour un idéal qu'on a fait sien. Coller des timbres sur des enve-

loppes, distribuer des circulaires dans les boîtes aux lettres, monter les escaliers pour rencontrer les gens, faire du voiturage le jour des élections, quand ces petits gestes sont posés en pensant à un grand rêve, à un objectif collectif, ces gestes sont des engagements de la même nature que le geste de ce tailleur de pierre à qui on demandait ce qu'il faisait, et qui avait répondu : Je construis une cathédrale...!

La vie m'a conduit à mettre des mots sur des idées, des émotions, des espérances de plusieurs hommes et femmes avec qui je partageais ces idées, ces émotions, ces espérances. Au meilleur de mes connaissances, j'ai tenté de traduire au mieux leurs idées, leurs émotions, leurs espérances. Les traduire, oui, mais sans toutefois les trahir. Car écrire pour les Marcel Pepin, Norbert Rodrigue, Gérald Larose – et plus récemment Jacques Létourneau avec qui j'ai rédigé ce qu'il a appelé son « testament syndical » – et tous les autres qui m'ont demandé me mettre ma plume au service de leurs idées, de leurs émotions, de leurs espérances, cela exige en quelque sorte de se retirer de soi-même pour pénétrer dans leur intimité la plus profonde.

Les traduire sans les trahir. En ayant toujours à l'esprit cette maxime italienne, qui demeure toujours là, plantée comme une mise en garde : *Traduttore! Tradittore!*

Tant qu'on ne leur donne pas vie, les mots sont une matière inerte, comme le sont la glaise, l'acier, le papier et le bois tant que le sculpteur ne leur a pas insufflé un sens.

Un artiste comme Armand Vaillancourt va comprendre ce que je tente, sans doute maladroitement, d'exprimer. C'est-à-dire que toute idée, toute émotion, toute espérance, pour qu'elles prennent vie, pour qu'elles soient projetées, pour qu'elles soient comprises, doivent en amont être pétries

comme l'est la glaise, être taillées comme l'est la pierre, être mélangées comme le sont les couleurs. Par l'écriture, les mots deviennent évocateurs, au même titre que la matière transformée par l'artiste prend tout son sens.

Mais dans tout ce processus de création, il ne faut jamais oublier, au terme de l'exercice, ce vers qu'Edmond Rostand met dans la bouche de Cyrano de Bergerac :

Les mots étaient de moi, mais le sang est le sien !

Il y a des moments précis où cette vérité nous frappe de façon dramatique.

Il y a quelque temps, effectuant une recherche sur Internet, je suis tombé sur le discours livré par Jean Duceppe devant des milliers de personnes à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean, quelques jours après l'échec de l'Accord du lac Meech, en 1990.

Gilles, qui travaillait alors à la CSN, m'avait demandé d'écrire quelques lignes pour ce discours de son père.

J'avais tenté de mettre toutes mes idées, toutes mes émotions, et aussi toutes mes espérances dans ces mots. Mais ces mêmes mots, que Jean Duceppe avait faits siens de tout son corps, de toute son âme, avaient atteint ce soir-là une dimension qu'ils n'auraient jamais eue s'ils n'étaient passés par le cœur de l'artiste, qui avait alors servi de véritable révélateur. Comme la glaise, la pierre, les couleurs, transformées elles aussi par le passage de l'artiste.

Sous la direction de la journaliste Lucie Laurin, la CSN a publié durant quelques années un magazine, *La force des mots*. Voilà un titre fort signifiant, car il arrive que les mots

atteignent une puissance insoupçonnée jusque là. C'est Michel Chartrand qui disait qu'il ne fallait pas mésestimer la force d'une rime dans le peuple...

Par exemple :

*Ah! Ça ira! Ça ira! Ça ira!
Les aristocrates on les pendra!*

Voilà une rime qui eut en effet un certain succès...

L'origine des mots nous en dit long sur ce que je tente d'exprimer. Ainsi sera-t-on peut-être étonné de savoir que les mots ouvrage, ouvriers et opéras ont la même origine? Ce qui nous fait prendre conscience que pour qu'il y ait de grandes sopranos, d'illustres ténors, il faut, impérativement, qu'il y ait, en amont, des ouvriers, des ouvrières qui, dans l'ombre la plupart du temps, travaillent ensemble à la réalisation d'une œuvre qui sera plus grande qu'eux-mêmes. Comme le tailleur de pierre qui construit une cathédrale...

La vie m'a aussi donné la chance d'exprimer mes propres sentiments et opinions dans un style dont Michel Chartrand disait qu'il était humoristico-caustique, dans des chroniques que je signe depuis 40 ans, dans *Nouvelles CSN* au départ. Ensuite dans le journal satirique *Le Couac*, fondé par Pierre de Bellefeuille et Jean-François Nadeau où d'autres collaborateurs avaient pour nom Pierre Vadeboncoeur et Pierre Falardeau, deux hommes à qui je voue une admiration inconditionnelle. Et depuis 15 ans dans *l'Aut'journal*, où le chef de pupitre Jean-Claude Germain m'a dit un jour : « Rioux, tant que tu auras de bons papiers, on va te donner la première page! » Durant tout ce temps, j'ai eu l'insigne honneur de voir mes chroniques illustrées par deux des plus grands caricaturistes de notre temps, Michel Garneau,

dit Garnotte et Jacques Goldstyn, dit Boris. Les injustices sociales, la bien-pensance, les faux jetons et un nouveau venu, le wokisme, sont mes sujets de prédilection.

Mais c'est l'indépendance du Québec qui demeure depuis toujours au cœur de mon engagement et de mes écrits.

Et j'ai depuis longtemps fait le même cheminement que Gérard Godin qui avait décidé il y a près de 50 ans de trancher cette question lancinante de l'œuf et de la poule en devenant vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal – après avoir milité dans plusieurs groupes de gauche – mais tout en conservant intactes ses convictions progressistes.

La poule, on l'aura compris, c'est l'indépendance nécessaire. L'œuf, c'est le projet de société chargé de donner de la consistance à l'indépendance. Mais dans combien de chaumières québécoises s'est-on agité, jusqu'à se déchirer, quand est abordé l'ordre dans lequel ces questions tenues pour existentielles doivent être posées ?

Faut-il, en tout premier lieu, mirer l'œuf, en définir les contours pour mieux les programmer et vérifier, avec l'acharnement d'un enquêteur de Scotland Yard, si sa teneur vitaminique prouve hors de tout doute raisonnable que la poule portait vraiment à gauche au moment de la ponte ?

Autrement dit, sommes-nous en présence d'un œuf pur et dur, ou bien d'un œuf plutôt mollet ? À combien de querelles théologiques cette question nous a-t-elle conduits, question à ce point complexe que même un byzantinologue n'y retrouverait plus son bas latin. Ou alors, comme le soutiennent ceux pour qui s'impose la préséance de la poule, n'est-il pas futile de se perdre en

débats abscons? La première chose qui soit impérative, ne serait-ce pas que la poule le ponde, son œuf? Or force est de constater, avec le regretté Pierre Falardeau, qu'à varger à temps et à contretemps sur la poule pour qu'elle livre un œuf pur et dur, elle risque, la poule, de ne plus être en mesure de le pondre, son œuf!

L'œuf? La poule? Soyons sérieux!

On n'a toujours pas de poulailler! Tout juste un enclos sous surveillance fédérale, dans lequel on ne se prive toutefois pas de piailler à qui mieux mieux, pour le plus grand plaisir des coqs de la haute finance et du pouvoir anglo-canadien.

Car s'il faut attendre, avant de prendre possession de notre poulailler, que la poule ait des dents et ponde cet œuf pur et dur, c'est garantir aux habitants du West Island qu'ils dormiront en paix jusqu'au prochain millénaire.

Nos ancêtres les plus anciens, le jour où ils ont découvert le feu, avaient compris au plus profond de leurs chairs, l'impérative nécessité de le conserver vivant, ce feu qui savait éclairer quand il faisait nuit et réchauffer par temps glacial. Vital, ce feu.

Un homme, au fond de la caverne, était même désigné par le clan pour que cette flamme signe de vie ne s'éteigne pas, avec les conséquences funestes que cela aurait provoquées.

Cette flamme, c'est ici l'idée d'indépendance, qui brûle, bien sûr avec une intensité variable au cœur de chaque Québécoise, de chaque Québécois, mais que les forces adverses, en dépit de leurs moyens, n'ont jamais réussi et ne réussiront jamais à éteindre.

Ces gardiens de la flamme, on les retrouve dans plein d'organisations, toujours actives. Il y a quelques jours, à Beloeil, les OUI-Québec organisaient un débat où participaient Louise Harel, Amir Khadir et Gilles Duceppe. Ce soir même, les Intellectuels pour la souveraineté, les IPSO, tiennent une soirée/débat où se poursuivra le procès d'un fédéralisme que même le gouvernement de Robert Bourassa avait qualifié de prédateur. Des partis politiques, la revue *L'Action nationale*, la Société Saint-Jean-Baptiste, le Rassemblement pour un pays souverain, et combien d'autres qui sont toujours là et qui tiennent le fort.

L'histoire des peuples ne se mesure pas à l'aune des secondes, ni des minutes, ni des heures. L'histoire des peuples, celle qui a été vécue et celle qui demeure à écrire, se mesure dans la durée. Et durer, le peuple québécois a su le faire pour qu'advienne ce qui ne pourra pas toujours ne pas arriver, comme nous l'a si bien dit Gaston Miron.

Merci camarades, collègues et amis.

Et vive le Québec! ♦

Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838

Alain
Messier

— *Deuxième édition, revue et augmentée* —

Le *Dictionnaire encyclopédique et historique des patriotes 1837-1838*, c'est l'histoire exceptionnelle de plusieurs Bas-Canadiens. C'est pour faire connaître les méconnus mais surtout les inconnus, ces patriotes oubliés issus de ce vaste mouvement populaire fondé sur des idéaux de liberté d'expression, de réformes sociales et de liberté d'assemblée, qu'existe ce dictionnaire.

Alain Messier

**Dictionnaire
encyclopédique
et historique
des patriotes
1837-1838**



Jérôme Dupuis
Charles Marchand
François Kanger
Louis Charette
Louis Prigent
Joseph-Ovide Rouss
Étienne Renier
Eustache Lathier
Clovis Patenaude
Joseph Senné
Siméon Marchessault
Louis-Jacques Papin

*Deuxième édition,
revue et augmentée*

Guérin

**Plus de 5000
patriotes
répertoriés.**

NOUVEAU
Maintenant offert en
versions numériques

PDF



Contactez-nous pour plus d'informations.
info@guerin-editeur.qc.ca

GUÉRIN

514-842-3481 • www.guerin-editeur.qc.ca

Dossier

Démocratie et
indépendance

Le legs ambigu de René Lévesque

Dossier

Démocratie et indépendance

LE LEGS AMBIGU DE RENÉ LÉVESQUE

Le rêve de René Lévesque
abandonné par le Parti québécois
sera-t-il réalisé par François Legault ?

- André Larocque

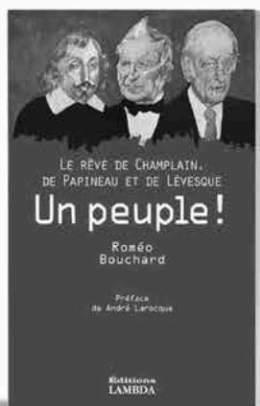
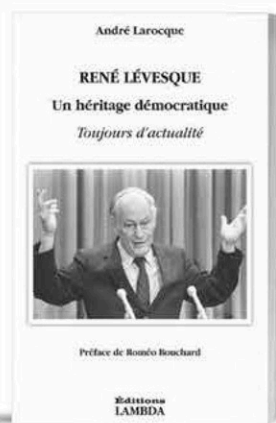
47

Faire du pays le projet d'un peuple

- Gilbert Paquette

77

En cette année,
où nous célébrons le centenaire
de **René Lévesque**...
une trilogie qui porte son message.



La trilogie est disponible chez l'éditeur :

Roger Léger
ÉDITIONS LAMBDA, 4-125, RUE CHAMPLAIN,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (QUÉBEC) J3B 6V1 450-741-3388 ed.lama@videotron.ca

Le rêve de René Lévesque abandonné par le Parti québécois sera-t-il réalisé par François Legault ?

Le 24 août 2022, les Québécois marqueront le 100^e anniversaire de naissance de l'homme politique qu'ils ont aimé plus que tous les autres au cours de leur histoire. On le célébrera d'abord comme démocrate. On le célébrera pour son intégrité. On le célébrera comme le plus grand patriote de notre histoire¹.

Démocrate, il l'était, bien au-delà de la seule dimension institutionnelle de la démocratie. René Lévesque, amoureux de son peuple, adulé par son peuple, grand défenseur de ses droits, pourfendeur d'élites qui trahissent ce peuple depuis toujours... René Lévesque était avant tout le champion de la volonté populaire. En retour, le peuple le voyait et le voit encore comme son champion.

C'est pour ce peuple qu'il avait un rêve. Il l'a appelé « Option Québec ». Il en a fait un manifeste, « Un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne » qui a été

¹ *Le Journal de Montréal*, le 23 mai 2021 ; sondage Léger.

* Membre fondateur du Mouvement Souveraineté-Association (MSA) ; membre fondateur du Parti québécois ; premier coordonnateur au programme du PQ, 1968-1971 ; chef de cabinet du leader de l'Opposition (PQ) 1970-1977 ; sous-ministre à la Réforme électorale et parlementaire dans les deux gouvernements de René Lévesque, 1977-1985 ; sous-ministre à la Réforme des institutions démocratiques dans le gouvernement de Bernard Landry, 2000-2001 ; professeur associé à l'École nationale d'administration publique, 2001-2011.

rejeté par le Parti libéral du Québec en congrès le 18 septembre 1967. Il en a fait un livre, *Option Québec*, publié en janvier 1968. Il en a fait un mouvement, le Mouvement Souveraineté-Association, établi le 20 avril 1968. Il en a fait un parti politique fondé les 11, 12 et 13 octobre 1968 à Québec. Il en a fait le programme constitutionnel de son gouvernement élu le 15 novembre 1976.

Comme le rêve de Samuel de Champlain d'un nouveau peuple métissé en Nouvelle-France, comme le rêve d'une République indépendante du Bas-Canada de Louis-Joseph Papineau, le rêve qu'est Option Québec n'a pas abouti. Il est resté en plan le jour où le Parti québécois a refusé de suivre son fondateur dans sa détermination à respecter le verdict populaire du référendum de 1980. Le jour où l'indépendantisme est devenu plus important que la démocratie, le jour où le parti est devenu plus important que la patrie. Notre histoire est marquée par trois grands rêves qui, chacun, ont frappé un mur. Pas un mur venu de l'extérieur, mais un mur dressé par des gens d'ici².

Les lignes qui suivent n'ont pas été écrites de gaieté de cœur. Pendant les célébrations de 2022, il y aura unanimité à célébrer le grand homme. On dira que les fidèles de René Lévesque lui sont toujours restés fidèles. Ce n'est malheureusement pas vrai. On dira que sa plus grande contribution à l'histoire du Québec a été la loi 101 sur la langue. Ce n'est pas vrai. Il aurait voulu s'en passer. On

² Voir: Roméo Bouchard. *Le rêve de Champlain, de Papineau et de Lévesque, Un Peuple*. Préface d'André Larocque. Éditions Lambda. Ce volume est le troisième d'une trilogie publiée par les Éditions Lambda. Le premier portait le titre: *René Lévesque, un héritage démocratique toujours d'actualité*, était écrit par André Larocque. Le second portait le titre *Décentralisons-nous! Pour une sortie de crise digne du Québec* et a été écrit par Roméo Bouchard et André Larocque en collaboration.

dira que René Lévesque s'est retiré comme chef du parti «mission accomplie». Ce n'est pas vrai. Le fondateur du parti a été mis à la porte par les siens. On oubliera de dire que la réforme démocratique qu'il chérissait le plus dans toute sa carrière politique a été sabotée par un gouvernement du Parti québécois! On ne dira pas que sa volonté passionnée de réformer le mode de scrutin et, avec elle, la possibilité d'enclencher une vaste opération de décentralisation a été descendue en flammes par le caucus des députés de son parti.

Plusieurs m'ont dit: il ne faut pas gâcher la fête! Mais il s'agit de bien plus qu'une fête. René Lévesque est au cœur même de notre histoire. Pendant qu'on parlera beaucoup de lui, il mérite d'avoir l'occasion de parler pour lui-même. C'est pourquoi la suite de ce texte est très largement tirée des propos mêmes de monsieur Lévesque tels qu'il les a écrits dans son autobiographie³.

Mais cela ne veut pas dire que tout est sombre. Le rêve de René Lévesque n'a pas fini de vivre. Se pourrait-il qu'un jeune homme qui n'avait que dix-huit ans le 15 novembre 1976 en soit le nouveau porteur? La pandémie commencée en 2020 a révélé au Québec un nouveau leader. François Legault est un homme qui a parfaitement saisi le cheminement difficile de René Lévesque, qui s'en est inspiré pour former son propre parti, un homme amoureux de son peuple, un homme qui n'hésite pas à dire que dans ses fonctions de premier ministre, il cherche à être à la hauteur du message de René Lévesque.

3 René Lévesque. *Attendez que je me rappelle...*, Éditions Québec-Loisirs, s.d.

L'indépendantisme avant la démocratie

*entre notre volonté d'atteindre notre objectif et son aboutissement,
il y a... le peuple du Québec qui, seul, décide*
René Lévesque⁴

*l'idée de l'indépendance a besoin d'apprendre à patienter, à durer
jusqu'au jour où elle reposera non plus sur un mouvement, si vaste
soit-il, mais carrément sur un peuple*
René Lévesque⁵.

Nous savons tous que le référendum promis par le premier ministre s'est tenu le 20 mai 1980. À cause de l'in vraisemblable inertie des médias et à cause de la fixation du PQ sur la victoire ce jour-là, cette société est restée largement dans l'ignorance de la véritable portée historique de la Loi sur la consultation populaire adoptée par l'Assemblée nationale le 23 juin 1979.

Il ne s'agissait pas d'une loi pour un référendum un jour. C'était une loi de caractère statutaire, c'est-à-dire une loi permanente qui introduisait au cœur de nos institutions politiques le droit du peuple de décider lui-même de toute question d'intérêt public. C'était là la réforme démocratique la plus fondamentale dont un peuple puisse disposer.

Donc ce 20 mai 1980, pour la toute première fois dans toute son histoire, le peuple québécois était appelé à trancher par un OUI ou par un NON son avenir constitutionnel. Ce peuple a fait plus que répondre à une question. Il a rendu un verdict, son verdict. À 60 %, il a dit NON. On pouvait en être satisfait ou insatisfait. Mais, pour qui que ce soit, ou pour quelque organisme qu'on représente, y compris le PQ,

4 Ibid. p. 26.

5 Ibid. p. 26.

il fallait souffrir sérieusement d'insuffisance démocratique pour se permettre de porter son propre verdict sur le verdict populaire! Et pourtant. Il y a eu légion chez les indépendantistes, foules chez les commentateurs, même qu'il n'a pas manqué d'historiens pour entonner le thème qui, inconsciemment ou pas, ne peut être autre chose qu'un profond mépris du peuple: ce peuple s'est dit non à lui-même, le peuple s'est trompé, le peuple ne sait pas ce qu'il veut! Ce dédain pour la volonté populaire s'est largement agrandi à la suite du second référendum, celui de 1995, et on ira jusqu'à dire et répéter pendant plus de vingt ans que les Québécois sont le seul peuple au monde qui s'est dit NON à lui-même deux fois plutôt qu'une, même si l'électorat francophone a voté OUI à 62 %. Nous sommes à des années-lumière de la pensée de celui qui a choisi plutôt de dire: nous sommes quelque chose comme un grand peuple. Ou encore «De société plus accueillante, plus spontanément fraternelle, plus prête à partager ses peines comme sa joie de vivre, je n'en avais rencontré nulle part⁶.»

Comme l'a rapporté Michel Carpentier, bras droit de monsieur Lévesque et organisateur en chef du camp du OUI en 1980, le soir du référendum, René Lévesque venait de perdre une cause... mais aussi d'en gagner une, celle de la démocratie. (Monsieur Lévesque m'a dit:)

On va quand même gagner quelque chose. L'important, c'est que la population puisse décider elle-même de son avenir. Vous verrez, Michel, ce ne sera qu'un début [...] René Lévesque a accepté la décision démocratique du peuple et n'a jamais tenté de l'interpréter pour autre chose que ce qu'elle disait. Il a aussitôt repris le collier dans la foulée de la décision populaire⁷.

⁶ Ibid, p. 193

⁷ Michel Carpentier, in Marie Grégoire et Pierre Gince: *René Lévesque et nous*. Éditions de l'Homme, 2020, p. 179.

Martine Tremblay qui deviendra la cheffe de cabinet de monsieur Lévesque fait le commentaire suivant: «J'ai lu les théories selon lesquelles René Lévesque était un homme brisé à la suite du référendum. C'est du délire: il a pris acte de la décision des Québécois qui ont refusé d'avancer vers la souveraineté, et c'est un homme serein qui est retourné en élection en 1981⁸».

Et de fait, à peine quelques mois après le référendum, cette fidélité de René Lévesque à la volonté populaire s'est vue récompensée par l'expression de la fidélité populaire à son égard. L'élection générale du 13 avril 1981 a vu son gouvernement recevoir un appui de 49,3 %. Le fondateur du PQ venait de porter son parti au plus haut sommet qu'il atteindra dans toute son histoire.

Privé de René Lévesque, le PQ entreprend sa descente en chute libre

De 23,1 % à sa première élection en 1970 à 49,3 % en 1981, le PQ, privé de René Lévesque, passera à 17,1 % en 2018 et fera face à l'extinction en 2022. Sur cette période, le PQ aura fourni au Québec cinq premiers ministres élus. René Lévesque avec 41,4 % et 49,3 % d'appui populaire. Jacques Parizeau avec 44,8 % en 1994 alors qu'il a défait le Parti libéral du Québec de Daniel Johnson par une majorité de... 0,3 % du vote, soit une majorité de 14 000 voix sur un total de quelque cinq millions! Lucien Bouchard a été élu en 1998 non pas par le peuple, mais par le mode de scrutin puisque le PQ a terminé en seconde position, avec 42,9 % contre 43,6 % pour le parti de Jean Charest. Enfin, Pauline Marois avec 35,2 % d'appui populaire en 2008

⁸ Martine Tremblay, in Marie Grégoire et Pierre Gince: *René Lévesque et nous*, p. 229.

puis 31,9 % en 2012 formant ainsi le gouvernement le plus faible depuis 1867 et aussi le plus bref!

Il n'y a pas eu que le vote populaire qui ait chuté. Dans un documentaire intitulé *Qui se souvient de René Lévesque?*, réalisé par Louis Asselin et présenté à Télé-Québec, le 9 février 2022, on présente un sondage de la maison Léger. À la question: «Qui a été le plus grand premier ministre du Québec depuis la Révolution tranquille?», les réponses ont donné à René Lévesque (66 %), à Robert Bourassa (8 %), à Jean Lesage (4 %), à Jacques Parizeau (3 %), à Lucien Bouchard et Bernard Landry (2 %) et à Pauline Marois (1 %). Manifestement la grande histoire d'amour du peuple québécois avec René Lévesque ne s'est pas transférée à ses successeurs!

La principale caractéristique des gouvernements du PQ après le départ du chef fondateur a été l'abandon quasi total de toutes perspectives visant la démocratisation de nos institutions politiques. À l'exception de la loi sur la tenue des élections à date fixe adoptée par le gouvernement Marois et contournée le lendemain même de son adoption, aucun gouvernement du PQ n'a avancé le moindre projet à visée démocratique, ni celui de Jacques Parizeau, ni celui de Lucien Bouchard, ni celui de Pauline Marois.

La fixation définitive s'est rapidement portée sur l'indépendance. L'indépendance n'est plus un moyen. Elle est l'objectif primordial omniprésent. Le PQ devient un cercle enfermé sur l'indépendance. La souveraineté populaire, l'assise même de la démocratie, cède la place à la souveraineté de l'État. Le moyen devient plus important que l'objectif. Le peuple est mis au second rang, ou carrément oublié, pour se centrer sur cet État que nos élites ont l'ambition de compléter. Comme l'avait craint Pierre Vadeboncoeur:

«l'indépendantisme ne doit pas tuer l'indépendance». Mais ce fut bien le cas! Année après année, élection après élection, le PQ prenait figure d'une société fermée, qui se parlait à elle-même, qui se déchirait sur la date, sur la question, sur le détail du comment. Tellement que cela se poursuit jusqu'à aujourd'hui, même au risque que le PQ s'éteigne.

Dans les faits, la journée où le PQ a tourné le dos à René Lévesque, le peuple québécois a tourné le dos au Parti québécois. René Lévesque aurait-il déjà prédit où s'en allait le parti qu'il avait fondé quand il a dit:

Je n'avais jamais été un vrai partisan. Dirai-je tout de go que je crois n'avoir jamais pu l'être. Pas plus péquiste que libéral. Pour moi, tout parti politique n'est au fond qu'un mal nécessaire... les partis appelés à durer vieillissent généralement assez mal. Ils ont tendance à se transformer en églises laïques hors desquelles point de salut et peuvent se montrer franchement insupportables. À la longue, les idées se sclérosent et c'est l'opportunisme politique qui le remplace. Tout parti naissant devrait à mon avis inscrire dans ses statuts une clause prévoyant qu'il disparaîtra au bout d'un certain temps. Une génération? Guère davantage, ou sinon, peu importe les chirurgies plastiques qui prétendent lui refaire une beauté, ce ne sera plus un jour qu'une vieillie encombrant le paysage politique et empêchant l'avenir de percer⁹.

Le fondateur du Parti québécois mis à la porte

À son congrès national de 1981, le Parti québécois modifiait son programme pour établir que désormais l'expression d'une majorité populaire n'était pas nécessaire pour proclamer l'indépendance. Tout ce qu'il y avait de plus opposé aux convictions politiques les plus profondes de monsieur

⁹ René Lévesque, op. cit. p. 289-290.

Lévesque. Comme il le dira lui-même : « Tandis que le Parti québécois achevait de s'estomper, c'était le visage implacable du vieux RIN qui réapparaissait. En compagnie de l'indépendance pure, dure et inaccessible¹⁰ ».

Le même congrès du PQ a offert une scène bien particulière qui dénotait bien qu'il y avait plus qu'un différend entre Lévesque et les anciens du RIN. C'est encore René Lévesque qui parle : « Surgissant de la foule comme un diable d'une boîte, un jeune rouquin trapu s'approcha aussitôt du micro. Je n'en crus pas mes yeux. C'était Jacques Rose, l'un des membres de la cellule qui avait assassiné Pierre Laporte en 70... Parmi les applaudissements qui fusèrent alors de plusieurs coins de la salle, on entendit même une voix qui saluait avec ferveur un des "vrais" pionniers de la libération. C'était le bouquet¹¹ ».

Impossible pour René Lévesque de laisser passer la résolution adoptée selon laquelle il ne fallait, pour proclamer l'indépendance, qu'une majorité de l'Assemblée nationale, et non l'assentiment populaire. Le chef du parti remit la décision entre les mains de l'ensemble des membres du parti. Ils étaient 300 000 en 1981. Par un vote de 95 %, les membres ont soutenu le chef. Ça n'a pas suffi ! On n'avait pas plus d'égard pour la démocratie à l'intérieur du parti qu'on en avait pour la démocratie au plan national. La révolte contre le chef du parti était enclenchée.

Elle allait atteindre les plus hautes sphères du parti. Le premier ministre, restant fidèle au verdict démocratique populaire de 1980, propose ce qu'on a appelé le « beau risque ». On y propose de poursuivre la réforme d'un fédé-

¹⁰ Ibid. p. 452.

¹¹ Ibid. p. 452.

ralisme renouvelé tout en ne perdant pas de vue que : « la souveraineté devait rester la suprême police d'assurance du peuple¹² ». Jacques Parizeau, Camille Laurin, Denis Lazure, Jacques Léonard, Gilbert Paquette, Denise Leblanc-Bantey abandonnent leur poste au Conseil des ministres et, du coup, rompent avec le premier ministre.

Certains doutent encore que le fondateur du Parti québécois ait été mis à la porte. Pourtant, pour en savoir tous les aspects, il suffit de lire le chapitre 1 (eh oui, le tout premier chapitre, en particulier les pages 23 à 30!) de son autobiographie : *Attendez que je me rappelle*. Dans ses mémoires, René Lévesque nous apprend que « c'est au conseil des ministres que la saignée était surtout visible et douloureuse ». On y prenait, dit-il « l'allure de grands appétits de succession », « de grenouillage autour de la chefferie... d'aucuns n'avaient songé à rien d'autre depuis un bon bout de temps ». Il y est mentionné explicitement la « rupture avec Jacques Parizeau et Camille Laurin ».

Le 11 janvier 1985, René Lévesque est hospitalisé. Lui-même écrira : « je me résignai donc à me laisser conduire à l'hôpital¹³ », mais là, « j'ai appris avec soulagement que je faisais partie du dix pour cent le plus en santé de mon groupe d'âge¹⁴ » !

Le député puis ministre du PQ, Guy Chevrette, dira : « Le grenouillage s'est intensifié. C'est ce qui a incité monsieur Lévesque à "sacrer son camp". Il n'avait pas la force de se

12 René Lévesque cité dans *René Lévesque et nous*, de Marie Grégoire et Pierre Gince, p. 31.

13 René Lévesque, op. cit. p. 32.

14 Ibid. p. 33

battre contre des membres du parti qu'il avait fondé¹⁵». Également ex-député et ministre, Jacques Brassard, dira : « Monsieur Lévesque ne s'est jamais lassé des Québécois. Il est parti à la suite de pressions qui venaient de son conseil des ministres et de son parti¹⁶ ».

Quand on colle à René Lévesque un héritage dont il ne voulait pas

Dans ce processus de tourner le dos au fondateur, ceux pour qui l'indépendance était plus importante que la démocratie ont réussi à imprimer dans l'image publique que la principale contribution de René Lévesque à l'histoire du Québec a été de nous avoir donné la loi 101. Or, cela est faux ! Monsieur Lévesque disait carrément qu'un peuple qui impose sa langue par la loi ne mérite pas de la parler. Pour voir une explication détaillée de la raison pour laquelle il s'y opposait et de sa version à lui d'une façon de protéger la langue, il faut aller au très explicite témoignage de Guy Rocher, sous-ministre responsable de la préparation de la loi 101¹⁷.

Marc Laurendeau dira : « Sa priorité personnelle était l'assainissement et la démocratisation des mœurs politiques [...] ça l'humiliait – l'expression était de lui – d'avoir à légiférer à propos de la langue¹⁸ ». Martine Tremblay : « une fois devenu premier ministre, c'est le projet de loi sur le financement des partis politiques qu'il voulait adopter en premier. Mais Camille Laurin l'a court-circuité¹⁹. »

15 *René Lévesque et nous*, voir Guy Chevette, p. 209.

16 *René Lévesque et nous*, voir Jacques Brassard, p. 289.

17 *René Lévesque et nous*, voir Guy Rocher, p. 137-143.

18 *René Lévesque et nous*, voir Marc Laurendeau, p. 189.

19 *René Lévesque et nous*, voir Martine Tremblay, p. 224.

La force du nationalisme ethnique combinée à l'ignorance ou l'indifférence des médias ont réussi à coller l'image historique de René Lévesque à cette loi. Même son biographe le plus proluxe, Pierre Godin, écrira : « C'est le même esprit réformateur qui se retrouve dans la loi 101, un autre héritage incontournable de René Lévesque²⁰. » En plein 2022, dans l'année de son centenaire, le documentaire produit sous le titre *Qui se souvient de René Lévesque ?* nous apprend que la première réponse à la question « quelle était la réalisation la plus marquante de l'homme politique ? », c'est l'instauration de la loi 101 !

Pourtant Lévesque, lui-même, en parle tout autrement : « la loi 101 est un instrument dont seule une société coloniale aurait à se doter » ou encore « ces béquilles législatives qui m'ont toujours paru foncièrement humiliantes²¹ ». Il va même jusqu'à s'interroger sur son possible effet négatif à un moment fort important, celui du référendum de 1980 : « La loi 101 apparaissait comme un rempart à toute épreuve pour la langue et l'avenir national lui-même. Trop, probablement. Je me demande encore si ce sentiment de sécurité béate n'aurait pas contribué sournoisement à affaiblir le OUI référendaire²² ».

De tout cela, il ne faut pas conclure que René Lévesque n'était pas intéressé à protéger notre langue. Il faut en conclure qu'il était opposé à ce qu'on le fasse par un processus et dans un esprit autoritaires. Toujours chez lui, le démocrate prévaudra sur l'indépendantiste et sur le nationaliste. Comme le dit Pauline Marois dans le documen-

20 Pierre Godin, cité dans le *Journal de Montréal*, le 28 octobre 2017.

21 René Lévesque, op. cit. p. 388

22 Ibid. p. 425.

taire *Qui se souvient de René Lévesque?* : « Seul son amour pour la démocratie aurait pu surpasser son affection bien connue pour le français²³ ».

En faussant son héritage, on ne fait pas qu'une erreur qu'on pourrait déplorer. On fait le plus grand dommage qu'on puisse faire à la mémoire de René Lévesque : on détourne l'attention du public, aujourd'hui et pour l'histoire, de ce qui était pour lui l'essentiel : la défense de la démocratie.

En retenant que cela pourrait avoir d'immenses répercussions pour ce qui se passe aujourd'hui (2022) au Québec, peut-être que celui qui a le mieux compris l'affrontement entre l'option démocratique de René Lévesque et l'option nationaliste étroite qu'ont choisie ses successeurs est un homme qui, le 15 novembre 1976, n'avait que 18 ans ! Il s'appelle François Legault. :

Il y a eu l'épisode du « beau risque ». Ça prenait du courage pour amener le PQ sur ce chemin-là. Mais monsieur Lévesque a écouté le peuple et s'est ajusté. Il ne pouvait pas garder le Québec dans un cul-de-sac [...] Je me reconnais beaucoup là-dedans, j'ai fait un peu le même cheminement. René Lévesque a réussi à amener le PQ dans cette direction, mais ça lui a coûté cher, même s'il était le fondateur, le chef historique de ce parti-là. Moi, j'ai choisi de fonder un autre parti²⁴.

23 Pauline Marois, « Un Québec qui se souvient » dans *Le Devoir* du 4 février 2022.

24 *René Lévesque et nous*. Voir François Legault, p. 352.

Le pouvoir des citoyens ou celui des partis

De toutes les réformes que nous avons pu mener à bien, voici celle du financement démocratique des partis politiques dont je serai toujours le plus fier. Celle également qu'on ne laisserait ternir que pour un jour s'en mordre les doigts.

René Lévesque²⁵.

En modifiant cette loi, le gouvernement de Pauline Marois descendait en flammes la réforme qui était celle dont René Lévesque disait qu'il serait toujours le plus fier! Le sixième successeur de monsieur Lévesque à la tête du PQ sabotait carrément non seulement le premier objet de la fierté du fondateur du parti, mais bien plus! Comme le dit bien clairement Michel Carpentier, bras droit de René Lévesque: «Je l'ai entendu dire, je ne sais pas combien de fois que, s'il n'était devenu premier ministre que pour faire adopter cette seule loi-là, toute sa carrière politique aurait été justifiée²⁶».

Voilà de toute évidence une déclaration d'immense importance. La carrière politique de René Lévesque a été une des plus productives, sinon la plus productive, de toutes celles qui ont marqué l'histoire de la société québécoise au grand complet. À priori, il est difficile d'imaginer que cette réforme voulue et adoptée par René Lévesque était pour lui plus déterminante pour sa carrière que, par exemple, la nationalisation de l'hydro-électricité! C'est que si le grand exploit de la nationalisation a été un super propulseur de l'économie du Québec, la loi du financement des partis politiques constituait l'assise d'un exploit plus grand encore: la souveraineté populaire! Pour s'y comprendre, il faut encore une fois se concentrer sur le cœur du message de René Lévesque, la démocratie, le pouvoir populaire, le pouvoir citoyen.

²⁵ René Lévesque. op. cit. p. 86.

²⁶ René Lévesque et nous. Voir Michel Carpentier, p. 176.

René Lévesque était hautement critique de l'ensemble des institutions politiques que l'Angleterre avait imposées au Québec défait en 1759. Alors que la Révolution américaine de 1776 avait institué une forme de démocratie réelle, quoique limitée, alors que la Révolution française de 1789 en avait, à sa manière, fait autant, ce que les Britanniques ont eu la prétention d'appeler la Grande Révolution de 1688 s'était limitée à soumettre le Roi au pouvoir du Parlement ne s'est jamais étendue au point de mettre le pouvoir entre les mains du peuple. Et, il en est encore vrai aujourd'hui! Dans les institutions politiques qu'on nous présente souvent comme un lègue de liberté, le pouvoir est sous le contrôle direct, permanent, incontournable non pas du peuple, mais des partis politiques.

Sous le modèle britannique, le peuple n'élit pas le gouvernement. Il élit des candidats de partis qui détermineront la désignation du chef du gouvernement. Le peuple élit des députés responsables de voter les lois, mais l'adoption des lois est strictement sous le contrôle du parti dominant. Le parti dominant ne l'est pas par la volonté du peuple, mais par les bizarreries d'un mode d'élection que René Lévesque a qualifié de «démocratiquement infect». On pourrait y aller indéfiniment, mais en un mot, les institutions politiques britanniques n'instaurent pas une forme de démocratie. Elles instaurent une forme d'usurpation du pouvoir citoyen par les partis politiques. Elles instaurent une «partitocratie»!

Or, la loi du financement démocratique des partis politiques du Québec sanctionnée le 26 août 1977 avait justement comme but de transférer le pouvoir des partis politiques aux propriétaires des partis que sont, en démocratie, les citoyens.

Depuis toujours, nos médias sont souvent d'une superficialité phénoménale et n'y ont vu qu'une loi sur la comptabi-

lité des partis! Or la «loi 2» ne portait pas d'abord sur les entrées et sorties financières des partis. Elle portait sur la propriété même des partis politiques. En démocratie, si les partis ne sont pas la propriété donc sous le contrôle bien réel des citoyens, il n'y a pas de démocratie. Le cœur, l'âme de la loi 2 de René Lévesque limitaient le financement des partis aux seuls électeurs. Fini le contrôle des partis politiques par des intérêts privés, des caisses électorales occultes.

En un mot, l'objectif prédominant de toute la carrière politique de René Lévesque était de faire du Québec une démocratie authentique, une société qui cessait de voir le gouvernement sous le contrôle d'intérêts privés ou d'élites auto proclamées. Une société qui vivait, pour citer Abraham Lincoln, ce que le mot veut dire «le gouvernement par le peuple, pour le peuple, avec le peuple».

Les amendements à la loi du financement démocratique des partis politiques par le gouvernement de madame Marois n'étaient pas des amendements. Ils étaient un renversement total du legs principal que voulait laisser René Lévesque à son peuple. Le financement démocratique des partis est devenu le financement étatique des partis. Comme le dira sans détour le «père» de la loi du financement démocratique des partis, Robert Burns: «Aujourd'hui, l'orientation de départ est faussée et même renversée. On substitue le financement de l'État au financement populaire. On substitue les partis politiques à la volonté populaire». Dans le même article, l'ex-ministre de la Réforme électorale et parlementaire dans le gouvernement de René Lévesque affirme qu'un parti qui n'est pas capable de vivre par le financement de ses membres ne mérite pas d'exister: «Les partis doivent naître, se maintenir et, au besoin, mourir en fonction de la volonté citoyenne, pas autrement²⁷».

²⁷ Robert Burns, *Le Devoir*, le 10 novembre 2012.

Il est difficile d'imaginer une plus grande trahison de la pensée de René Lévesque et cela par son propre parti. Il est extraordinairement triste d'entendre le huitième successeur de René Lévesque, Paul Saint-Pierre Plamondon, nous dire aujourd'hui (décembre 2021) que la preuve qu'il a remis le PQ sur les rails, c'est que les finances du parti vont bien! Tout ce qu'il a eu à faire a été de puiser dans les fonds publics! Comme tous les autres partis par ailleurs!

Ce faisant, sans peut-être s'en rendre compte, le chef actuel annonçait que le PQ non seulement renonçait à être financé par ses membres, mais conséquemment n'avait pas besoin de leurs idées, de leur dynamisme, de leur apport au programme du parti, du militantisme qui avait toujours été sa force. À moins d'un miracle qu'on ne voit pas poindre à l'horizon, se pourrait-il que le chef Plamondon nous annonce sans s'en rendre compte que le 3 octobre 2022, à l'occasion de la prochaine élection générale au Québec, l'heure sera venue pour le PQ de s'en «mordre les doigts»!

Qu'en est-il de la démocratie sur le terrain?

La plus grande déconvenue de René Lévesque au caucus lui vint de l'avortement de son projet concernant la représentation proportionnelle. Il croyait à l'absolue nécessité de ce mode de représentation électorale, ce fut pour René Lévesque, démocrate, une déception amère²⁸.

Le 15 août 1984, le caucus des députés du Parti québécois était réuni à Drummondville. À l'ordre du jour: la réforme du mode de scrutin. Le premier ministre l'avait annoncée dans son discours inaugural à l'Assemblée

²⁸ Jérôme Proulx. *René Lévesque: l'homme, la nation, la démocratie*. Presses de l'université du Québec, 1992, p. 137.

nationale, le 21 février 1978 puis de nouveau le 23 mars 1983, encore une fois dans le cadre du discours inaugural. C'était la politique officielle du gouvernement. Le ministre de la Réforme électorale et parlementaire, Robert Burns, avait mené une large consultation conduisant à favoriser un scrutin par représentation proportionnelle régionale. La proposition a été soumise et acceptée au Conseil des ministres le 12 mars 1983. A son tour, le directeur général des élections a mené une vaste consultation publique sur le sujet. Son rapport officiel, le 28 mars 1984, recommande un scrutin par «représentation proportionnelle territoriale».

Au caucus de Drummondville, le 15 août 1984, la proposition du premier ministre déjà adoptée par son Conseil des ministres est refusée par les députés. Comme l'a dit Jérôme Proulx, présent à titre de député de Saint-Jean: «Ce fut pour René Lévesque, démocrate, une déception amère. Il croyait à l'absolue nécessité de ce mode de représentation électorale».

Et pourquoi le premier ministre nourrissait-il une telle foi absolue en une «proportionnelle régionale»? C'est que le Gaspésien, René Lévesque, était un tenant tout aussi absolu de la décentralisation des pouvoirs de Québec vers les régions. Transférer de vrais pouvoirs vers les régions nécessite qu'il y ait des territoires pour les recevoir et des personnes élues pour les exercer. Pour un examen en profondeur des liens entre le mode de scrutin proportionnel et la décentralisation, voir le deuxième volume de la trilogie. Les députés en caucus ont maintenu le mode de scrutin actuel et ont préféré maintenir les frontières artificielles que sont les circonscriptions actuelles et où ils avaient été eux-mêmes élus plutôt que de faire de nos régions les assises d'une véritable démocratie régionale et locale. En

fermant la porte de la «proportionnelle régionale», les députés du PQ ont scellé le sort d'un des plus grands rêves politiques de René Lévesque et d'un des plus importants progrès qu'aurait pu réaliser le peuple sur les territoires qu'il habite.

Comment être plus explicite? Pour reprendre quelques extraits du Livre blanc de monsieur Lévesque, voici comment il s'exprime :

[...] la décentralisation est d'abord une question de démocratie [...] la décentralisation est une conception démocratique de l'organisation sociale et politique [...] c'est une façon différente de participer à la vie collective [...] c'est un acte de confiance envers les individus [...] c'est une assise de solidarités nouvelles [...] c'est l'occasion d'affermir la confiance des citoyens [...] c'est la reconnaissance aux collectivités locales du droit de définir elles-mêmes et selon les aspirations de leur population, le nombre et le type de services et d'équipements qui leur conviennent le mieux²⁹.

C'est à tout cela qu'ont renoncé les députés du PQ désireux avant tout de préserver leur propre pouvoir.

Mais comment expliquer que le géant politique qu'était monsieur Lévesque, le fondateur du Parti québécois, le premier ministre du Québec ait pu se voir humilié par les siens sur une question à laquelle il tenait tellement? Trois causes!

La première est plutôt institutionnelle. Les députés de quelque parti que ce soit sont traditionnellement réfrac-

²⁹ Coalition pour un Québec des régions. *Libérer les Québécois*. Éditions Écosociété, 2007, Annexe 1 « La décentralisation selon René Lévesque », p. 147-160.

taires à modifier un mode de scrutin qui a justement démontré sa supériorité dans le fait qu'il leur a permis d'être élus. Modifier le type de scrutin, c'est modifier l'assise du pouvoir, c'est éliminer la base sur laquelle il tient présentement sans donner de garantie de réélection aux élus. Pour trop de députés, leur survie politique est plus importante que pourraient et devraient avoir les citoyens qu'ils sont censés représenter.

La seconde cause tient à une bien curieuse interprétation d'un principe central du système parlementaire britannique, celui de la solidarité ministérielle. Le conseil des ministres est responsable collectivement. Une décision du conseil est une décision qui lie tout un chacun sans exception. Un ministre qui se désolidarise du conseil se doit de le quitter. Marc-André Bédard a succédé à Robert Burns comme ministre de la réforme électorale mais, contrairement à son prédécesseur qui avait été le proposeur de la réforme au conseil des ministres (comme par ailleurs il avait été le « père » de la loi sur le financement démocratique des partis politiques !), il a reçu la responsabilité de la réforme en la portant mollement, n'a tenu aucune consultation et n'a pas établi un lien actif sur ce dossier avec le bureau du premier ministre.

De fait, monsieur Bédard n'a pas été présent au caucus de Drummondville pour défendre le dossier dont il était responsable ! Mais il y a pire. En devenant pratiquement absent du dossier, monsieur Bédard a ouvert la porte toute grande à son collègue, Jacques Parizeau. Celui-ci, contre toutes les règles de la solidarité ministérielle, s'est érigé en principal opposant à la réforme. Et il l'a fait dans le style qu'on lui connaissait bien : ouvertement, bruyamment, sans en accepter un iota. Il n'y avait aucun secret que monsieur Parizeau était le responsable

du «NON à la réforme du mode de scrutin». Il a été si bien reçu à ce titre que, dans mes fonctions de sous-ministre à la réforme électorale, j'ai été convoqué par le ministre Parizeau à une rencontre formelle où, entouré de quelques personnages de l'organisation du parti, il a tenté pendant quelques heures de me faire renoncer à soutenir la réforme!

La troisième cause de l'échec de René Lévesque dans ce dossier tient justement à l'organisation électorale du Parti québécois. La puissante «machine du PQ», experte bien sûr du mode de scrutin actuel, était farouchement opposée à la réforme. En soi, ce n'était pas une grande surprise: les machines de partis sont tout aussi conservatrices que les députés quand on touche à leur champ d'expertise. Celle du PQ était allée jusqu'à produire un document substantiel qui comportait une argumentation systématique contre la réforme. J'ai eu l'occasion d'en prendre connaissance par un détour imprévu.

Quand on est sous-ministre et qu'on est demandé par le premier ministre, on se déplace vers son bureau et non pas lui vers le sien! Or voilà monsieur Lévesque dans mon bureau! Il est d'humeur massacrant. Il a en main ce document bien officiellement marqué au nom du comité national d'organisation électorale du PQ avec signature de son directeur. Le document avait été rageusement annoté en rouge par la plume du premier ministre. Quand celui-ci l'a projeté sur mon bureau, le document était ouvert à une page centrale où une phrase était triplement entourée d'un épais trait rouge. La phrase disait: «Commençons par faire l'indépendance [...] on s'occupera de démocratie après!» Il aurait été bien difficile de heurter plus frontalement les convictions du premier ministre!

François Legault et la succession réelle de René Lévesque

À l'élection de 2018, le magazine *L'Actualité* a publié une de ces questions-réponses classiques où on interroge tous les chefs de partis sur les mêmes sujets à la veille d'une élection. À la question «Pourquoi vous cessez d'être indépendantiste?»: la réponse de François Legault a été: «Je ne cesse pas d'être indépendantiste, je cesse d'être péquiste.» À la question: «Alors pourquoi vous cessez d'être péquiste?» vient la réponse: «Parce que le PQ n'y arrivera pas. Le PQ ne réussira pas à réunir le nombre qu'il faut pour gagner un référendum.» Et nouvelle question: «Qu'est-ce qu'il faut pour avoir le nombre?» Réponse: «Trois choses: il nous faut prendre le contrôle de l'immigration; il nous faut renforcer la position de la langue française; il nous faut prendre davantage conscience de notre identité nationale.»

Sept ans plus tard, le parti fondé par François Legault, la Coalition pour l'avenir du Québec, était devenu le gouvernement du Québec. Les trois premières mesures législatives mises en marche par ce nouveau gouvernement: une loi sur l'immigration, une loi sur la langue française, une loi sur la laïcité de l'État! Sans oublier une déclaration unilatérale du premier ministre à l'effet que la Constitution canadienne était modifiée pour désormais indiquer que le Québec constituait une nation distincte.

Et comme conclura Thomas Mulcair, celui qui nous aura rappelé cette déclaration de François Legault faite au magazine *L'Actualité* «Si le Québec cherche ces pouvoirs et ne les obtient pas, la souveraineté risque de paraître comme la solution naturelle³⁰.»

³⁰ Thomas Mulcair, *Le Journal de Montréal*, le 14 mai 2012.

Mais pourquoi François Legault suivrait-il les traces de René Lévesque? Pour cela, il est fort intéressant de retourner aux témoignages qu'ont livrés les quelque cinquante personnes interviewées dans le livre *René Lévesque et nous*. En voici des extraits percutants tirés des propos tenus par François Legault³¹.

Le premier indique bien qu'il avait compris le message du référendum de 1980 – là où les Parizeau, Laurin, Léonard, Lazure et autres ont cessé de suivre le leadership de Lévesque. François Legault a choisi de fonder un parti plutôt que de subir le sort que le PQ a fait à son fondateur.

Il y a eu le référendum de 1980. C'était très émotif... Ça reste un grand exercice démocratique... les Québécois sont profondément démocratiques, modérés.

Monsieur Lévesque cherchait à atteindre une véritable souveraineté. Mais il connaissait son peuple, l'attachement de beaucoup de Québécois au Canada... mais il avait aussi un côté réaliste. Le Québec, même indépendant, aurait eu la politique de sa géographie.

L'une des valeurs les plus fondamentales qui a guidé René Lévesque toute sa vie politique, c'est son côté démocrate. Il était un grand démocrate, ouvert sur le monde.

Le premier ministre d'aujourd'hui a compris ce qu'il y avait de plus fondamental politiquement chez René Lévesque. Il aussi partagé le jugement de monsieur Lévesque sur le déclin du parti qu'il avait fondé :

René Lévesque n'accordait pas une grande importance à la durée de vie des partis politiques. Il disait que les partis politiques vieillissent vite. Le déclin du PQ, c'est pas mal ça, Il a mal vieilli parce qu'il a arrêté de se soucier de ce que le peuple pensait. Il est resté accroché au passé.

³¹ *René Lévesque et nous*, voir François Legault, p. 351 à 357.

Enfin, pour ce qui est probablement le facteur le plus important pour le succès de la mission qu'il s'est donnée, François Legault, à l'exemple de René Lévesque, s'est positionné au cœur de la vie politique en démocratie, non pas d'abord au niveau de la défense des idées, mais d'abord et fermement au niveau du peuple lui-même dont il parle constamment avec grande fierté de la solidarité, de la ténacité, de la discipline, de la résilience.

Mon sentiment le plus durable (face à René Lévesque), c'est l'immense fierté qu'on ressentait.

En affirmant «on est quelque chose comme un grand peuple» René Lévesque a été un créateur de fierté. C'est très important pour un peuple – comme pour un individu – d'être fier. Ça donne des ailes, de la confiance et de la force.

Ce qui m'inspire de René Lévesque, c'est sa proximité avec le peuple et son côté créateur de fierté.

L'héritage le plus important de René Lévesque, c'est la fierté et donc la confiance en eux qu'il a inculquées aux Québécois.

Enfin, François Legault fait lui-même le lien avec René Lévesque :

Je suis très différent de René Lévesque. Je ne prétends pas avoir son charisme. Je suis plus concret, rationnel. Mais, comme lui je souhaite que les Québécois soient encore plus fiers. C'est sur ce point-là que je sens une filiation. Le fil conducteur, c'est la fierté.

La dernière cheffe de cabinet de René Lévesque fera le lien entre lui et François Legault. Martine Tremblay était l'invitée de l'émission *Deux hommes en or* à Télé-Québec, le 7 février 2022. À la question de l'animateur, «si monsieur Lévesque était vivant aujourd'hui, à quel parti politique se joindrait-il?» la réponse de Martine Tremblay était tout à fait «lévesquienne». Monsieur Lévesque n'était pas parti-

san. Il ne se joindrait pas à un parti. Mais il observerait que cette grande partie de la population qui a cru en lui et qui lui a été fidèle se retrouve à appuyer aujourd'hui le parti de François Legault. Ce serait au tour de monsieur Lévesque de se montrer fidèle à son monde: il irait les rejoindre auprès du parti de François Legault.

Une copie du livre que j'ai publié en 2020 – *René Lévesque, l'héritage démocratique toujours d'actualité* – a été remise au premier ministre Legault. Le PM a accusé réception en ces mots:

Votre livre a d'autant plus d'intérêt que René Lévesque est pour moi une grande source d'inspiration. Il a été un ardent défenseur du peuple québécois, un grand démocrate et il figure sans conteste parmi les plus grands bâtisseurs du Québec moderne. Comme l'indique le titre du livre, cet héritage est toujours d'actualité, et j'essaie d'en être à la hauteur comme premier ministre du Québec³².

Dans *Le Devoir* du 18 septembre 2021, parlant du projet de loi 21, le chroniqueur Michel David cite les propos de l'ex-éditorialiste en chef de *La Presse* et ex-sénateur, André Pratte. Celui-ci avertit les lecteurs du *National Post* de Toronto que «le Canada anglais est tombé tête première dans le piège séparatiste. Comme toujours lorsqu'il se sent attaqué, le Québec fait bloc derrière son gouvernement, quel qu'il soit. Et si jamais la Cour suprême invalide la loi 21, la colère et la frustration au Québec vont atteindre des niveaux de frustration qu'on n'a pas vus depuis l'échec de l'accord du lac Meech».

Et Michel David de conclure:

Dire que la foi fédéraliste du premier ministre Legault demeure suspecte serait un euphémisme. Ceux qui craignent qu'il soit demeuré fidèle à ses convictions

³² François Legault, lettre du 7 juillet 2020.

indépendantistes d'antan et qu'il attende simplement le moment propice pour sortir du placard sont aussi nombreux que ceux qui le souhaitent. Cela fait beaucoup de monde.

Vers un retour au grand rêve: Option Québec

À la fin de ses mémoires, René Lévesque fait un constat qui pourrait être lourd de sens pour l'histoire du Québec. (En parlant d'*Option-Québec*) «le relisant pour la première fois depuis longtemps, je me dis que moi, je peux encore vivre avec ça, et même, présomptueusement qu'un jour viendra où c'est avec quelque chose comme ça qu'on finira par en sortir³³».

De fait, s'il y a une constante dans l'expression de la volonté populaire quant à l'avenir politique et constitutionnel du Québec, c'est bien une très forte concentration des pouvoirs entre les mains du Québec, mais avec un lien surtout économique avec le Canada. On en trouve des variantes avec Daniel Johnson dans *Égalité ou indépendance* publié en 1968 et dont René Lévesque a dit qu'elle «m'allait comme un gant³⁴». Sont venus par la suite, le rapport des États généraux du Canada français en 1968; le rapport Allaire *Le Québec libre de ses choix* en janvier 1991; *Option Québec* en 1968; même le Livre beige de Claude Ryan en 1980; le modèle de constitution que proposait l'Action démocratique du Québec en juin 2001; le rapport de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Bélanger-Campeau) en 1991 et très récemment, le modèle de constitution proposé par l'assemblée citoyenne pilotée par Christian Lapointe en 2019.

³³ René Lévesque, op. cit. p. 96.

³⁴ Ibid. p. 269

Pour reprendre les mots de René Lévesque est-ce «qu'un jour viendra où c'est avec quelque chose comme ça qu'on finira par en sortir» et que François Legault en sera le maître d'œuvre?

En guise de conclusion

Le 24 août 2022 marquera le 100^e anniversaire de la naissance de René Lévesque. Il y aura profusion de témoignages, d'écrits, de documentaires, possiblement des colloques et certainement une grande cérémonie à l'Espace René Lévesque à New Carlisle. On parlera du plus grand patriote de l'histoire, on parlera de l'immense infusion de fierté qu'il a transmise à la société québécoise, on parlera de géant de la vie démocratique. On pourra passer de la théorie de la démocratie à sa réalisation chez nous : René Lévesque a été un démocrate, avec le peuple, pour le peuple, par le peuple.

Malheureusement, parce que cela est faux, beaucoup continueront à proclamer que la plus grande contribution de René Lévesque à l'histoire du Québec a été la loi 101. D'autres invoqueront l'héritage démocratique de René Lévesque, mais sans vraiment le connaître et souvent sans s'être rendu compte qu'il a été lâché par les siens sur des questions fondamentales. On saluera le fondateur du Parti québécois, mais on oubliera de dire qu'il n'a pas quitté son poste avec la mention «mission accomplie», mais qu'il a été poussé à la porte par ce qu'il appellera lui-même du «grenouillage autour de la chefferie».

Le but du présent texte n'est pas de faire le procès de ceux qui l'ont lâché. Le but est que l'histoire s'écrive dans la vérité. De fait, l'inspiration de ce texte vient de la trilogie sur Lévesque dont il est mention dans les réf-

rences ci-bas. Quand on fait le survol de notre histoire, de Samuel de Champlain à René Lévesque en passant par Louis-Joseph Papineau, il s'y trouve une constante importante. Trois grands rêves ont été entretenus. Ils ont chacun eu un immense effet sur notre vie collective. Mais ils ont aussi, tous les trois, frappé un mur.

Le peuple métissé qu'envisageait Champlain par le croisement des Premières Nations avec les habitants de Nouvelle-France n'a jamais reçu l'appui de l'Église et a été enterré d'abord par la conquête anglaise de 1759 puis définitivement par la Loi des Indiens de 1868. Le rêve de Papineau d'instaurer la République démocratique, indépendante du Bas-Canada, a rencontré la vive opposition des évêques d'ici puis a amené la trahison de ses compagnons de lutte chez les Patriotes, Lafontaine, Nelson, Morin, Parent et Cartier. Le rêve de René Lévesque d'une société démocratique donc reposant incontestablement sur le pouvoir citoyen a été délaissé par ceux pour qui le nationalisme est plus important que la démocratie.

Le dernier mot revient et reviendra toujours au peuple. C'est d'abord parce que René Lévesque a été leur héros que son héritage se poursuivra. Le peuple d'ici a toujours été plus grand et plus fort que ses élites. Les Québécois sont égalitaires, solidaires, fiers, démocrates. Ils tiennent encore le coup après des siècles où ils auraient facilement pu disparaître. Ils méritent d'être vus comme les constructeurs de ce que Mario Polèse appelle et explique fort bien dans *Le miracle québécois*.

En cette année 2022, le peuple québécois célébrera le grand champion de sa fierté. Un autre moment important, même possiblement historique, attend ce peuple: l'élection générale du 3 octobre. Depuis René Lévesque, il n'y

a eu aucun leader politique qui n'ait atteint son niveau de soutien populaire, aucun qui n'ait autant cultivé son sentiment de fierté que François Legault.

Terminons en répétant ces mots de François Legault. Se référant au « beau risque », Le premier ministre actuel dit :

Ça prenait du courage à monsieur Lévesque pour amener le PQ sur ce chemin-là... ça lui a coûté cher, même s'il était le fondateur, le chef historique de ce parti-là. Mais il avait écouté le peuple et s'est ajusté. Il ne pouvait pas garder le Québec dans un cul-de-sac... il fallait qu'on se donne une perspective, qu'on avance. Je me reconnais beaucoup là-dedans³⁵. ♦

³⁵ René Lévesque et nous, voir François Legault, p. 352.

Autres ouvrages du même auteur :

- 1971 *Défis au Parti Québécois*. Montréal : Éditions du Jour.
Préface de Guy Joron.
- 1997 «La réforme électorale. L'héritage démocratique du premier ministre René Lévesque» dans *L'Éthique gouvernementale. Cahiers de recherche éthique* 21, Fides, pp 317-355.
- 2006 *Au pouvoir, citoyens ! Mettre fin à l'usurpation des partis politiques*. Montréal, Éditions BLG.
- 2007 *Le Parti de René Lévesque. Un retour aux sources*. Montréal, Fides
- 2009 *Dialogue avec Claude Béland sur une constitution du Québec d'aujourd'hui. Vers une assemblée constituante citoyenne*. Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec.
- 2013 «La démocratie au Québec, les partis contre les citoyens» dans *L'Action nationale*, vol. CIII, no 1 (janvier), pp 92-116.
- 2016 *Robert Burns, le ministre de la démocratie citoyenne*. Éditions Trois-Pistoles.
- 2020 *René Lévesque, un héritage démocratique toujours d'actualité*. Éditions Lambda.
- 2020 *Décentralisons-nous ! Pour une sortie de crise digne du Québec*. En collaboration avec Roméo Bouchard. Éditions Lambda.
- 2020 «La marche d'un peuple!», Préface à : *Le rêve de Champlain, de Papineau et de Lévesque*, par Roméo Bouchard. Éditions Lambda

Passer du rêve à la réalité

Faire du pays le projet d'un peuple

Le 24 août 2022 soulignera le 100^e anniversaire de naissance de René Lévesque. À travers, ses réalisations, ses écrits, ses discours, la création d'un parti qui a marqué l'histoire du Québec, ses réalisations comme chef d'un gouvernement, il a fait prendre conscience aux Québécoises et aux Québécois qu'ils formaient une nation. Il nous aura donné la fierté d'un projet d'émancipation nationale, d'un projet de liberté, d'un projet fondamentalement démocratique. On le célébrera cette année à juste titre comme un grand patriote et un grand démocrate.

Malgré mon immense respect pour René Lévesque et ma sympathie envers André Larocque, je ne peux partager son analyse publiée dans *L'Action nationale* sous le titre : « Le rêve de René Lévesque abandonné par le Parti québécois sera-t-il réalisé par François Legault ? » On doit à la vérité de rappeler que c'est René Lévesque lui-même qui a abandonné en 1984 son rêve de souveraineté-association en s'engageant dans l'impossible renouvellement du fédéralisme. Cette décision, que j'ai contestée avec beaucoup d'autres, ouvrait une longue période où le parti

* Professeur émérite à la Téléuniversité, militant du Mouvement Québec indépendant, ex député et ministre du Parti québécois.

qu'il avait fondé allait se détourner des exigences de la souveraineté nationale¹.

Plus fondamentalement, je m'objecte à l'opposition entre indépendance et démocratie que développe André Larocque dans son texte. L'indépendance du Québec est projet démocratique d'émancipation qui ne pourra être que l'aboutissement d'une démarche démocratique du peuple québécois. L'indépendance constitue aussi la seule façon d'implanter une véritable démocratie au Québec en le libérant des entraves de la Constitution canadienne qui nous a été imposée sans aucun respect de la démocratie québécoise. Enfin, s'imaginer que François Legault sera celui qui réalisera le rêve de René Lévesque relève de la pensée magique où l'auteur semble prendre son désir pour une réalité.

Le rêve de René Lévesque

André Larocque rappelle au début de son texte que René Lévesque avait un rêve pour son peuple qu'il a exprimé d'abord par un manifeste, « Un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne », rejeté par le Parti libéral en 1967. Il a par la suite publié un livre marquant, *Option Québec*, créé le mouvement souveraineté-association, puis le Parti québécois dont il a fait d'*Option Québec* le programme constitutionnel et celui de son gouvernement élu le 15 novembre 1976.

Je me suis pleinement engagé dans ce rêve. C'est René Lévesque qui m'a convaincu de m'engager en poli-

1 Dans mon ouvrage *Le sens du pays – Refonder le combat indépendantiste*, j'ai expliqué et documenté ce véritable détournement qui a fait qu'en 50 ans, seules les deux années préréférendaires ont été consacrées à la promotion de l'indépendance, les autres campagnes électorales, parfois nationalistes, mais jamais souverainistes ayant porté sur la gestion de la province de Québec.

tique. Comme lui, j'ai d'abord été démocrate avant d'être indépendantiste, ou plutôt social-démocrate, conscient des injustices sociales. Sur les bancs de l'université, je devins d'abord membre du NPD-Québec de Robert Cliche. Ce qui m'indignait bien plus que la majorité des maisons de Mont-Royal occupées par des anglophones, c'était qu'il y ait de si grands écarts de richesse à Montréal. Les écarts entre les pays riches et les pays pauvres, les famines dans le tiers-monde m'indignaient, en accord avec le René Lévesque de l'émission *Point de mire* à Radio-Canada.

Je suis devenu indépendantiste, non pas en consultant *Option Québec*, mais en lisant le livre de Marcel Chaput, *Pourquoi je suis séparatiste*. Scientifique comme moi, sa démonstration était convaincante : « les Canadiens français forment une nation, l'État du Québec est leur état national et, pour progresser, les Canadiens français devaient être maîtres chez eux, non plus minoritaire dans un plus grand pays, mais majoritaire dans leur pays, le Québec ». À ce moment en 1966, je n'étais pas encore militant de l'indépendance, mais désormais, je lisais les journaux et je regardais la télévision d'un œil indépendantiste, favorable à la montée du Rassemblement pour l'indépendance nationale, le RIN. La social-démocratie, la justice sociale passaient par l'indépendance.

C'est René Lévesque qui est responsable toutefois de mon engagement politique indépendantiste. En 1967, l'histoire s'accélérait et il y était pour beaucoup. Il avait réussi à regrouper dans un même parti politique la très grande majorité des indépendantistes, mais aussi des militants sociaux et syndicaux qui donnaient au programme du Parti québécois une couleur résolument sociale-démocrate et progressiste. Jeune professeur au Collège de Maisonneuve, ma lutte avec les étudiants et les professeurs pour la démo-

cratie interne dans cette institution, l'occupation du collège et les débats sur la démocratie en éducation qui avaient lieu chaque soir avait mis fin à mon attentisme politique. Après avoir vibré en écoutant René Lévesque à la télévision, stimulé par sa vision de l'avenir du Québec, je décidai de m'engager à fond pour l'indépendance au sein de son parti. J'allais devenir le président de mon comté et de ma région, conseiller au programme à l'exécutif national, succédant d'ailleurs à André Larocque, puis député et ministre dans le gouvernement de René Lévesque à partir de 1976.

La promotion de l'indépendance se faisait attendre à l'approche du référendum de 1980, les ministres étant presque totalement accaparés par le gouvernement de la province. Ayant compris cette dynamique, avec mon collègue Jean-Pierre Charbonneau, nous avons décidé, à la fin de l'automne 1978, de nous consacrer prioritairement à publier un ouvrage de fonds qui serait intitulé simplement *L'Option*. Ma contribution a consisté à définir les principes et le contenu du nouveau régime politique qui serait proposé au référendum, décrivant concrètement ce que serait la souveraineté-association. La description de l'association économique se fondait sur des exemples de communautés d'États souverains dans le monde en les adaptant à la réalité du Québec et du Canada. Le contenu concret de la souveraineté-association était consolidé et vulgarisé pour la première fois.

Le lancement de *L'Option* eut lieu le 20 novembre 1978 en présence de René Lévesque qui avait accepté d'en écrire la préface. Le premier ministre écrivait: «À un moment stratégique, alors que va s'activer comme jamais le débat national sur l'avenir du Québec, on y trouvera une double synthèse, impressionnante par son ampleur autant que sa rigueur.» Il concluait:

Ce sont, non pas deux partisans butés, mais deux Québécois à l'esprit ouvert et chaleureux qu'on rencontre dans ces pages. Deux hommes dont l'approche, tout en étant nourrie de conviction inébranlable, sait demeurer tolérante et fraternelle. Je leur souhaite non seulement beaucoup de lecteurs, mais également, sur ce dernier point, beaucoup d'imitateurs!

La publication de ce livre fut abondamment commentée dans les médias. C'était un livre attendu. Peu après sa publication, *L'Option* avait fait son entrée en première place du « palmarès du livre », dans la catégorie « Essais », place qu'il allait occuper dans cette catégorie pendant 11 semaines. Par la suite, le premier ministre m'inviterait à faire partie du comité de préparation de la campagne référendaire. Le programme du Parti québécois adopté en juin 1979, puis le document de base de la campagne référendaire, « La nouvelle entente Québec-Canada », allaient reprendre en bonne partie le contenu proposé dans *L'Option*.

J'ai raconté tout ceci pour bien faire comprendre que je n'ai pas épousé « le rêve de René Lévesque » à demi, mais à fond, tout comme je l'ai fait pendant la campagne référendaire qui a suivi. J'étais convaincu à l'époque que la souveraineté-association était la façon la plus directe et la plus sensée de réaliser l'indépendance du Québec et de donner au peuple québécois, les moyens d'une véritable démocratie sociale et économique.

Ce n'est qu'après le référendum de 1980, la trahison du rapatriement de la constitution en 1982, et ce qu'on a appelé « la nuit des longs couteaux », que j'ai compris qu'il n'y aurait jamais de souveraineté-association sans d'abord réaliser l'indépendance du Québec, tout comme je savais depuis longtemps qu'il n'y aurait jamais de fédéralisme renouvelé. La majorité canadienne et son gouvernement,

quels que soient les partis, y étaient brutalement opposés, définitivement engagés dans une direction opposée qui exigeait, chose inacceptable, que le peuple français du Québec se comporte comme une minorité dans le grand tout multiculturel pancanadien. La thèse de la fondation du Canada par deux nations était un mythe définitivement mort et enterré.

Je peux témoigner qu'après ces événements, René Lévesque lui-même a abandonné le trait d'union entre souveraineté et association qu'il avait mis au cœur d'*Option Québec* et de la question référendaire de 1980. Son rêve s'est transformé, non dans son objectif final, mais dans la démarche pour y parvenir. Peu de commentateurs l'ont noté, mais la proposition de révision du programme du parti telle qu'approuvée en 1982, approuvée par Lévesque suite au référendum interne du parti, énonçait que «l'association économique ne serait plus liée à la souveraineté par un trait d'union et celle-ci serait le thème de la prochaine campagne électorale; cependant, il faudrait obtenir la majorité des suffrages exprimés avant de proclamer l'indépendance et de faire une offre d'association économique au reste du Canada².»

En 1982, le «rêve de René Lévesque», la souveraineté et l'association se réaliserait en deux temps. D'abord la souveraineté du Québec approuvée démocratiquement par le peuple du Québec, qui permettrait dans un deuxième temps seulement de réaliser une association économique, laquelle se ferait tôt ou tard, car inscrite dans la réalité économique du nord du continent.

2 G. Fraser, *Le Parti québécois*, p. 335-336. Cette proposition avait rallié les deux camps lors du «renérendum». Elle provenait de l'exécutif national dont j'étais membre. Je l'avais rédigée en collaboration avec Pierre Harvey qui était alors conseiller au programme, lequel s'était assuré de son approbation par René Lévesque.

Qui a démissionné en 1984 ?

Ce rêve de souveraineté, et cette offre d'association économique avec le Canada, René Lévesque devait le mettre de côté pour s'engager dans le soi-disant « beau risque » de 1984, autrement dit dans une réforme du fédéralisme. C'est au contraire ce même rêve de souveraineté et d'offre d'une association économique qu'allait reprendre, et presque réaliser, Jacques Parizeau et le Parti québécois lors du référendum de 1995. Tout n'est donc pas aussi simple que le laisse supposer le titre de l'article d'André Larocque. Le Parti québécois n'avait pas abandonné le rêve de René Lévesque, et ce, malgré lui.

André Larocque présente ce virage à 180 degrés de 1984 comme nécessaire pour « rester fidèle au verdict démocratique populaire de 1980 ». Cela ne tient pas la route ! Tant qu'à faire, le Parti québécois aurait-il dû abandonner la souveraineté pour le fédéralisme, en constatant que cette dernière option était nettement majoritaire dans la population lors de l'élection de 1970 où il n'avait obtenu l'appui que de 23 % des électeurs à son option ? Dans les faits le gouvernement du Parti québécois avait respecté scrupuleusement le verdict démocratique populaire à toutes les élections. À la suite du verdict de 1980, il avait même dépassé le simple respect en promettant de ne rien entreprendre en vue de la souveraineté au cours du mandat qu'il obtiendrait à l'élection de 1981.

Cela n'empêchait pas toutefois le Parti québécois de continuer à promouvoir la souveraineté. Lors des célébrations au Canada suite au rapatriement de la constitution à Ottawa, le Parti avait organisé une grande manifestation à Montréal pour protester contre cette trahison à l'égard du peuple québécois. Plus de 25 000 personnes marchèrent

dans les rues à son appel. En août 1982, l'exécutif national du PQ publia un document de réflexion sur la crise politique et économique intitulé «La souveraineté: outil de développement économique». Je l'avais rédigé en compagnie Pierre Harvey. Au sortir de la rencontre annuelle du caucus des députés du Parti québécois, le premier ministre Lévesque appuya publiquement ce document qui «faisait partie du processus de préparation à la prochaine élection qui se tiendra sur la souveraineté du Québec». *Le Devoir* titra alors: «Un outil contre la crise économique: le PQ relance son option³.»

Chaque fois qu'il en avait l'occasion, le premier ministre défendait publiquement la position du congrès post «référendum» sur la souveraineté et l'association. Évoquant la position de René Lévesque à la fin de l'année 1983, son biographe Pierre Godin raconte: «L'avenir du Québec serait décidé par une élection référendaire. Et depuis le congrès de 1982, c'est devenu son mantra. Il l'a servi encore dernièrement à la presse italienne: les prochaines élections porteraient sur l'indépendance et il suffirait de 50 pour cent des voix plus une pour l'enclencher. [...] “Un vote indépendantiste à 50 pour cent: Lévesque y croit” titrait *La Presse* à la suite d'une entrevue⁴.»

L'année 1984 allait cependant marquer le début d'un virage dans l'esprit de René Lévesque. Martine Temblay le souligne: «Déjà en février 1984, dans le cadre d'une entrevue avec un journaliste de l'hebdomadaire français *Le Point*, le premier ministre avait, pour la première fois, formulé publiquement ses interrogations sur la question. Même s'il

3 Pierre O'Neil, «Le PQ relance son option, un outil contre la crise économique», *Le Devoir*, 2 septembre 1982

4 Pierre Godin, *René Lévesque, l'homme brisé*, p. 317.

était encore déterminé à l'époque à placer la souveraineté au cœur de la campagne électorale, il ne se faisait pas d'illusion sur la rapidité du changement⁵. «C'est un projet [la souveraineté], dont je ne verrai probablement pas la réalisation. En tout cas, pas comme membre du gouvernement. Même si nous gagnons les prochaines élections, on ne sera pas mûrs pour passer le cap tout de suite. Comme disait je ne sais plus qui [c'était en fait Claude Morin], ce n'est pas en tirant sur les fleurs qu'on les fait pousser plus vite⁶.»

Cet interview avait stimulé l'aile provincialiste du parti, opposée à la remise en marche vers la souveraineté et favorable aux élections de «bon gouvernement». Pierre Marc Johnson estimait essentiel que le Québec ne sorte pas plus faible du prochain scrutin, prévu pour 1985. Dans ce langage sibyllin qui lui était propre, cela signifiait qu'il n'était pas prêt à prendre le risque d'une élection portant sur la souveraineté. Pour lui, ce serait affaiblir le parti et ses chances de réélection. Il nous révélait ainsi qu'il voyait la souveraineté et l'association, donc Option-Québec, comme un boulet électoral pour le Parti québécois, un boulet dont il fallait se défaire.

En préparation du congrès national qui venait à grands pas, en juin 1984, il devenait donc nécessaire de clarifier à nouveau le sens de la prochaine élection. Je préparai une résolution pour l'exécutif national affirmant qu'un vote pour le Parti québécois serait interprété comme un vote en faveur de la souveraineté du Québec, puisque les élections porteraient principalement sur la souveraineté. René Lévesque participait à la réunion de l'exécutif où on devait adopter cette résolution avant de l'envoyer au

5 Martine Tremblay, *Derrière les portes closes*, p. 409.

6 Interview *Le Point*, «La crise nous fait mal», 6 février 1984.

congrès. Je lui demandai : « Vous êtes sûr d'être d'accord avec cette résolution, monsieur Lévesque ? » Il répondit : « Ouais, ça va... c'est comme porter une ceinture avec des bretelles », laissant entendre à tous les membres présents qu'il était toujours d'accord avec les orientations qu'il avait maintes fois réaffirmées au cours de l'année précédente.

Rendu au congrès cependant, quand la résolution fut discutée en atelier, l'ancien ministre Jacques-Yvan Morin l'attaqua de front, la présentant comme un ultimatum arrogant et suicidaire qui revenait à dire à la population, « si vous n'êtes pas d'accord avec la souveraineté, ne votez pas pour nous ». René Lévesque était ébranlé, mais il n'alla pas au micro du congrès de juin 1984. La résolution fut approuvée par une large majorité des délégués qui trouvaient normal, comme pour les autres partis, que le PQ demande à la population une approbation de tout son programme, y compris de son article 1 sur la souveraineté et l'offre d'association.

Dès la fin du congrès, les ministres qui souhaitaient au fond une nouvelle mise en veilleuse de la souveraineté se déchaînèrent : « Suicide collectif programmé, antidémocratique ! », tonnait le ministre des Affaires culturelles, Clément Richard. Le ministre Michel Clair n'avait jamais vu des dindes avoir si hâte à Noël. Pierre Marc Johnson s'interrogeait : « Comment un simple congrès peut-il définir la nature d'une élection ? » Surpris du caractère hargneux de ces réactions, je commençais à mieux comprendre à quel point mes collègues craignaient de ne pas être réélus ou surestimaient le tort causé au Québec par une éventuelle défaite électorale du PQ. À quel point aussi ils avaient peu de respect pour la base militante du Parti qui les avait fait élire.

7 P. Godin, *René Lévesque, l'homme brisé*, p. 340-341.

Ce clan, que les journalistes qualifieraient plus tard de «révisionniste», était prêt à remettre en question les fondements souverainistes du parti, quitte même à se passer de René Lévesque si nécessaire, chose que je découvrirais plus tard après mon départ du conseil des ministres. Les révisionnistes allaient prendre de l'ascendant dans le Parti avec l'élection de Brian Mulroney à Ottawa qui offrait de réintégrer le Québec «dans l'honneur et la dignité».

Le 22 septembre, lors d'une conférence de presse, le premier ministre s'éloigna lui aussi de ses positions antérieures favorables à une élection sur la souveraineté en s'exprimant ainsi: «Si la collaboration du gouvernement conservateur devait s'améliorer, cela ne risquerait-il pas d'étouffer notre option fondamentale et de renvoyer la souveraineté aux calendes grecques? De toute évidence, il y a un élément de risque, mais c'est un beau risque⁸.». Ce mot porteur de division était lancé! Le risque d'enterrer l'option fondamentale du parti était tout sauf un «beau risque» à mes yeux et à ceux de l'aile indépendantiste du parti. Pire qu'une autre mise en veilleuse de l'option, comme à l'élection de 1981, c'était s'engager dans l'illusoire réforme du fédéralisme canadien.

N'ayons pas peur des mots, René Lévesque nous invitait à une démission à l'égard de la raison d'être de notre engagement politique. C'était totalement inacceptable!

Le conseil des ministres était désormais divisé presque moitié-moitié sur cette question. Deux mois plus tard, le premier ministre décida de mettre fin au débat qui

8 Robert Lefebvre, «Négocier avec le gouvernement Mulroney constitue un "beau risque", dit Lévesque», *Le Devoir*, 24 septembre 1984.

secouait son parti et son gouvernement. Le 19 novembre, il publiait un texte explosif, «Pour que la discussion prenne fin». Il tranchait dans le vif, refusant à certains de ses proches d'atténuer un paragraphe où il parlait «de cet État-nation que nous croyions si proche et totalement indispensable». Ce «croyions», qui signifiait clairement son abandon de l'objectif de la souveraineté, fit que Jacques Parizeau prit la décision de démissionner du conseil des ministres. Dans une autre section de son texte, monsieur Lévesque désavouait complètement le congrès de son parti et toutes les tentatives de compromis que nous lui avons proposées pour garder le parti uni. Il écrivait : «Pour la prochaine élection [...] la souveraineté n'a pas à être un enjeu : ni en totalité ni en parties plus ou moins déguisées».

Selon Martine Tremblay, «ce n'est pas seulement parce qu'il y voit un suicide politique à court terme que René Lévesque écarte le scénario d'une élection sur la souveraineté. C'est surtout parce qu'il le trouve complètement décroché du "pays réel", ce qui le pousse à développer le deuxième élément important de sa déclaration, où il martèle avec force son obsession démocratique⁹». Manifestement, cette obsession démocratique ne s'appliquait pas à la démocratie interne dans son parti puisque, pour la deuxième fois, il allait refuser un vote démocratique de son congrès et convoquer un nouveau congrès pour défaire en janvier ce que le congrès de juin avait décidé. Cette obsession démocratique était toutefois profonde, mais elle avait évolué, le Parti québécois s'étant éloigné progressivement de la social-démocratie et du préjugé à l'égard des travailleurs que le premier ministre avait affichés clairement dans son premier mandat. Le

9 Martine Tremblay, *Derrière les portes closes*, p. 408.

souci d'une démocratie plus pleine devait être maintenu et il n'interdisait nullement que l'on fasse la promotion d'une idée porteuse de démocratie comme la souveraineté du Québec, même si elle était encore minoritaire dans la population.

Par ce virage à 180 degrés, René Lévesque avait démissionné du combat pour la souveraineté du Québec. Cette démission allait susciter d'autres démissions à l'égard de la souveraineté qui se poursuivraient jusqu'à tout récemment, y compris celle de l'actuel premier ministre du Québec, François Legault, déclarant après avoir fondé son propre parti qu'il voterait NON s'il y avait un autre référendum sur la souveraineté.

Au conseil des ministres suivant, René Lévesque nous rappela aux devoirs de la solidarité ministérielle. Le message était clair, il fallait nous taire ou démissionner. Sept des douze ministres opposés au « beau risque » fédéraliste, Jacques Parizeau, Camille Laurin, Denis Lazure, Denise Leblanc-Bantey, Jacques Léonard, Louise Harel et moi-même, ainsi que quatre députés, Pierre de Bellefeuille, Jules Boucher, Jérôme Proulx et Denis Vaugeois, démissionnâmes du gouvernement ou du caucus du Parti québécois.

Nous ne pouvions pas nous taire devant cette inacceptable démission. À l'émission *Le Point* de Radio-Canada, le lundi 26 novembre je crois, en tandem avec Camille Laurin, nous eûmes droit à une heure d'entrevue où nous avons répondu aux questions des commentateurs pour expliquer notre décision. La rupture était consommée, non pas avec René Lévesque, car nous lui garderions toujours un immense respect, mais avec sa démission du combat pour la souveraineté.

Je croyais toujours à ce rêve initié par René Lévesque et j'allais désormais le poursuivre autrement. Dans ma lettre de démission du conseil des ministres, je lui écrivis notamment :

Pour vous, la souveraineté politique n'est plus un moyen indispensable. Elle finira par s'imposer dans le temps avec la maturation de notre société au rythme où se construira le «pays réel». En attendant, elle constitue une «police d'assurance» dont on espère ne jamais se servir et dont il ne faut surtout pas parler, d'ici et pendant la prochaine campagne électorale, et au cours du prochain mandat si nous sommes réélus. [...] Contrairement à ce que véhiculent nos collègues révisionnistes, le goût du Québec, lui, n'a pas reculé, et il est tout à fait inexplicable, et inexpliqué dans votre texte, que nous privions ce 40 % de Québécois qui ont répondu oui au référendum de» 80, du parti qui véhicule leurs aspirations¹⁰.

Indépendance, projet démocratique

André Larocque est loin de la vérité lorsqu'il oppose indépendantisme et démocratie. Comme point de départ son argumentation, il cite cette phrase de René Lévesque : «l'idée de l'indépendance a besoin d'apprendre à patienter, à durer jusqu'au jour où elle reposera non plus sur un mouvement, si vaste soit-il, mais carrément sur un peuple¹¹». N'était-ce pas justement ce que nous avons entrepris de faire jusqu'à cette rupture de 1984, soit obtenir démocratiquement l'appui majoritaire du peuple québécois à son indépendance. De 23 % à la première élection, à 40 % au

¹⁰ Gilbert Paquette, «Les faits récents réfutent la conception mythique de l'autre souveraineté», texte intégral de ma lettre de démission, *Le Devoir*, 28 novembre 1984

¹¹ René Lévesque. *Attendez que je me rappelle*, Québec Amérique, 1986, p. 26.

référendum de 1980 et à 49 % à l'élection de 1981, on était en bonne voie d'y parvenir lorsque René Lévesque voulut mettre fin à cette démarche.

L'accession du Québec à son indépendance a toujours été un projet résolument démocratique, non seulement à cause de l'autorisation majoritaire demandée au peuple québécois, mais parce qu'un peuple qui laisse contrôler ses affaires de l'extérieur ne vit pas vraiment en démocratie. Faut-il rappeler ici que le peuple québécois a été intégré de force à l'Empire britannique puis au Canada? Jamais il n'a été consulté par la suite sur les constitutions qui l'ont régi. Celle de 1982 lui a été imposée sans référendum, malgré l'opposition de tous les partis politiques au Québec. Elle a permis et elle permet toujours d'invalider régulièrement les lois de notre Assemblée nationale, même les plus nécessaires à notre progrès démocratique.

André Larocque affirme que «privé de René Lévesque, le PQ entreprend sa descente en chute libre». Il passe sous silence que Jacques Parizeau obtint une remontée de 38 % à l'élection de 1985 sous Johnson, à 45 % d'appui à l'élection de 1994 en promettant un référendum sur la souveraineté dans les premiers dix mois s'il était élu. En 1995, lors de ce référendum, le «rêve de René Lévesque» obtint près de 50 % d'appui de la population et de 60 % des francophones du Québec. En 1995, la souveraineté, suivie d'une offre d'association (ou de partenariat avec le Canada), était devenue le projet non plus d'un mouvement, mais de tout un peuple, même si René Lévesque n'était plus de ce monde.

J'ai expliqué dans mon ouvrage *Le sens du pays* comment le Parti québécois avait entrepris cette descente en chute libre, non parce qu'il avait abandonné l'idéal démocratique

de René Lévesque, mais parce qu'il avait suivi la voie de la démission que celui-ci avait commencée en 1984. En fait, lors des élections tenues après le second référendum, les successeurs de Parizeau ont mis en veilleuse toute démarche vers l'indépendance et cessé la promotion d'un projet de pays.

Le Parti québécois a atteint les tréfonds de sa démarche démissionnaire lorsque son chef Jean-François Lisée a déclaré lors de la campagne à la chefferie de 2016: «Pendant ces quatre ans-là [le mandat 2018-2022], il n'y aura pas de référendum, sous aucune considération, il n'y aura pas de démarche gouvernementale vers l'indépendance, il n'y aura pas un dollar de fonds publics donné à l'indépendance du Québec¹².» Plus tard, pendant cette course à la chefferie, il devait en rajouter: «L'engagement de tenir un référendum dans le premier mandat est suicidaire pour le Parti québécois; si on s'entête, nous serons le troisième parti au Québec en 2018. On se sera marginalisé. Ce sera très dur pour la suite¹³». Comme on le sait, ce qui est arrivé est encore bien pire. En abandonnant l'option, loin de considérations démocratiques. Comme tous les autres partis, le Parti québécois voulait gagner les élections à tout prix quitte à mettre de côté son projet démocratique le plus fondamental: faire du Québec un pays.

Ce qui explique la descente en chute libre du PQ, ce n'était pas qu'il était privé de René Lévesque, mais parce qu'il suivait son exemple de 1984. De «beau risque» fédéraliste plus ou moins renouvelé, en élections nationalistes «d'affirmation nationale», en mises en veilleuse dans l'attente

12 G. Lajoie, «Pas de référendum avant 2011», *Le Journal de Québec*, 16 mai 2016.

13 G. Paquette, «Positions démissionnaires», *Vigile.quebec*, 3 juillet 2016.

de «conditions gagnantes», le Parti en était arrivé à faire le jeu des adversaires en qualifiant de «suicidaire» sa proposition centrale de faire du Québec un pays.

On avait progressivement oublié qu'un parti de changement comme le Parti québécois doit précéder l'opinion publique majoritaire tout en respectant les décisions de la population. Sans de tels partis, une société se sclérose, emprisonnée dans les choix du passé. L'indépendance du Québec est ce type de profond changement de société, non seulement de loi constitutionnelle ou de régime politique, mais un changement de culture et d'attitude chez un peuple habitué à la défaite et à la résignation. Il demande l'affirmation et la prise en charge d'une responsabilité de son destin démocratiquement assumée. Voilà pourquoi, même après deux référendums non concluants, il fallait et il faut continuer sans relâche à faire en sorte que l'indépendance, de projet d'un mouvement, redevienne le projet de tout un peuple, pour reprendre les mots de René Lévesque. Cela va demander bien autre chose que la déification nostalgique des précurseurs, même si nous leur devons beaucoup.

Legault successeur de Lévesque?

André Larocque pense que François Legault n'attend qu'une occasion pour relancer la démarche du Québec vers l'indépendance. Manifestement, il est très loin d'une telle audace, lui qui a pourtant déjà été indépendantiste et qui a actuellement tout l'appui populaire qui lui permettrait de le faire.

André Larocque espère, comme plusieurs péquistes, que François Legault prenne «la succession réelle de René Lévesque». Il rappelle plusieurs déclarations du chef

de la CAQ, notamment l'une d'elle en réponse à une question d'un journaliste à l'élection de 2018 à l'effet qu'il faudrait pour gagner un référendum sur la souveraineté trois choses : « il nous faut prendre le contrôle de l'immigration ; il nous faut renforcer la position de la langue française ; il nous faut prendre davantage conscience de notre identité nationale ». André Larocque affirme que ces orientations ont été mises en marche par le gouvernement Legault. Il suppose qu'un échec probable de ces mesures devant la Cour suprême du Canada ou le gouvernement canadien serait souhaité par Legault, suite auquel « la souveraineté risquera de paraître comme la solution naturelle ».

Rien pourtant ne laisse présager un tel plan stratégique crypto-indépendantiste de la part du premier ministre. Pour le moment, le positionnement « nationaliste » de son gouvernement respecte scrupuleusement le cadre constitutionnel centralisateur qui nous est imposé par le Canada. Dans son premier mandat, il n'a pas contesté les décisions canadiennes qui ont contré les lois du Québec. Il est vrai que les mesures qu'il met de l'avant réveillent une certaine fierté dans la population, mais elles sont de l'ordre de l'image. Rien de concret n'a été accompli dans le sens d'une autonomie accrue du Québec. Le Québec est tout aussi dépendant qu'avant. L'effet réel le plus néfaste du discours gouvernemental est de conforter la majorité de la population dans le régime canadien en faisant croire que tout pourrait être fait dans ce cadre et que l'indépendance n'est aucunement nécessaire pour contrer le recul du français au Québec ou l'établissement d'un État québécois laïc.

En réalité, le projet de loi 96 évite toutes les mesures les plus structurantes en faveur du français, soit parce que le gouvernement du Québec n'en a pas les compétences constitutionnelles, soit par crainte de susciter trop d'oppo-

sition au Québec comme au Canada. Ce projet de loi refuse de fixer un objectif clair et mesurable de francisation et ne contient aucune mesure concernant l'immigration. Il est muet quant à l'affichage des commerces ou la langue des tribunaux qui vont demeurer en deçà de la loi 101 originale. L'article sur les municipalités assure le bilinguisme de celles où les anglophones sont minoritaires. La duplication des réseaux en matière de santé et de services sociaux va se poursuivre et s'étendre. En éducation, le projet garanti à la communauté anglophone le surfinancement de leurs collèges et de leurs universités qui prévaut actuellement.

La loi 96 et la loi 21 sur la laïcité de l'État québécois seront contestées devant la Cour suprême au cours des prochaines années et probablement charcutées comme l'a été la loi 101, révélant l'impuissance de l'État québécois, même lorsqu'appuyée par une forte majorité de la population. Il faut mettre fin à cette situation antidémocratique. Surtout que pendant toutes ces années où les batailles juridiques retiendront l'attention, l'État canadien poursuivra sa politique d'immigration massive, ouvrant les valves de l'immigration devant un gouvernement du Québec incapable d'en orienter le flot, poursuivant la détérioration du caractère français du Québec.

Contrairement à ce que pense André Larocque, se faire dire NON à Ottawa, sur des projets comme la langue, la laïcité ou l'immigration, est surtout générateur d'impuissance et de résignation, tout le contraire d'un réveil indépendantiste.

Nous aurons besoin, le plus tôt sera le mieux, de proposer à la population à chaque élection, un projet de pays mobi-

lisateur pour résoudre le défi écologique, assurer le caractère français et laïc du Québec, accélérer le développement économique des régions et réduire les inégalités sociales, ainsi que pour prendre notre place sur la scène internationale en fonction de nos valeurs. Ces défis exigent que le Québec se donne les moyens d'un pays.

Pour quitter la spirale descendante, « provincialisante », dans laquelle le mouvement indépendantiste s'est engagé depuis longtemps, et où François Legault s'est lui aussi engouffré, il n'y a qu'un seul moyen : *reprendre le débat public sur l'indépendance du Québec en proposant un projet de pays à chaque élection*. Pour remettre en marche le projet d'indépendance et surtout être écouté largement par les médias et par la population, il faut prendre le risque de perdre des élections pour se donner la chance de gagner un pays.

En cette année du centième anniversaire de René Lévesque, ne serait-ce pas la meilleure façon de reprendre le rêve de René Lévesque ? En le faisant franchir le reste du chemin ! ♦



*L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante*

Fière de soutenir

la réalisation de la revue de
L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **R**assemblement
pour un **P**ays **S**ouverain

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



 **Société
Saint-Jean-Baptiste
de la Mauricie**

WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE **POIRIER**

PLUS

pour le

QUÉBEC



359, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier
(Québec) J9L 1K5
1 866 440-3091

124, rue Principale Est
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K1
1 844 750-1650

mh.gaudreau@parl.gc.ca
mhgaudreau.quebec



Marie-Hélène Gaudreau
Députée de Laurentides-Labelle



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



CHRISTINE Normandin

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes



450 357-9100 | 100, rue Richelieu, bureau 210, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec J3B 6X3
christine.normandin@parl.gc.ca | www.christinenormandin.quebec



Gabriel Ste-Marie

Député fédéral de Joliette

120, Place Bourget Nord, Joliette
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca
450 752-1940 \ @gabrielsmarie
www.gabrielstемarie.quebec



Le Québec sans compromis, jusqu'à
l'indépendance nationale.

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT



2770 rue Richand,
Bureau 108
Saint-Hyacinthe
J2S 8B6 | 450 771-0505



975 rue Boulay
Suite 202
Acton Vale
J0H 1A0 | 800 463-0505



Édifice de la Justice
Bureau 100
Ottawa
K1A 0A6 | 613 996-4585



SUIVEZ-MOI SUR
LES MÉDIAS SOCIAUX



PRINTEMPS 2022

volume xvi, numéro 2

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR

Avec la collaboration de Jonathan Raymond

LA CAUTION VERTE

Le désengagement de l'État québécois
de son environnement



EXTRAIT EN
PRIMEUR



PRENDRE SOIN DU GRAND FLEUVE



DES IDÉES DES ŒUVRES DES RUINES



Le numéro Printemps 2022 des
Cahiers de lecture de L'Action nationale
est gratuit pour les nouveaux abonnés.

abonnements et achats
actionnationale.quebec

Lectures

Lectures

Recensions

LOUIS CORNELIER 102
Une affaire de sens. Essais sur la
littérature et la transcendance

THOMAS LABERGE 107
En rupture avec l'État

Primeur

Norbert Rodrigue.
Une vie au cœur des autres

ROBERT BLONDIN 111

Livres reçus

LOUIS CORNELIER

Une affaire de sens. Essais sur la littérature et la transcendance
Montréal, Médiaspaul, 2022, 165 pages

Louis Cornellier est un des seuls chroniqueurs au Québec qui écrit hebdomadairement sur les nouveaux essais, surtout ceux édités au Québec. La rareté de tels chroniqueurs en dit malheureusement long sur le Québec et sa vie intellectuelle. Du fait cette situation qui fait de Cornellier une perle rare, il va sans dire que les lecteurs d'essais lisent avec bonheur ses chroniques dans *Le Devoir* chaque samedi.

Mais Cornellier ne fait pas seulement figure d'observateur et de critique, il prend aussi part à la vie de l'esprit en ayant plusieurs essais à son actif. Dans son plus récent, *Une affaire de sens*, il nous propose un recueil d'une vingtaine de textes qui portent sur la transcendance. Pour chacun de ces courts textes, le professeur au collégial s'inspire de différentes œuvres littéraires ou musicales.

Ses réflexions prennent autant racine dans les œuvres d'écrivains classiques comme Molière ou Tolstoï, autant il puise aussi dans la littérature contemporaine, avec Houellebecq et Reza, et dans la québécoise avec Roy et Leclerc. Cornellier ne se prive pas, il lit de tout, ou à peu près.

L'une des premières réflexions qu'a le lecteur en parcourant cet ouvrage est qu'il aurait aimé écrire ce livre. Pour la grande majorité des lecteurs, nous enfilons les lectures les unes après les autres, mais nous y réfléchissons peu. Pour certains, ils peuvent en discuter quelque peu avec des amis ou avec leur compagne de vie. Pour d'autres, ils doivent se contenter de lire une critique ou d'écouter une courte entrevue pour approfondir leur réflexion.

C'est peu, mais en termes de critique littéraire au Québec, on doit se contenter de ce qu'on a, semble-t-il. Mais en lisant le livre de Cornellier, on se rend bien compte qu'il y a quelque chose de beaucoup plus rigoureux à mettre sur papier ses réflexions. Nos pensées perdent de leur approximation et se raffinent. En prenant le temps d'y réfléchir, car c'est surtout ça que nous permet l'écriture, de prendre le temps, c'est de comparer l'œuvre avec d'autres, de se demander ce qu'elle a à nous dire sur notre vie ou encore de la critiquer au-delà d'un simple «j'aime» ou «je n'aime pas».

Transcendance

Nous le disions d'emblée, Cornellier aborde la question dans son ouvrage de la littérature et de la transcendance. Dès l'introduction, l'auteur explique, en citant André Malraux, que l'homme de notre époque a délaissé les valeurs religieuses et que la tâche de trouver «la raison d'être de l'Homme» (p. 10) doit être renouvelée. La transcendance a été expulsée de nos vies, il n'y a plus d'autorité suprême qui indique le sens de la vie, c'est-à-dire sa direction, sa signification et son objectif. La tâche qui nous incombe est de retrouver ce sens.

En fait, par souci de précision, il faut dire qu'il y a toujours une autorité même lorsque l'on croit qu'il n'y en a pas.

Cornellier la voit dans le consumérisme de l'époque qui s'observe dans les centres commerciaux, les incessants voyages, etc. Cette autorité manque pourtant en profondeur et en hauteur. On ne peut s'en contenter.

Le chroniqueur au *Devoir* appelle donc à trouver cette transcendance dans la culture en générale et la littérature en particulier. Cornellier résume sa vision de la transcendance alors qu'il cite les pensées de Saint-Exupéry sur la question: la culture est la «seule à même de donner du sens à la vie humaine» (p. 24). C'est dans la culture qu'on peut trouver du sens, qu'on peut partager des référents avec d'autres, qu'on peut tisser des liens pour faire société.

Verticalité

Dans cette idée de transcendance, il y a évidemment celle de verticalité. En faisant référence au *Bourgeois gentil-homme* de Molière, Cornellier explique que les bourgeois de l'époque étaient conscients de la verticalité nécessaire à une société. Dans le récit, Monsieur Jourdain est en quelque sorte gêné de ne pas maîtriser le latin, mais mentira en prétendant connaître cette langue.

Jourdain ment donc sur ses connaissances afin de mieux paraître en société. Cornellier compare cette aspiration à être autre, qui a certes quelque chose de hautain, à la situation de nos petits bourgeois à la Elvis Gratton. Ce dernier, comme Monsieur Jourdain, «crache sur ce qu'il est» (p. 51) et il valorise ce qu'il n'est pas, les fameux «Amaricains» dans le cas de Gratton.

Mais Cornellier distingue très nettement Gratton de Jourdain. Il ajoute qu'il y a une importante différence entre

«le fait de vouloir être quelqu'un d'autre par mépris de soi-même et par souci de pure distinction sociale». Il est tout à fait acceptable de reconnaître que certaines choses nous dépassent, nous transcendent, et que nous devons aspirer à les atteindre. Cela n'est pas inauthentique, c'est une quête d'excellence. Dans le cas de Gratton, ce n'est pas ça, c'est une profonde honte d'être Québécois. Ce qu'on comprend en lisant Cornellier, c'est que, paradoxalement, devenir soi-même, c'est aussi devenir un autre que soi en aspirant à mieux. C'est non pas renier ses origines, mais bien grandir à partir de celles-ci.

Le livre

Au centre de cette transcendance et de cette quête de sens se trouve le livre. Cornellier partage ici les pensées de Marcel Proust alors que ce dernier explique que les livres permettent une «amitié sincère», puisque nous ne les fréquentons pas pour leur faire plaisir, mais parce «que nous en avons envie». Cornellier ajoute ici : «Nous n'avons pas à nous demander, en les quittant, si nous avons bien agi avec eux en leur présence.» (p. 18)

Nous comprenons les réflexions de Cornellier, mais qu'on nous permette ici un certain désaccord, peut-être le seul que nous aurons avec l'auteur. Les classiques sont, pour reprendre une idée d'Alain Finkielkraut, des œuvres qui ont une aura, qui jouissent d'une certaine réputation. Lorsqu'on les entame, nous éprouvons une forme de stress. Nous voulons être à la hauteur. Si nous n'avons pas aimé tel ou tel roman classique, c'est peut-être que quelque chose nous a glissé sous le nez, c'est peut-être nous qui n'étions pas dignes de nous lancer dans l'œuvre. Donc, oui nous nous demandons si nous avons bien agi devant des livres plus grands que nature.

Cela dit, nous pouvons critiquer les classiques et même ne pas les aimer et notre critique peut tout à fait être légitime. Mais n'y a-t-il pas une attitude tout à fait moderne que de regarder de haut les œuvres qui ne nous plaise pas immédiatement? Si les œuvres portent en elles une certaine transcendance comme l'explique Cornellier, ne faut-il pas les mettre sur un certain piédestal? Bref, il ne faut pas les vénérer, mais ne faut-il pas à tout le moins les révéler?

Conclusion

Le livre de Louis Cornellier a été un réel plaisir à lire. Ceux qui aiment la lecture et les classiques seront servis par ce recueil qui fait parler les œuvres entre elles comme on a peu l'occasion de le lire dans les médias traditionnels. C'est une réflexion profonde et riche en référence, mais elle ne prend jamais les habits d'une écriture hermétique ou d'un ton pédant. Cornellier est en ce sens fidèle à ses idéaux de verticalité tout en ayant le souci d'être lu, compris et apprécié.

David Santarossa
Enseignant

THOMAS LABERGE*En rupture avec l'État*

Montréal, XYZ, 2021, 235 pages

En rupture avec l'État semble être d'abord être une version remaniée du mémoire de maîtrise de Thomas Laberge, journaliste passé de Radio-Canada aux coops de l'information. Mais ce livre est beaucoup plus que cela. Dès les premières lignes, il est question de la déclaration de Jacques Parizeau du 30 octobre 1995 au sujet de l'argent et du vote ethnique. Puis, l'auteur mentionne que 1995 est aussi l'année d'une rencontre entre Michel Kelly-Gagnon, Pierre Desrochers, Martin Masse, Éric Duhaime et Pierre Lemieux. Lors de cette rencontre, il a été décidé de relancer le mouvement libertarien autour de l'IEDM et du webmagazine *Le Québécois libre*. Viendront plus tard le Réseau Liberté Québec en 2011, puis le Parti conservateur du Québec qui, après avoir végété de 2013 à 2021, prendra son envol avec l'arrivée à sa tête d'Éric Duhaime. Celui-ci «force les médias à s'intéresser à la formation politique» surtout dans le contexte de la pandémie qui augmente sa popularité. Mais ce n'est pas pour cette raison que Laberge s'intéresse aux libertariens. Non, ce qui l'intéresse, c'est le «rapport ambigu» qu'ils entretiendraient avec la question nationale.

N'empêche, il consacre un premier chapitre à certains concepts, dont celui de libertarianisme, une idéologie d'origine américaine qui prône la liberté des individus de faire ce qu'ils souhaitent, sauf porter atteinte à la vie d'autrui, et pour qui l'État est l'ennemi de la liberté. Le chapitre 2 consacré au libertarianisme québécois raconte qu'il est lié à une réhabilitation de Duplessis sur le plan économique, notamment avec Vincent Geloso et Jean-Luc Migué, et à une volonté non pas de maintenir le poids de l'État en le réorientant au service des entreprises privées comme le

prône le néo-libéralisme, mais de le diminuer simplement. Le troisième chapitre attaque ensuite de front la question du rapport ambigu entre libertarianisme et nationalisme. Ce rapport serait ambigu parce que les libertariens seraient parfois contre le nationalisme, parfois pour et parfois divisés à son sujet. Ils seraient contre la loi 101 et la défense de l'identité québécoise en général, et ce, à l'aide d'arguments subtils comme celui de Martin Masse selon qui « il y a des gens qui n'aiment pas le sirop d'érable ou qui n'ont jamais lu Michel Tremblay et qui sont Québécois quand même ». Cependant, ils seraient en général plutôt favorables à la décentralisation au sein du Canada. Et c'est sur l'immigration qu'ils seraient divisés.

Cela dit, ce qui semble intéresser davantage Laberge, c'est le fait que le mouvement souverainiste aurait influencé le Free State Project qui invite les libertariens à s'installer au New Hampshire pour bâtir une société libertarienne; projet qui aurait commencé à porter fruit, notamment avec une loi permettant le port de couteaux en public.

Le chapitre 4 consacré à la covid est l'occasion de traiter Éric Duhaime et Maxime Bernier de populistes entre autres parce que ce dernier critique Radio-Canada. Il est aussi question du fait que certains libertariens dénoncent l'islamisme et seraient influencés à cet égard par Mathieu Bock-Côté, qui selon Laberge serait « ambigu sur le rapport de l'islamisme à l'islam »... comme si indépendamment de la pensée de Bock-Côté il ne pouvait pas exister, objectivement, des ambiguïtés dans le rapport entre islamisme et islam...

En conclusion, l'auteur évoque pêle-mêle Jordan Peterson, Éric Zemmour, Black Lives Matters, Samuel Patty et Alexandre Bissonnette, avant de souligner que les rap-

ports entre libertarianisme et conservatisme «sont parfois ambigus». Puis, il termine en disant que le libertarianisme pourrait être de plus en plus influent au Québec dans les prochaines années, entre autres grâce au Parti conservateur du Québec.

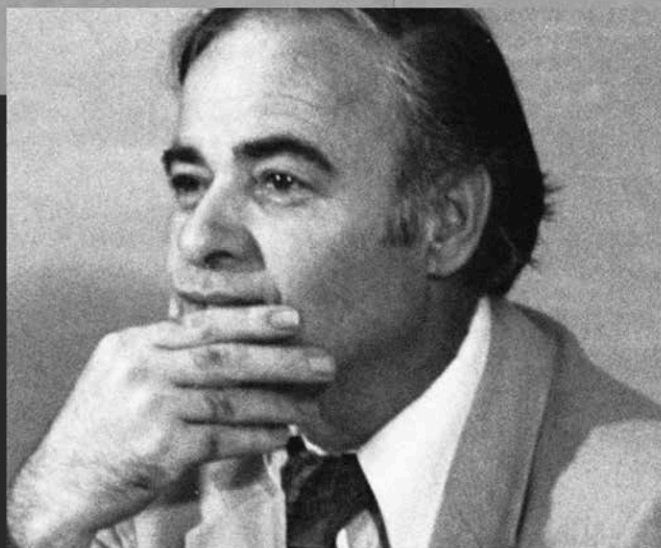
Le plus intéressant dans ce livre n'est toutefois pas la conclusion, mais l'épilogue constitué d'un récit de fiction portant sur un Québec libertarien en 2025. Dans ce Québec, où le Parti libertarien a pris le pouvoir en 2022, William, le personnage principal, se promène avec son arme et il est question de privatiser la police, après que soit survenue la privatisation d'Hydro-Québec et des écoles. William se fait alors offrir par un enfant de 11 ans de la «cocaïne québécoise», à laquelle s'ajoutent l'héroïne beauceronne et le LSD des Laurentides, car les drogues et le travail des enfants ont été légalisés. La maltraitance des Autochtones aussi semble l'avoir été puisqu'elle se répand, au point où tous les partis d'opposition accusent le gouvernement de racisme systémique (la CAQ ayant finalement adopté ce terme, précise l'auteur). Puis surviennent des manifestations que le gouvernement réprime à l'aide de mercenaires d'entreprises privées. Dans ce contexte, et dans celui de lutte avec le fédéral et de fin de la péréquation causé par l'enrichissement du Québec, le gouvernement déclenche un référendum sur la souveraineté avec l'appui du PQ et de la CAQ. Face à l'opposition d'Autochtones et d'associations étudiantes de l'UQAM, de Concordia ou de McGill, le gouvernement fait en sorte que des mercenaires privés assurent le «bon déroulement du vote». Le livre se termine par cette phrase attribuée au premier ministre libertarien après l'annonce des résultats: «Vive le Québec! Vive le Québec libre!».

Après avoir lu cet épilogue, un constat s'impose. En matière de rapport ambigu, pour reprendre l'expression qu'affectionne l'auteur, on ne pourra pas lui reprocher d'entretenir un tel rapport avec la question nationale...

Guillaume Rousseau

Professeur de droit, Université de Sherbrooke

Norbert Rodrigue
Une vie
AU CŒUR DES AUTRES



ROBERT BLONDIN

Avec la collaboration de MICHEL RIOUX

Pierre Laurence Éditeur

extrait en primeur de

Norbert Rodrigue.
Une vie au cœur des autres

de Robert Blondin (avec la collaboration de Michel Rioux)

à paraître le 19 mai 2022

LE PARCOURS D'UNE VIE

Norbert Rodrigue est décédé le 22 octobre 2019. Tout son parcours de vie sera dédié «au cœur des autres».

Jeune Beauceron, il ne termine pas sa sixième année et se retrouve à 14 ans dans un chantier de bûcherons. Après trois tentatives, il réussira à fonder en 1964 un syndicat affilié à la CSN, à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal. Quatre ans plus tard seulement, il sera élu à la présidence de la plus importante fédération de la CSN, la Fédération nationale des services (FNS), qui regroupe les travailleuses et les travailleurs du secteur de la santé. En 1972, il devient vice-président de la centrale syndicale aux côtés de Marcel Pepin, dont il prend la relève en 1976. Il quitte la présidence en 1982 pour entreprendre une carrière de vingt ans dans la haute fonction publique du réseau de la santé et des services sociaux. Commissaire à la commission Rochon, directeur général de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux, président-directeur général du Conseil de la santé et du bien-être et, finalement, président-directeur général de l'Office des personnes handicapées du Québec, Norbert Rodrigue a fait l'unanimité sur ses qualités d'humaniste et de rassembleur. Musicien, poète, peintre, il se démarque des personnages qui ont occupé des fonctions aussi importantes. C'est pourquoi nous disons que toute sa vie a été consacrée «au cœur des autres».

L'ENFANCE

La Beauce naît d'un débordement de la population dans les seigneuries établies le long du fleuve. Une population en trop, qui engendre un peuple conscient de sa différence et qui doit se débrouiller au point de devenir une région parmi les plus industrielles, en développant un entrepreneuriat devenu légendaire.

Une rivière dite Chaudière arrose, fertilise, transporte, inonde les Beucerons depuis leur courageuse colonisation établie loin du nourricier fleuve Saint-Laurent. Dès les premiers défrichages, les Beucerons arborent leur indépendance du grand fleuve comme une identité distincte et y restent fidèles.

La Chaudière prend ses sources aux États-Unis, dans le Maine, les Beucerons seront toujours très proches de leurs voisins.

*

Ils ont beau déboiser, essoucher les coteaux qui bordent leur Chaudière, ils devront, pendant très longtemps aller bucheronner et chaque hiver vient refroidir leurs ardeurs de cultivateurs dans les exploitations forestières américaines. Les voisins frontaliers de ces fiers, mais pauvres défricheurs, les accueillent et les embauchent. En aval, à Québec, on les administre et on tente de les gouverner du haut de la capitale. Beaucoup plus loin, aux confins de la rivière Outaouais, on ne se préoccupe d'eux que pour y faire élire des partisans bleus ou rouges selon les quêtes du pouvoir conservateur ou libéral (à la seule condition qu'ils soient Beucerons). Pour représenter la Beauce, il faut que la Chaudière coule dans les veines du candidat, quelle que soit la couleur de sa cocarde ou de ses promesses. On ne devient pas Beuceron, on l'est de souche. Ce que fait Norbert Rodrigue le 19 août 1940.

L'inondation rituelle de la Chaudière a été dévastatrice pendant la grossesse de Rosa. Le nourrisson ne voit pas le jour dans une famille confortable. La fratrie de neuf enfants est composée de sept filles et de deux garçons, que tente péniblement de faire vivre un père en quête de gagne. Mais dans ce contexte, il faut nourrir la famille. D'un engagement politique à un autre, Aimé tient à veiller au mieux-être de ses concitoyens.

Mais un accident de travail accable sa santé. Norbert comprendra donc, dès son tout jeune âge, que le travail avait rendu son père quasi invalide et l'avait laissé dans des conditions très difficiles. Une injustice lancinante qui deviendra une source d'inspiration pour son engagement social.

Maman Rosa trime dur elle aussi. Sa solide carrure lui permet d'imposer un matriarcat sans réplique.

Ce nouveau-né, le premier, dès qu'il le pourra, devra apprendre à boulanger le pain de la famille et autres tâches connexes. Elle commande la famille comme un bataillon qui doit combattre la misère. Les Rodrigue n'ont pas les moyens d'habiter Beauceville. Ils vivent dans une certaine précarité, plus loin, dans un rang en haut du coteau, dans une maison qui assure l'indispensable, mais qui n'amène aucune douceur superflue. Cette maison du rang Sainte-Corinne est encore habitée par un membre de la famille. Durant l'écriture de ce livre, une sœur de Norbert aime rappeler que la maison était petite et que la mère séparait les garçons des filles avec des draps suspendus en guise de cloison. Il fallait même quérir l'eau glacée dans un puits éloigné.

La Beauce de 1940 qui accueille Norbert chez les Rodrigue est celle de ses paysages: des coteaux verdoyants aux douces courbes la parsèment, divisés par cette rivière d'origine américaine qui la nourrit et la blesse un peu chaque printemps par ses débordements intempestifs.

Le général américain Benedict Arnold l'a empruntée pour assiéger, en vain, Québec. À la fin de son parcours, la Chaudière se déverse à Lévis dans la colère d'une chute tonitruante.

C'EST LA GUERRE

C'est la guerre. Mais le Canada reste coi. Des réfugiés commencent à venir se mettre à l'abri au Canada. En Beauce, les réfugiés sont d'abord de passage. Pour le moment, c'est la famille Trapp, cette célèbre famille autrichienne qui vient enchanter les Beaucerons, sensibles à la musique, comme le sera Norbert quand il prendra une guitare dans ses mains.

La famille Trapp longe les agglomérations le long de la rivière et y fait résonner dans la vallée son répertoire de chants d'espoir pendant que le jeune enfant se promène en marchette, fasciné par le violon de son père.

L'enfant fait ses premiers pas dans cette espérance que la guerre n'atteindra jamais les paysages bucoliques de la Beauce. À Ottawa, le gouvernement l'a promis de façon grandiloquente lors des dernières élections et les Beaucerons ont voté en conséquence.

Mais la guerre multiplie ses horreurs dans la vieille Europe. Le Canada anglais s'inquiète pour son ancestrale Albion. Le 27 avril 1942, le gouvernement d'Ottawa veut trahir ses promesses de paix et tient un plébiscite pour le délier de ses engagements électoraux. Le Canada anglais veut aller se battre pour la mère patrie dans une proportion de 66 %. Au Canada français, et en plus forte proportion chez les Beaucerons enclavés dans leur différence, on refuse la conscription à 72 %!

Les cabanes à sucre, qui font la réputation du sirop d'érable beauceron, deviennent des refuges pour d'innombrables jeunes hommes pour qui rien en Angleterre ne justifie d'aller y crever. Les Beaucerons ont pris les érablières comme les Corses ont pris le maquis. Ils ont résisté à l'appel au sacrifice ultime, sachant que leur Beauce allait en pâtir, sauf quelques commerçants fûtés

qui allaient en profiter aux dépens des autres en approvisionnant les troupes à fort prix.

Une communauté divisée entre résistants et profiteurs, comme le rappelle si justement le film touchant du scénariste et réalisateur beauceron Clément Perron, dans *Partis pour la gloire*, tourné en 1975 avec la complicité de tous les habitants de la ville de Saint-Martin. Certains prétendent que cette résistance à la conscription et aux mandements irritants pour les coutumes locales préfigurait l'émergence du Québec revendicateur d'une modernisation nécessaire, libératrice.

Le jeune Norbert baigne donc dans une communauté dynamique où on ne craint pas les affrontements. La Chaudière se love entre des collines qui se font face, comme les nouveaux riches et les encore pauvres, comme les bleus conservateurs et les rouges libéraux. En Beauce, les allégeances deviennent parfois identitaires ou opportunistes. Son père sait naviguer ainsi entre les allégeances, selon ses convictions ou encore ses besoins.

TIRAILLEMENTS POLITIQUES

Le bambin entend toutes les prises de bec à propos des tiraillements d'allégeances et d'intérêts. Les fidèles de l'industriel Édouard Lacroix ont les poils qui se hérissent devant les amis de Ludger Dionne.

Il était le roi de l'est et Lacroix celui de l'ouest. Lacroix a fait son argent avec le bois et la forêt et ensuite il a fondé des usines. Il avait la Saint-Georges Woollen Mills. Il était député libéral. Il vendait son matériel aux soldats pendant la guerre et l'économie roulait de façon incroyable. Lacroix, lui, a été l'un des hommes d'affaires canadiens-français – c'est le terme de l'époque – les plus importants. C'était aussi un politicien, il a été libéral longtemps. Il s'est opposé vigoureusement à la Conscription. Dionne était différent

– il avait ses bibittes avec ses employés –, il avait ce côté moralisateur désagréable, mais c'est aussi un homme qui a réussi, qui a fait une fortune dans l'équipement de beurrerie et de fromagerie et en créant la première filature indépendante. Il a été le premier à moderniser son usine de façon incroyable. Tous les deux ont été absolument avant-gardistes.

Ils étaient extrêmement compétitifs et se détestaient, pour des raisons politiques et toutes sortes de raison¹.

De 1939 à 1944, l'ex-maire de Beauceville-Est, Henri-René Renault, devient député et ministre à Québec. En 1940, plusieurs citoyens, dont fait partie Aimé Rodrigue, cherchent un moyen de sortir de la crise économique. On offre alors à la jeunesse régionale beauceronne un concept original de coopérative. Le 31 août, Norbert n'a pas encore un mois que naît le Syndicat des céramistes paysans de la Beauce. Un clin d'œil du destin syndicaliste.

*

La société beauceronne où s'éveille la conscience de Norbert est fermée. On se crêpe le chignon au gré des fidélités politiques, mais dans un milieu homogène. Une grève éclaire le climat social dans lequel se forment, par osmose sans doute, les convictions qui l'habiteront sa vie durant. De façon inconsciente d'abord, puis plus tard lorsque ces chocs resurgiront de ses souvenirs enfouis quand il sera totalement engagé dans la cause sociale. Le journaliste Daniel Lessard, Beauceron lui-même, rappelle que la grève de la filature Dionne Spinning Mills est arrivée deux ans avant celle de l'amiante, grève marquante au Québec.

Cette grève est celle où Duplessis s'est fait la main.

1 Daniel Lessard, journaliste.

Quand les cent Polonaises sont arrivées à Saint-Georges, ç'a été un bouleversement incroyable. Les gens les observaient comme si c'était un troupeau de lions ou de dromadaires qu'on venait de lâcher. Ça a été mal préparé, mal ficelé, improvisé beaucoup... Dionne était allé les chercher dans les camps d'internement, juste après la guerre. Ces femmes ont été enfermées dans un couvent, avec des sœurs qui les surveillaient et qui s'assuraient qu'elles n'allaient pas sortir. Il y avait un couvre-feu.

Elles étaient punies comme des petites filles de cinq ans si elles n'obéissaient pas. Dionne les traitait bien, mais ça demeurait une main-d'œuvre à bon marché au moment où les employés essayaient de se sortir de leur misère, a raconté le journaliste Daniel Lessard.

Dans un milieu aussi clos que la Beauce et avec un père éveillé aux enjeux politiques, le jeune Norbert a nécessairement été sensible à ces événements.

Trente ans plus tard, il contribuera fortement à l'adoption d'une loi anti-scabs en tant que président d'une organisation syndicale, la CSN. Nul doute que ce qu'il avait entendu sur les scabs de la Dionne Spinning Mills avait marqué son inconscient et nourri sa combattivité.

À neuf ans, Norbert visite à Beauceville le Cyclorama peint et exploité par Rolland Drouin. Le peintre mit deux ans à réaliser ce Cyclorama, qui fut offert aux visiteurs durant trois ans, de 1949 à 1952. Une toile de 124 pieds de longueur par 16 pieds de hauteur. Le garçon est ébloui et on peut deviner que c'est peut-être à ce moment que naît chez lui ce goût de la peinture qu'il conservera toute sa vie.

*

La famille Rodrigue ne recule devant aucun effort pour éloigner la misère. La pauvreté grinçante est lubrifiée à l'huile de bras. Et tous doivent mettre la main au manche d'un outil.

Si Norbert doit apprendre très jeune à boulanger, les filles doivent aussi manier la hache et corder le bois de chauffage.

Le père, le cœur toujours généreux, marche allègrement ses quinze kilomètres aller-retour pour faire les courses au village. Dès que les enfants ont les jambes assez longues pour emboîter le pas au père, ils doivent le suivre sur le chemin rocailleux qui mène à Beauceville. Les rafales hivernales ne les arrêtent pas. Ils les bravent en s'attelant à une traîne sauvage pour aller chercher les produits d'épicerie que Rosa demande. Norbert connaît très tôt le chemin des exigences de cette mère plutôt sévère, Rosa Veilleux.

Dans la famille, ne dit-on pas de quelqu'un qui affiche un mauvais caractère: «Fais pas ta Rosa?» Un père attentif et une mère exigeante devant qui il faut se tenir à l'attention. À la maison, Aimé obéissait. Dans les villages des alentours, il se dévouait. Rosa, elle, commandait partout. Tous les gars du rang la craignaient.

Assez jeune pour profiter du traîneau quand les petites jambes fatiguent ou que la neige empêche de voir le chemin, l'enfant apprend à marcher dans les traces de son héros. Les pas du père reconnaissent la route sans la voir. L'enchaînement des courbes, des montées et des descentes mesure pour lui l'effort à poursuivre ou à ménager.

L'horizon visuel de l'enfant va des traces des pas du père sur les gravelons du chemin familier ou bien à la neige qui les recouvre. Chez les braves Rodrigue, il faut mettre la main à la pâte et s'engager dans les incontournables nécessités du quotidien.

Dans cette maisonnée, on ne fait pas dans la dentelle ou dans les jolies tournures de phrases. On dit ou on vocifère

l'essentiel sans détour. Pas de petit bécot ici : on embrasse ou on n'embrasse pas ! L'éloignement de la Beauce, son climat rude et les difficultés économiques ont généré une telle vitalité que... les familles rejettent abondamment. Quand on aime, on ne se retient pas, en Beauce !

L'ingéniosité champignonne dans les recoins les plus éloignés du pays. La débrouillardise et l'audace s'avèrent des denrées essentielles de survie. L'esprit d'initiative s'y est forgé et multiplié au point de devenir une identité entrepreneuriale. En Beauce, un problème n'est qu'un premier pas vers une solution. Norbert Rodrigue pratiquera ce crédo-héritage pendant tous ses engagements au service des autres, surtout des plus démunis, en prenant l'exemple de son père, qu'il a vu partir sur le pouce à Québec pour aller y faire des démarches politiques afin d'obtenir de l'aide pour une veuve beauceronne en besoin.

S'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y avait sans doute pas de problème au départ ! Aimé Rodrigue courait les bois, chassait, pêchait et traquait les causes à défendre.

On l'appelait le petit avocat ou le petit notaire parce qu'il avait à cœur le sort de la veuve et de l'orphelin. Avec parfois un penchant pour la veuve...

LES «GOMMEUX»

On manque de sous pour payer les denrées indispensables ? Aimé mobilise la famille, l'aîné en particulier, et on devient gommeux. Il y a un marché pour la gomme de sapin ? En pharmacie ? Les pharmacies de New York ? Allons-y ! 5 \$ la livre !

Aux moments propices, dans la saison favorable, on gratte en famille l'écorce des arbres-ressources avec ce godet de cueillette. On fait de beaux paquets vendus aux Américains pour un très bon prix. Et qu'on ne vienne

pas envahir le territoire secret des Rodrigue pour cueillir leur gomme de sapin! La gomme de sapin, c'est un remède pour les clients de pharmacie et une solution économique d'appoint pour les Rodrigue. Le plus vieux doit souvent oublier l'école pour aller gommer afin d'assurer la survie de la famille.

Le bulletin de l'année scolaire 1947-1948 le signale comme presque toujours absent. Et il n'a que sept ans. Devoir de l'aîné, mâle de surcroît. Norbert glorifiera cette cueillette qui se fait, insistait-il, pour des raisons médicales. L'industrie des cosmétiques en prélevait toutefois une large part. Mais la famille comptait absolument sur ce revenu. Le jeune gommeux doit quitter l'école en pleine sixième année. Les devoirs économiques l'astreignent au travail familial.

Le père est un blessé du travail. Il est le premier travailleur ayant un problème de santé dont Norbert Rodrigue se préoccupe... Le jeune aîné grimpe alors aux sapins que lui indique le père et la mère recueille la gomme au pied de l'arbre.

Le sapin, chez les Rodrigue, n'a rien d'une décoration de Noël...

L'ÉCOLE À TEMPS PARTIEL...

Il ne fréquente donc l'école que dans la mesure où les tâches familiales le permettent. Or quand on quitte cette école de campagne, c'est que l'élève ne peut aller plus loin. L'enseignement s'arrête là. Après, il faut aller au collège. Il n'en est évidemment pas question! Il aime l'école... et une des petites écolières, première de nombreuses flammes. Une anecdote: la maîtresse n'aime pas rester seule à l'école où elle est hébergée. Le soir, elle garde donc un élève avec elle pour se rassurer. Il sera souvent choisi.

Pour lui, éducation et instruction se forgent au creuset de la vie familiale d'abord, aux joies et aux tourmentes personnelles et sociales ensuite. Pour les douceurs, Norbert et sa sœur Pauline doivent se débrouiller.

La mère ne fait que des gâteaux blancs alors qu'une voisine en fait au chocolat, elle. Si la mère s'absente, les deux complices courent donc chez la voisine en espérant un morceau. Sinon, on négocie des échanges avec les enfants de cette voisine quand on les retrouve à l'école, à l'abri des regards parentaux. Et quand il éprouvait trop de tensions à la maison, il descendait à la cave se défouler sur un sac de foin et de sable, sa version d'un *punching bag*, ou encore allait pêcher à la rivière. À moins qu'il n'aille tendre des collets avec son père. Quand sa mère le voyait frapper sur son sac à défouler, elle lui disait: «Espèce de fou, pourquoi tu fais ça?» Des décennies plus tard, Rosa s'interrogera sur les silences et les absences de son fils: «Je ne comprends pas que Norbert ne vienne pas me voir!»

Les absences du père et la rigidité affective de la mère conduiront le tout jeune Norbert à faire ses premières armes de négociateur et de pédagogue. Sa plus jeune sœur, Rachel, n'a pas oublié:

Une fois, il était venu à la maison. On avait un grand chemin derrière. Il me dit: «Rachel, viens donc marcher avec moi. Je veux te parler de quelque chose. Regarde, Rachel, ce que maman t'a conté, c'est pas vrai, les enfants viennent pas des Indiens.» Maman nous faisait accroire ça, elle disait: «Si vous fumez une cigarette, vous allez tomber enceinte.» On avait-tu peur, tu penses? J'étais pas vieille, mais on savait rien. Il m'avait expliqué que ça prenait un homme et une femme pour faire un enfant. Norbert m'a éduquée, maman n'avait pas le temps.

Maman, les fesses pour elle... Elle ne nous en parlait jamais pis, si elle nous en parlait, elle nous en parlait en mal, c'était de la cochonnerie, ça. C'est pour ça qu'on a pris du temps à aimer ça le sexe.

Mais Rosa n'a pas mis au monde neuf enfants parce qu'elle avait fumé des cigarettes...

MÈRE SÉVÈRE

Au travail, ou avec ses amis, Norbert élude la plupart du temps le sujet de son enfance. Ses amis soupçonnent une blessure subie par les comportements de la mère. Il est clair que cette tourmente domestique l'a un jour exaspéré au point de fuir la colère maternelle. Il n'avait que quatorze ans quand il a dû sauter définitivement hors du nid.

Sa sœur Pauline se souvient des conditions de leur enfance :

On mettait deux paires de bas de laine, pas de bottes. On allait à l'école comme ça. Ma mère était très sévère. S'il y avait un pli sur le lit, quand bien même on avait fait un demi-mille, elle nous criait après et il nous fallait revenir. Elle était «rough», Rosa. C'étaient des matelas avec du foin. Il fallait tout le brasser pour ne pas faire de bosse. S'il y avait une bosse, on avait affaire à retourner à la maison. On était onze à la table. Ça prenait quelqu'un qui avait les épaules solides. Des fois, ma mère lui disait : «Demain, tu vas te lever de bonne heure pis tu vas faire des crêpes aux enfants.» Alors il se levait à six heures et faisait nos crêpes. Il fallait qu'il mette des mitaines parce qu'il avait froid. On avait un poêle à bois ; on n'avait pas l'électricité. Il faisait les crêpes avec des mitaines dans les mains, pauvre petit. Il mettait ça dans le réchaud du poêle en haut pis quand on se levait, le déjeuner était prêt. Il était le plus vieux de la famille et il prenait son rôle au sérieux. D'après moi, Norbert n'aimait pas que mon père ne parle jamais, ne chiale pas. Ma mère chicanait, pis mon père ne disait rien. Lui, ça le choquait. Pourtant, mon père était un homme en or. Quand maman nous chicanait, papa disait : «Venez-vous-en dans le salon.» On s'en allait là et on s'assoit tous par terre et il nous jouait du violon. Norbert ne jouait pas de la guitare chez nous. Il a appris la guitare tout seul plus tard.

Devenu grand-père, il fera profiter son petit-fils Émeric de ses expériences de vie. « Je sais qu'il a été loin de ses enfants dans certaines portions de sa vie, dit-il. Il m'a souvent parlé de son enfance et moi ça me faisait capoter. »

L'histoire de l'Indien qui l'avait amené dans le bois, tout jeune, pis sa mère l'avait laissé partir un hiver de temps dans un chantier. Il me racontait que cet autochtone l'avait amené à son camp de chasse. Le monsieur avait une carabine. Ils ont vu un chevreuil. L'Indien lui avait fait signe de taper dans ses mains. Mon grand-père ne comprend pas, mais le monsieur insiste. Mon grand-père tape dans ses mains. Le chevreuil parti à courir. L'Indien tire le chevreuil. Quand mon grand-père lui a demandé pourquoi il voulait qu'il tape dans ses mains, le monsieur lui a dit « Parce qu'on a tous le droit d'avoir une chance. » Une autre fois, il me racontait qu'il y avait un ours qui avait chargé ce monsieur-là, pis la carabine n'était pas assez puissante pour abattre l'ours de loin. Donc il a fallu qu'il soit patient pis il a laissé l'ours avancer pour finalement arriver quasiment face à face pour réussir à l'abattre.

La solidarité n'a pas fait l'objet d'une étude universitaire pour Norbert. Il l'a apprise dans la pratique très concrète des liens familiaux et des dépendances entre voisins. Chez les Rodrigue, on n'est pas du village. On appartient au rural. Au rang Sainte-Corinne dans lequel on habite, comme d'autres de condition semblable. Quand un incendie endommage leur modeste maison, ce sont les voisins du rang, de leur rang, qui se liguent pour leur venir spontanément en aide.

La solidarité est donc née chez lui de la nécessité. Pas d'un calcul politique ou d'intérêts, ou de la séduction d'une théorie collectiviste. Il s'en souviendra quand il aura plus tard à affronter les théoriciens d'un Québec rouge. Il a su, à l'odeur d'une fumée destructrice du toit de la maison familiale, que la solidarité s'épanouit dans la proximité. Il s'en souviendra quand il appuiera des revendications sectorielles en soutenant la régionalisa-

tion contre la centralisation. Les impératifs de la pauvreté ne permettent pas de périodes pour les vagues à l'âme de l'adolescence. Jeune enfant, puis adulte, il saura chercher ou provoquer la solidarité indispensable pour sortir des ornières de l'inégalité. Elle ne vient pas du village, mais des voisins du rang. La charité, par contre, un genre de solidarité chic, c'est au village qu'elle se trouve. Là où l'hôtelier a les moyens de faire la charité de ses restants de gâteaux, ou le curé de son trop-plein de farine blanchie.

Le père voit clair. Il vit ces différences qui finissent par faire mal, par irriter. Mais il se dévoue corps et âme pour promouvoir ses allégeances politiques bien que parfois changeantes. À telle enseigne qu'il s'absente très souvent de la maisonnée, qu'il abandonne au règne de Rosa. De toute façon, la mère autoritaire reste aux commandes, que le mari soit présent ou pas. On ne discutait pas avec Rosa. On lui obéissait.

Ce qui se passe dans la chaumière Rodrigue correspond donc aux mœurs du temps. Dans les années quarante, surtout en campagne, c'est la plupart du temps la mère qui gère la famille, le père étant souvent à l'extérieur pour travailler.

Les familles nombreuses étaient la norme, les plus vieux ou le mari, mais de façon très partielle le plus souvent, aidaient aux tâches ménagères. Pendant ces années-là, la femme est éducatrice, chargée de la discipline, soignante et ménagère. On tolère souvent les corrections physiques sur les enfants, comme les taloches ou la « palette de bois ». Parler fort, donner des ordres, voire apostropher sont aussi des conduites fréquentes qui touchaient les normes de conduites, l'hygiène de la maison, l'habillement et les sorties. Cela était encore plus fort quand le père s'éloignait: « Je suis toute seule pour élever ces enfants-là », pouvait-on entendre souvent...

C'est ce dont témoigne la chanson de Gilles Vigneault,
Ah! Que l'hiver...:

L'homme est parti pour travailler / La femme est seule,
seule, seule / L'homme est parti pour travailler / La femme
est seule, à s'ennuyer

Le père parti, il doit rester avec Rosa, encore plus
sévère quand son mari est absent.

Il prend inévitablement de l'âge et du jarret. Assez
pour reprocher à Aimé ses fréquentes absences et ses
engagements politiques, qui provoquaient des prises de
bec jusque devant la maison où des adversaires viennent
même manifester leur colère en brûlant en effigie les
candidats que monsieur Rodrigue avait soutenus.

C'était d'ailleurs une coutume dans les campagnes
d'incendier un bonhomme de paille devant la maison de
ceux qui avaient perdu leurs élections.

La politique n'est pas tendre, en Beauce. Aimé sert
invariablement la même leçon à son fils critiqueur:
«Dans ta vie, si tu ne t'occupes pas de la politique, la
politique va s'occuper de toi!» En attendant, il s'occupe
de plaire aux filles...

Il comprend tellement bien la leçon paternelle qu'il
s'occupera jusqu'à la fin des affaires politiques qui ont
des conséquences sur la vie des gens et il finira par se
reprocher lui aussi d'avoir été trop absent pour les siens.

Mon père a été mon guide tout le long... mon guide, pas
d'une manière organisée, mais il était mon guide parce qu'il
était un gars engagé socialement, pauvre, grosse famille,
malade, mais qui défonçait toutes les portes qu'il pouvait.

Il était déficient rénal. À vingt-sept ans, ils lui ont enlevé
un rein, mais il a toujours travaillé pareil. Il a toujours
travaillé, jamais lâché la famille. Jamais, jamais, jamais.

On était cueilleurs de gomme de sapin. La gomme de sapin, c'est une bulle après le sapin, une bulle qui contient un liquide qui est gommeux. Nous autres, on cueillait ça pendant des heures et des heures, et on vendait ça dans le monde pharmaceutique, pour des médicaments. Ils les utilisaient beaucoup dans le plastique aussi. Mon père a été là-dedans toute sa vie. Mais en dernier, il était aux États-Unis dans la construction comme poseur de Gyproc².

Sa relation avec mère ne l'a pas influencé, mais l'a stigmatisé. Dans de rares confidences, Norbert a confié que Rosa n'était vraiment pas commode. Un euphémisme. On a demandé à ses filles comment elles avaient fait pour aimer une mère si dure. Il semble que Rosa ait vécu certaines frustrations dont elle se serait défoulée dans ses tendances à la dureté, qu'elle méprenait pour de la fermeté. Son mari aurait même dit un jour : « C'est pas de sa faute, elle a été battue. » Peut-être, mais cela ne justifiait sans doute pas le mépris qu'elle a exprimé pour ses filles et Norbert. Même ses petites-filles ont subi, semble-t-il, des commentaires dévalorisants de sa part.

Toute sa vie, cela n'empêchera pas Norbert de garder un respect craintif pour cette mère et pourtant, il avait été l'objet de sévices physiques par cette mère abusive. En effet, bien qu'elle l'ait souvent battu Norbert, afficha toujours une grande tolérance pour les colères de sa mère. Il répétait les arguments de son père : « C'est pas de sa faute, elle a été battue. » Aimé parti dans le bois ou faisant campagne électorale, il arrivait à Rosa d'accueillir à sa table un voisin que Norbert détestait copieusement. Ce voisin mangeait à la table familiale. Il a confié un jour à une amoureuse : « Il prenait du beurre sur son pain et nous on n'avait pas le droit d'en mettre sur le nôtre. »

2 Ces paroles de Norbert Rodrigue, dans cette forme de mise en page, proviennent du dernier entretien accordé avant sa disparition à Isabelle Ruelland et Jacques Rhéaume le 19 septembre 2019. On y retrouve également des extraits de son journal personnel.

LE GRAND DÉPART

Il vient à peine d'arriver à ses quatorze ans qu'une violente altercation éclate encore avec Rosa. La révolte alimentée par son instinct de survie le pousse à claquer la porte de la demeure familiale. C'en est trop. L'enfant a trop souffert, il veut devenir un homme. Il décrie une fois pour toutes. Ce matin-là, en l'absence du père, le fils se libère des liens familiaux.

L'ailleurs deviendra pour lui un refuge. L'ailleurs, en Beauce en 1954, se trouve au sud, dans les forêts du Maine, à Casey en Abitibi ou en Mauricie. Se libérer, c'est aller bûcheronner.

La sixième année scolaire se terminera donc sans lui, puisqu'il part en compagnie de ses oncles travailler dans les chantiers comme *showboy*. Malgré tout, il reste très attaché à sa famille. Son père, Ti-Mé, viendra le visiter souvent à la CSN.

Avec six hommes, le trop jeune homme va prendre le bois, comme on disait. Le groupe se présente à des jobbeurs, entrepreneurs en bûchage, pour y offrir leur huile de bras pour la hache et le godendard.

En raison du jeune âge du nouvel émancipé, les jobbeurs le refusent. Le groupe de Beaucerons reste solidaire: «Vous nous engagez toute la gang, lui avec, ou on s'en va ailleurs, c'est-tu clair?» À la troisième tentative, on les engage malgré le jeune âge de Norbert. C'est Ti-Paul Bédard qui ose les engager en gueulant: «Pas question d'accident!» Ce sera une autre démonstration de solidarité.

Au comptoir d'approvisionnement, on lui refuse toutefois le moindre crédit, craignant que le jeune blanc-bec ne se rende pas au prochain jour de paye. Un ami, solidarité exige, met les effets du jeune sur son compte

personnel. Trois semaines s'écoulaient avant qu'un inévitable accident survienne.

Norbert est blessé et doit se rendre d'urgence à l'hôpital de La Tuque. Le jeune n'a pas une cenne pour payer le passage de 4,99 \$ sur le train. Le jobbeur lui avance 5 \$ sur sa paye.

Il fera deux saisons dans ce chantier. Un rite de passage pour le jeune Rodrigue. Il y a appris ses limites physiques et acquis un idéal social solide comme un tronc d'érable en hiver. «Tous pour un, un pour tous», ne lui vient pas des Mousquetaires d'Alexandre Dumas, qu'il ne connaît ni d'Ève ni d'Adam, puisqu'ils ne sont pas Beaucerons. Il ne l'a pas appris dans un livre, mais dans la famille et la société beauceronne comme une valeur importante, une règle de vie, un projet de carrière. Mais il ne sait pas encore à quel point cela aura une incidence sur sa façon de voir les choses.

Moi, je suis souverainiste depuis l'âge de 15 ans, raconte Norbert. Après le départ de la maison, sais-tu ce qui m'a poussé là, ce qui m'a fait remettre en question l'organisation sociétale? C'est les Américains. J'étais guide à la pêche, ti-gars. Je les ai connus là, les maîtres du monde. C'est écœurant... Je les guidais vers les rivières à saumon, la truite, le meilleur lac, la meilleure rivière, etc. C'était à eux autres... à eux autres! En Gaspésie, ils payaient des gardiens gaspésiens pour tirer les Gaspésiens qui venaient pêcher illégalement dans leur domaine. Eux autres, j'les ai tellement détestés. C'est cocasse, mon frère, j'ai un seul frère qui est aux États-Unis depuis 45 ans, pis on ne s'entend pas sur la politique pantoute, pantoute!

Guide de pêche ou guide syndical, Norbert Rodrigue ne tenait pas à heurter des gens comme sa mère l'avait fait avec lui. Il savait provoquer pour mieux agir, pour mieux aller convaincre ceux qui ne se sentent pas interpellés par la réflexion et l'action qu'il voulait partager. Il a toujours été conscient de la relativité du pouvoir, qui

n'est jamais absolu et ne doit pas le devenir. Le pouvoir ne lui est qu'un outil. Ce leader se souviendra toujours d'où il vient et ne reniera jamais ses racines.

Extrait de

Norbert Rodrigue. Une vie au cœur des autres
de Robert Blondin (coll. Michel Rioux)
Pierre Laurence éditeur, 176 pages

À paraître le 19 mai 2022

La Caisse d'économie

solidaire est la

coopérative financière

des entreprises

collectives et des

citoyens engagés

pour une économie

sociale et durable.

CAISSE.

☐ D'ÉCONOMIE.

SOLIDAIRE.

1 877 647-1527

caissesolidaire.coop

PIERRE-YVES ROCHEFORT

Hilary Putnam et la question du réalisme

Québec, Les Presses de l'Université Laval, Collection
Logique de la science, 2022, 152 pages

HÉLÈNE DE BILLY

*Le Berlin Kid : le Québécois téméraire qui a bombardé
l'Allemagne durant la guerre*

Montréal, Éditions Québec Amérique, 2021, 272 pages

RENÉ BOLDUC

Travail et temps

Montréal, Éditions Poètes de brousse, Collection Essai
libre, 2022, 216 pages

RAYMONDE BEAUDOIN

Il était une fois des draveurs

Québec, Éditions du Septentrion, 2022, 128 pages

RIEL MICHAUD-BEAUDRY

La retraite en commun. Fondements, enjeux et propositions

Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2022,
268 pages

FRÉDÉRIC BÉRARD

*Homme de paille. L'instrumentalisation du racisme, des
libertés publiques et de Monsieur Patate*

Montréal, Éditions Somme toute, Collection
Manifestement, 2022, 142 pages

FERNAND HARVEY

Histoire des politiques culturelles au Québec, 1855 à 1976
Québec, Éditions du Septentrion, 2022, 444 pages

PATRICK WHITE

Henry Daniel Thielcke. La vie d'un peintre royal méconnu
Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2022,
178 pages

NICOLAS SALLÉE ET ALEXANDRA DION-FORTIN

Se battre contre les murs : un sociologue en centre jeunesse
Montréal, Atelier 10, 2021, 176 pages

LOUIS CORNELIER

Une affaire de sens
Montréal-Nord, Mediaspaul, 2022, 168 pages

**GABRIELLE DUCHAINE, KATIA GAGNON, ARIANE LACOURSIÈRE ET
PAUL ARCAND**

5060. L'hécatombe de la COVID-19 dans nos CHSLD
Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Essais et
Documents, 2022, 256 pages

PIERRE DUCHARME

Henri D'Arles
Collection griffonnages, 2022, 120 pages

PIERRE NEPVEU

*Géographies du pays proche. Poète et citoyen dans un Québec
pluriel*
Montréal, Les éditions du Boréal, Collection Papiers
collés, 2022, 258 pages

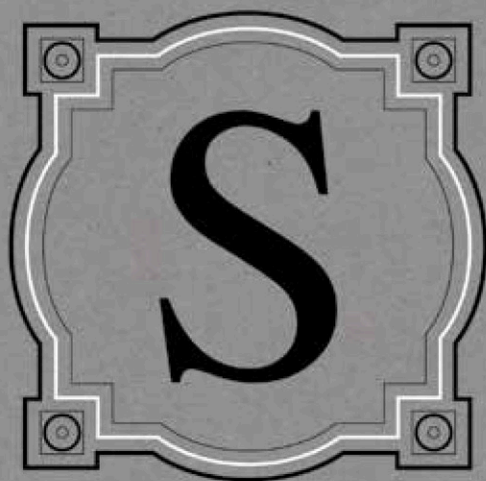
HELEN JOYCE

TRANS. Quand l'idéologie heurte la réalité
Saint-Joseph-du-Lac, M éditeur, Collection Mosaïque,
2022, 360 pages

**CHARLES CASTONGUAY, ANDRÉ BINETTE, MARIE-
CLAUDE GIRARD, GILLES GAGNÉ, SIMON RAINVILLE,
PIERRE DUBUC**

*Ce qui nous délie. Une critique du projet de pays de Québec
solidaire*

Montréal, Éditions du Renouveau québécois, 2022,
114 pages



La librairie du Square

Carré Saint-Louis

3453 rue Saint-Denis

Montréal, Québec

(514) 845-7617

info@librairiedusquare.com

Outremont

1061 avenue Bernard

Montréal, Québec

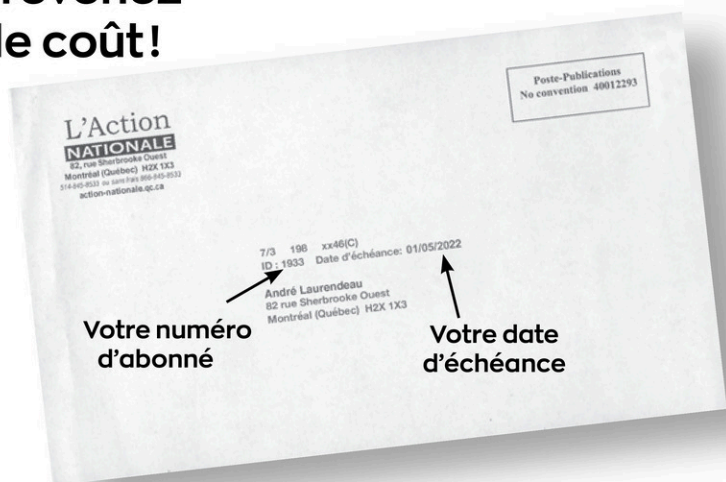
(514) 303-0612

outremont@librairiedusquare.com

Indépendante d'esprit

Poésie | Théâtre | Littérature | Sciences humaines

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

** VISA, MASTERCARD ou de votre compte PAYPAL

Paiement numérique

Compte fournisseur

Vous pouvez renouveler votre abonnement directement de votre compte bancaire en inscrivant la « **Ligue d'action nationale** » parmi vos fournisseurs (comme Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) avec votre nom et votre numéro d'abonné.

C'est la solution de paiement la plus économique.

Virement interac

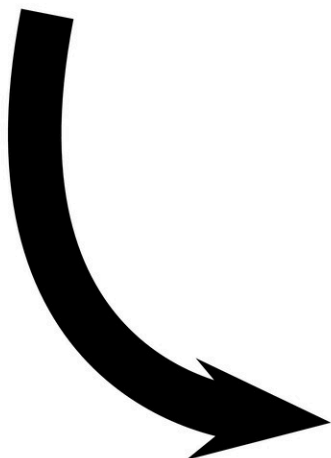
Vous pouvez payer votre abonnement par virement interac en expédiant votre paiement à

revue@action-nationale.qc.ca

La réponse à votre question devra être votre numéro d'abonné.

Boutique internet

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement par la boutique internet doivent remplir le formulaire et peuvent payer directement avec leur carte de crédit ou de débit (il n'est pas nécessaire d'ouvrir un compte PayPal).



Payer avec Paypal

Saisissez votre adresse de courriel ou votre numéro de téléphone mobile pour commencer

Adresse de courriel ou numéro de téléphone mobile

Adresse de courriel oubliée?

Suivant

Payer avec une carte de débit ou de crédit

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920

gfb1570@outlook.com

L'Action NATIONALE EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec plus d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars à laquelle vous avez souscrit il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François	Gaston	Pierre Karl	André
Beaudoin	Beaudry †	Péladeau	Véronneau

GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

BÂTISSEURS

de 5 000 \$ à 24 999 \$

Gabriel Arsenault	Jacques C. Martin
Dominique Bédard †	Paul Mainville †
Bernard Lamarre †	Michel Moisan
Bernard Landry †	Ghislaine Raymond †
Isabelle Laporte	Ivan Roy
Bryan L'Archevêque	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah
Robert Auclair
André Baillargeon
Jacques Baillargeon
Jean-François Barbe
Luc Bertrand
Antoinette Brassard
Jacques Cardinal
Paul Carrier
Jean-Paul Champagne
Roch Cloutier
Bernard Courteau
Guy Cormier
Normand Cossette
Richard Côté
Benoît Dubreuil
André Dubuc
Richard Dufresne
Harold Dumoulin
Lucia Ferretti
Christian Gagnon
Jean-Pierre Gagnon

Marcel Gaudreault
André Gaulin
Yvon Groulx †
Marcel Henry
Benoît Houde
Gérard N Houle
Marcel et Hélène Jacob
Henri Joli-Cœur
Marc Labelle
Georges Lacroix
Isabelle Lamarche
Gérald Larose
Isabelle Le Breton
Maurice Leboeuf
Richard Leclerc
Pascal Leduc
Laurent Mailhot †
Pauline Marois
Cécile Martin
Marcel Masse †
Yves Michaud
Estelle Monette †

Lucie Monette
Denis Monière
Réjean Néron
Reginald O'Donnell †
Gilbert Paquette
Hubert Payne
Gilles Pelletier †
Réal Pilon
Alain Prévost
Richard Rainville
Antoine Raspa
René Ricard
Paul-Émile Roy †
Hélène Savard-Jacob
Ginette Simard
Denise Simoneau
Rita Tardif
Frédéric Thériault
Robert G. Tessier †
Marcelle Viger
Florent Villeneuve
André Watier

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard
Patrick Allen †
François-Albert Angers †
Gaston-A. Archambault †
Jean-Paul Auclair †
Paul Banville
Claude Belec
Yvan Bédard †
Jacqueline Claire Binette
Henri Blanc
René Blanchard
Réjane Blary
Charles Eugène Blier
Gilles Blondeau
Charles Eugène Blier
David Boardman
Yvon Boudreau
Gaétan Breault
Marcelle Brisson
Henri Brun
Édouard Cadotte
Jean-Charles Claveau
Robert Comeau
George Coulombe
Louis-J. Coulombe

Fernand Couturier
Paul De Bellefeuille
Gérard Deguire
Jean-Jacques Delisle
Richard Dufresne
Bob Dufour
Yves Duhaime
Marcel Fafard
Nicole Forest
Lynn-Ernest Fournier
Jean-Claude Gagnier
Raymond Gagnier
Léopold Gagnon
Paul A Garneau
Romain Gaudreault
Henri-F. Gautrin †
Claude Ghanimé
Yves Gilbert
Pierre Gosselin
Paul Grenier †
Michel Grimard
Yvan Hardy
Guy Houle
Pierre André Julien
Germain Jutras

Pierre Lacombe
Raymond Laflamme
Lucie Lafortune †
Anna Lagacé-Normand †
Gisèle Lapointe
Roger Lapointe
Alain Lavallée
Germain Lavallée
Denis Lazure †
André Leduc
Maurice Leduc
Gérard Lefebvre
Émile Lemaire
Jacques Libersan
Pierre Lincourt
Clément Martel
Clément Mercier
Yvon Martineau †
Roger Masson
Serge Ménard
Monique Michaud
Daniel Miroux
Lise Monette
Louis Morache
Rosaire Morin †

Gilles Ouimet
Jacques Parizeau †
Hélène Pelletier-
Baillargeon
Claude Pilote
Fernand Potvin
Arthur Prévost †
René Richard †
Dominique Richard †
Jacques Rivest
Jean-Denis Robillard
Louis Roquet
Pierre-Paul Sénéchal
Michel Taillefer
Réjean Talbot
Claudette Thériault
Serge Therrien
François C Thivierge
Marcel Trottier †
Réal Trudel
Denis Vaugeois
Claude-P. Vigeant
Madeleine Voora

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte-rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «L'index des périodiques canadiens» (1948-2002), dans «Périodex» depuis 1984, dans «Repères» publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Christian Gagnon

Vice-président

Pierre Serré

Secrétaire

Alexis Tétreault

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Denis Monière

Isabelle Le Breton

Gilbert Paquette

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Claude Coulombe

Myriam D'Arcy

Jules Gagné

Mathieu Gauthier-Pilote

Léolane Kemner

Philippe Lorange

Jacques C. Martin

Martine Ouellet

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Mathieu Roy

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin

Tarifs 2022

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	90 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>	160 \$ <i>(139,15 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	190 \$	300 \$
Étudiant	60 \$ <i>(47,84 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(78,28 \$ + taxes)</i>
Institution	160 \$ <i>(130,46 \$ + taxes)</i>	250 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	160 \$	275 \$

Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>
-----------------------	---	--

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@actionnationale.quebec

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca